

OCTOBRE 2024 | VOLUME 30

AFRICA'S PULSE

UNE ANALYSE DES ENJEUX FAÇONNANT L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE



REMERCIEMENTS

Ce rapport a été produit par le Bureau de l'économiste en chef pour la région Afrique, sous la supervision générale de Victoria Kwakwa et d'Ousmane Diagana. L'équipe pour ce numéro d'*Africa's Pulse*, sous la direction d'Andrew L. Dabalén et de Cesar Calderon, comprenait Megumi Kubota, Vijdan Korman, Heidi Kaila, Nicholas Woolley, Sena Kimm Gnanon, Simeon Koffi et Ayan Qu.

Le rapport a bénéficié des précieuses contributions de Dawit Mekonnen, Dominik Peschel, Muazu Ibrahim et Tessy Vasquez Baos (section 1).

La section du *thème central* de ce volume, consacrée à l'éducation, a été rédigée par Ali Ansari, Dmitry Chugunov, Martin Elias De Simone, Modibo Sidibe, Samer Al-Samarrai et Tihtina Zenebe Gebre. Leurs efforts ont permis d'enrichir cette section, avec les conseils et le soutien fournis par Meskerem Mulatu, Muna Salih Meko, Scherezad Joya Monami Latif et Waly Wane.

L'évaluation par les pairs du rapport a été menée à bien par Dominik Peschel (section 1) et Halsey Rogers (section 2). Aneesa Arur, Flore de Préneuf, Chadi Bou Habib, Gloria Aitalohi Joseph-Raji, Wilfried A. Kouame, Mark LaPrairie, Jean Nahrae Lee, Dumisani Sihle Ngwenya, Ephrem Niyongabo, Albert Pijuan Sala et Fulbert Tchana Tchana ont fait part de leurs commentaires et suggestions spécifiques. Thomas Sean O'Brien et Roberta Malee Bassett ont quant à eux fourni de précieux commentaires et suggestions pour le thème central (section 2).

La communication, les relations avec les médias et l'engagement des parties prenantes ont été dirigés par Flore de Préneuf, en collaboration avec l'équipe des Relations extérieures et institutionnelles, composée de Caitlin Berczik, Patricia Riehn Berg, Kimberly Bumgarner, Elodie Castel, Christelle Chapoy, Georgette Dwomoh-Appiah, Marie Duffour, Artem Kolesnikov, Pabsy Mariano, Johanna Martinsson, Samuel Owusu Baafi, Laure de Petiville, Aude Rabault, et Lavinia Thoriso Engelbrecht. Béatrice Berman, Abrah Desiree Brahima, Kenneth Omondi et Rose-Claire Pakabomba ont assuré la production, la promotion interne et le soutien logistique.

L'édition a été assurée par Sandra Gain. La version électronique et imprimée a été réalisée par Bill Praguski, et la couverture conçue par Rajesh Sharma.

OCTOBRE 2024 | VOLUME 30

AFRICA'S PULSE

UNE ANALYSE DES ENJEUX FAÇONNANT L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE

**TRANSFORMER L'ÉDUCATION POUR
UNE CROISSANCE INCLUSIVE**



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

© 2024 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/La Banque mondiale
1818 H Street NW, Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000 ; Internet : www.worldbank.org

Certains droits réservés

1 2 3 4 27 26 25 24

La publication originale de cet ouvrage est en anglais sous le titre de Transforming Education for Inclusive Growth , Africa's Pulse, No. 30 (Fall) en 2024. En cas de contradictions, la langue originelle prévaudra.

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent. La Banque mondiale ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité des données citées dans cet ouvrage. Elle n'est pas responsable des erreurs, omissions, ou contradictions dans les informations qui y sont fournies, ni de l'utilisation qui serait faite ou non des informations, méthodes, procédés ou conclusions présentés dans l'ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue, ni n'implique, ni ne peut être considéré comme, une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ou une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations



L'utilisation de cet ouvrage est soumise aux conditions de la licence Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO) <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/> Conformément aux termes de la licence Creative Commons Attribution (paternité), il est possible de copier, distribuer, transmettre et adapter le contenu de l'ouvrage, notamment à des fins commerciales, sous réserve du respect des conditions suivantes :

Mention de la source — L'ouvrage doit être cité de la manière suivante : La Banque mondiale. 2024. *Transformer l'éducation pour une croissance inclusive*. Africa's Pulse, No. 30 (Fall 2024). Washington, DC : La Banque mondiale. doi: 10.1596/978-1-4648-2177-6. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO

Traduction — Si une traduction de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source de l'ouvrage le déni de responsabilité suivant : *Cette traduction n'a pas été réalisée par la Banque mondiale et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette dernière. La Banque mondiale ne saurait être tenue responsable du contenu de la traduction ni des erreurs qu'elle pourrait contenir.*

Adaptations — Si une adaptation de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source le déni de responsabilité suivant : *Cet ouvrage est une adaptation d'une œuvre originale de la Banque mondiale. Les idées et opinions exprimées dans cette adaptation n'engagent que l'auteur ou les auteurs de l'adaptation et ne sont pas validées par la Banque mondiale.*

Contenu tiers — La Banque mondiale n'est pas nécessairement propriétaire de chaque composante du contenu de cet ouvrage. Elle ne garantit donc pas que l'utilisation d'une composante ou d'une partie quelconque du contenu de l'ouvrage ne porte pas atteinte aux droits des tierces parties concernées. L'utilisateur du contenu assume seul le risque de réclamations ou de plaintes pour violation desdits droits. Pour réutiliser une composante de cet ouvrage, il vous appartient de juger si une autorisation est requise et de l'obtenir le cas échéant auprès du détenteur des droits d'auteur. Parmi les composantes, on citera, à titre d'exemple, les tableaux, les graphiques et les images.

Pour toute demande de renseignements sur les droits et licences, prière de s'adresser à World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street, NW Washington, DC, 20433, USA ; courriel : pubrights@worldbank.org.

ISBN (digital) : 978-1-4648-2177-6

DOI: 10.1596/978-1-4648-2177-6

Conception de la page de couverture : Rajesh Sharma

Table des matières

Résumé	1
Section 1 : Développements récents et perspectives	9
1.1 Perspectives de croissance en Afrique subsaharienne	9
1.2 L'environnement mondial	17
1.3 Performances macroéconomiques de l'Afrique subsaharienne	22
1.4 Risques pour les perspectives	38
Section 2 : L'éducation, un moteur de la prospérité en Afrique	47
Objectif 1 : Construire une base solide en veillant à ce que tous les enfants acquièrent des compétences de base	52
Objectif 2 : Doter les jeunes et la main-d'œuvre des compétences adaptées à l'évolution du marché du travail	63
Des investissements intelligents	71
Améliorer l'efficacité des dépenses sectorielles	75
Section 3 : Recommandations stratégiques	77
3.1 Maintien d'un cadre d'action macroéconomique sain	77
3.2 Investir dans l'humain	79
Appendice A : Tableaux macroéconomiques	83
Appendice B : Classification des pays	85
Références	87

Carte

B2.1.1	Épisodes de violence au sein et autour des écoles en Afrique subsaharienne, 2023	53
--------	--	----

Encadrés

1.1	La réapparition des moteurs régionaux de la croissance : le rebond du commerce intrarégional	42
1.2	Crise climatique en Afrique : des coûts économiques et humains en hausse	44
2.1	L'impact des conflits sur l'éducation	53
2.2	Exemples d'approches efficaces et rentables pour améliorer l'apprentissage fondamental	58
2.3	Rendre les écoles résilientes face aux chocs	62
2.4	Expansion de l'EFTP au niveau secondaire : une fenêtre d'opportunité pour la réforme .	66
2.5	Du gap numérique au bond numérique	69

Figures

1.1	Revenu réel par habitant en Afrique subsaharienne, 2019-2026	9
1.2	Indice des directeurs d'achat dans des pays d'Afrique subsaharienne	11
1.3	Croissance en Afrique subsaharienne, 2022-2024	12
1.4	Contribution à la croissance du PIB : approche par les dépenses, 2019-2025	13
1.5	Contribution à la croissance du PIB : approche par la production sectorielle, 2019-2025 .	13
1.6	Prévisions de croissance pour la sous-région de l'AFE, 2023-2026	14
1.7	Prévisions de croissance pour la sous-région de l'AFW, 2023-2026	15
1.8	Croissance par habitant dans les pays d'Afrique subsaharienne, comparaison 2016-2019 et 2022-2025p.	16
1.9	Indice des directeurs d'achat, 2022-2024	17
1.10	Écart de rendement entre les types d'obligations d'État aux États-Unis, 2019-2024	17
1.11	Croissance du PIB en Chine	18
1.12	Inflation sous-jacente	19
1.13	Évolution des marchés des produits de base	20
1.14	Inflation en Afrique subsaharienne, 2020-2026	22
1.15	Taux d'inflation en Afrique subsaharienne, déc. 2019-juin 2024	22
1.16	Inflation globale, inflation alimentaire et taux de change dans des groupes de pays d'Afrique subsaharienne, 2021-2024	23
1.17	Inflation alimentaire internationale et intérieure, 2021-2024	24
1.18	Taux de change en Afrique subsaharienne, 2023 et 2024	26
1.19	Taux de couverture des réserves, 2019 et 2024	26
1.20	Taux directeurs des banques centrales	27
1.21	Équilibre budgétaire en Afrique subsaharienne, 2019-2026.	29
1.22	Solde primaire en Afrique subsaharienne, 2019-2026	29
1.23	Solde budgétaire en Afrique subsaharienne, 2014-2026.	30

1.24	Évolutions du solde budgétaire en Afrique subsaharienne, 2015-2026.	30
1.25	Les six principaux créanciers bilatéraux, 2006-2022.	31
1.26	Remboursements d'obligations souveraines, 2023-2030	32
1.27	CVD des PFR : dynamiques de la dette en Afrique subsaharienne, 2012-2024	33
1.28	Besoins de financement bruts en Afrique subsaharienne, 2012-2024.	33
1.29	Dette publique en Afrique subsaharienne, 2006-2024	34
1.30	Indicateurs sur le fardeau du service de la dette, 2006-2024	35
1.31	Risque de surendettement extérieur dans les pays d'Afrique subsaharienne, 2006-2024 .	35
1.32	Soldes des comptes courants en Afrique subsaharienne, 2019-2026	36
1.33	Évolution des comptes courants, de l'épargne et de l'investissement, 2015-2026	37
2.1	Années de scolarité corrigées de l'apprentissage et PIB par habitant en Afrique subsaharienne	47
2.2	Population en Afrique subsaharienne par groupe d'âge, 1950-2050	48
2.3	Taux de scolarisation en Afrique subsaharienne par niveau d'éducation, 1970-2024 . . .	52
B1.1.1	Commerce dans les communautés économiques régionales d'Afrique subsaharienne, 2021-2023	43
2.4	Taux d'achèvement de l'enseignement primaire dans une sélection de pays d'Afrique subsaharienne, 2000 et 2022	60
2.5	Taux de pauvreté éducative dans les pays d'Afrique subsaharienne, 2022 ou dernières données disponibles	56
2.6	Part des jeunes et des élèves du cycle supérieur du secondaire inscrits dans des programmes d'enseignement professionnel, 2000 et 2019	65
2.7	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, 1970-2018	65
2.8	Dépenses publiques pour l'éducation et dépenses totales consacrées à l'éducation publique par habitant, selon la région, 2011-2022	72
2.9	Recettes publiques et dépenses publiques consacrées à l'éducation	73
2.10	Inefficacités et inégalités dans les dépenses consacrées à l'éducation	75

Tableaux

A.1	Croissance du PIB réel à prix constants (%) et Indice des prix à la consommation, variation annuelle.	83
A.2	Solde budgétaire (% du PIB) et Dette des administrations publiques (% du PIB)	84
B.1	Pays d'Afrique de l'Ouest et centrale	85
B.2	Afrique de l'Est et australe	85

Résumé

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE S'ENLISE

- ▶ L'activité économique dans la région devrait croître de 3,0 % en 2024, contre 2,4 % en 2023, et s'accélérer pour atteindre 4 % en 2025-26. Les prévisions de croissance pour la région en 2024 ont été revues à la baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport aux prévisions du volume d'avril 2024 d'*Africa's Pulse*. Cette baisse s'explique en partie par l'effondrement de l'activité économique au Soudan, causé par le conflit armé qui a détruit le capital physique et humain ainsi que les capacités de l'État, avec des répercussions négatives sur la sécurité alimentaire et des déplacements forcés plus importants. Sans le Soudan, la région devrait connaître une croissance de 3,5 % en 2024.
- ▶ La reprise de la croissance dans la région est principalement portée par la consommation privée et les investissements. La consommation privée devrait augmenter en 2024, car la baisse de l'inflation accroît le pouvoir d'achat des ménages africains. Les anticipations de réductions des taux directeurs stimulent le climat des affaires et, par conséquent, les investissements. Les anticipations de nouvelles réductions des taux directeurs dans les grandes économies mondiales et en Afrique pourraient stimuler davantage la croissance des investissements en 2025. La consommation publique contribuera modestement en 2024-25, comme mesure, à améliorer le recouvrement des recettes et à remédier aux coûts élevés du service de la dette.
- ▶ En termes de revenu par habitant, la région a à peine progressé, contrairement à la situation dans d'autres régions. Le revenu réel par habitant en 2024 est inférieur d'environ 2 % à son niveau de 2019. Avec un taux de croissance annuel par habitant de 0,5 %, en 2022-24, la croissance n'a pas suffi à réduire l'extrême pauvreté et a à peine atteint les niveaux d'avant la pandémie. Le taux d'extrême pauvreté a diminué de 0,5 point de pourcentage au cours de la même période pour s'établir à 36,5 % de personnes vivant avec moins de 2,15 USD par jour en 2024. Le nombre de pauvres est passé de 448 milliards en 2022 à 464 milliards en 2024.

Le ralentissement de l'inflation et des anticipations bien ancrées conforteront les arguments en faveur d'une réduction des taux directeurs

- ▶ L'inflation en Afrique subsaharienne devrait diminuer et passer de 7,1 % en 2023 à 4,8 % en 2024 et à 4,6 % en 2025-26. La stabilisation des prix des produits de base cette année, après leur baisse par rapport aux sommets atteints en 2022, l'atténuation des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, les effets du resserrement des politiques monétaires et budgétaires, ainsi que la stabilisation des devises expliquent la baisse de l'inflation dans la région. Le ralentissement de l'inflation semble être généralisé dans les pays africains. Environ 70 % des pays de la région devraient enregistrer une baisse de l'inflation en 2024, par rapport à l'année précédente. Cette proportion atteindra près de 80 % en 2025. Toutefois, dans les trois quarts des pays de la région, les taux d'inflation devraient être plus élevés qu'ils ne l'étaient pendant la période précédant la pandémie.
- ▶ La dynamique de la désinflation en Afrique subsaharienne permet de distinguer deux groupes de pays : les pays à faible inflation et les pays à forte inflation. La plupart des pays affichent des taux d'inflation faibles et en baisse, tandis qu'environ 30 % des pays ont un taux d'inflation élevé qui a déjà atteint son sommet ou qui continue d'augmenter. Dans les pays à faible inflation, l'inflation globale et l'inflation des denrées alimentaires ont entamé une baisse prolongée au début de 2023, convergeant progressivement vers les fourchettes cibles cette année. Cette désinflation s'est

accompagnée d'une appréciation des monnaies. Dans les pays à forte inflation, l'inflation globale et l'inflation des denrées alimentaires ont culminé et se sont stabilisées à des taux à deux chiffres, tandis que leurs monnaies se sont nettement affaiblies depuis la mi-2023.

- ▶ La période des taux d'intérêt élevés tire progressivement à son terme dans les pays africains en 2024, après que la plupart des banques centrales de la région ont augmenté leurs principaux taux d'intérêt de manière synchronisée en 2022 et au cours du premier semestre 2023. Cependant, la trajectoire des réductions de taux d'intérêt parmi les autorités monétaires africaines est variée. Les pays à faible inflation peuvent s'acheminer vers des baisses de taux directeurs si les pressions inflationnistes continuent de s'atténuer et que les anticipations inflationnistes restent bien ancrées. Fin août 2024, certains pays avaient déjà commencé à réduire leurs taux d'intérêt, et d'autres pays de la région rejoindront ce groupe à mesure que les taux d'inflation se rapprocheront de leurs cibles. La suspension du resserrement de la politique monétaire est recommandée aux pays où l'inflation a atteint un sommet, mais reste supérieure à la cible. Pour ceux où l'inflation continue d'augmenter, le maintien de taux d'intérêt plus élevés pendant plus longtemps ou l'augmentation des taux directeurs pourraient être justifiés.

La baisse de l'inflation mondiale et le raffermissement de l'activité mondiale soutiennent la croissance dans la région, mais les perspectives demeurent incertaines

- ▶ Après plusieurs années marquées par des chocs négatifs, l'économie mondiale se stabilise. La croissance aux États-Unis est restée vigoureuse au cours du premier semestre de cette année, l'inflation s'est rapprochée de sa cible et la Réserve fédérale a déjà commencé à réduire les taux d'intérêt. La réduction des pressions inflationnistes et le ralentissement des augmentations de salaire devraient contribuer à faire baisser davantage l'inflation et à créer les conditions favorables à une politique monétaire plus accommodante. En revanche, la croissance en Chine devrait ralentir cette année, l'augmentation de l'activité industrielle et des exportations de biens étant compensée par une consommation plus faible. L'inflation mondiale continue de diminuer, mais à un rythme plus lent que lors de la phase initiale de désinflation après la pandémie. Cette situation s'explique en partie par le fait que l'inflation des services reste élevée dans les économies avancées. L'incertitude politique continuera de croître autour des élections majeures du dernier trimestre de cette année, en particulier autour des élections aux États-Unis en novembre.

Le poids élevé de la dette sape les progrès dans l'assainissement budgétaire

- ▶ Les soldes budgétaires continuent de s'améliorer dans tous les pays, bien qu'à un rythme plus lent, les pouvoirs publics s'efforçant de réduire les dépenses et d'accroître les recettes. Parmi les efforts couronnés de succès figurent l'amélioration du contrôle administratif des programmes de dépenses, l'élimination des « travailleurs fictifs » de la masse salariale, la mise en œuvre de réformes budgétaires (y compris l'amélioration de l'administration et de la conformité), la rationalisation des incitations gouvernementales et des exonérations de la taxe sur la valeur ajoutée, la réforme des subventions (en particulier les subventions aux carburants), et la redéfinition des priorités des dépenses publiques vers des programmes à forte croissance et à fort effet multiplicateur sur l'emploi.
- ▶ Le déficit budgétaire médian de la région devrait passer de 3,9 % du produit intérieur brut (PIB) en 2023 à 3,3 % du PIB en 2024 et à 2,9 % du PIB en 2025-26. Environ 29 pays de la région devraient améliorer leur solde budgétaire cette année. Toutefois, parmi ces pays performants, seuls 10 auront un déficit inférieur à 3 % du PIB ou un excédent des comptes publics. En outre, l'augmentation des paiements d'intérêts réduit à néant les avantages de l'assainissement budgétaire. Les efforts

du gouvernement pour équilibrer les recettes et les dépenses - comme le montre la réduction des déficits primaires - sont contrecarrés par des paiements d'intérêts (nets) élevés et croissants de la part des administrations publiques. Ces paiements (nets) devraient passer de 3 % du PIB en 2024 à 3,4 % du PIB en 2025-26.

- ▶ Le service total de la dette dans la région a progressivement augmenté en raison de l'accroissement des paiements d'intérêts résultant du passage d'un financement concessionnel à un financement par le marché. En outre, la dette publique a connu une forte augmentation au cours de la dernière décennie. La dette brute des administrations publiques en Afrique subsaharienne devrait rester élevée et stable à environ 58 % du PIB en 2024. La région devrait verser environ 19 milliards de dollars en intérêts sur le service de la dette publique extérieure d'environ 19 milliards de dollars, dont près de 80 % sont dus à des créanciers privés et à des gouvernements n'appartenant pas au Club de Paris.
- ▶ Le lourd fardeau de la dette des gouvernements africains conduit à des compromis douloureux. Il réduit la marge de manœuvre budgétaire pour investir dans les priorités de développement, telles que le capital humain, l'énergie et les transports, et accroît leur vulnérabilité aux chocs, en particulier pour les pays ayant accès aux marchés mondiaux des capitaux et à d'autres sources de financement non concessionnelles. En conséquence, le risque de surendettement en Afrique subsaharienne reste élevé : 53 % des pays de la région éligibles aux prêts de l'Association internationale de développement sont déjà surendettés ou risquent fortement de l'être. Certains pays de la région sont retournés sur les marchés financiers après la pandémie, mais leurs émissions ont été fixées à un coût plus élevé qu'avant la pandémie.

Les conflits et le changement climatique entravent les perspectives de croissance de la région

- ▶ L'intensification des conflits violents et de la répression pèse sur le climat des affaires, retarde les décisions d'investissement du secteur privé et rend plus difficile l'engagement dans des contrats commerciaux tels que les accords de location et d'achat. La guerre dévastatrice au Soudan a entraîné l'effondrement des systèmes de santé, le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire des Nations unies estimant que 8,5 millions de personnes souffrent de malnutrition aiguë et que 755 000 sont en situation de famine. Les conflits et la violence perturbent l'accès à l'alimentation dans de nombreux pays, mettant en exergue ainsi leurs vulnérabilités à l'insécurité alimentaire.
- ▶ Le coût élevé de la vie, la corruption et, plus généralement, la faiblesse de la gouvernance ont déclenché des manifestations et une colère palpable parmi les jeunes au Kenya, au Nigeria et en Ouganda - une agitation qui pourrait s'étendre à toute la région. Le mécontentement et le manque de confiance dans le gouvernement montrent que la population a le sentiment que les institutions publiques sont incapables d'assurer une croissance durable et inclusive et de réduire les inégalités structurelles. Dans ce contexte, la région a besoin de plus de réformes pour une économie active. Les politiques fiscales qui s'attaquent aux inégalités sont essentielles - en particulier la définition d'un pacte fiscal qui met l'accent à la fois sur l'efficacité des dépenses et sur l'équité. L'uniformisation des règles du jeu pour les personnes défavorisées impliquera également des politiques qui renforcent la capacité de production de ces personnes et créent un environnement propice à la création et à la croissance d'entreprises (formelles).
- ▶ Des phénomènes météorologiques extrêmes ont frappé des zones du continent africain ces dernières années et devraient se poursuivre à mesure que le changement climatique mondial avance. Les pires inondations depuis des décennies en Afrique centrale et occidentale, les

sécheresses et inondations pluriannuelles en Afrique de l'Est et l'impact croissant des cyclones en Afrique australe continuent de peser sur l'activité économique. Au cours du premier semestre 2024, le Malawi, la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe ont déclaré leurs pays en état de catastrophe nationale en raison de graves sécheresses. Dans l'ensemble, le changement climatique amplifie les effets des conflits et des chocs mondiaux sur les rendements agricoles, la production alimentaire et le commerce, ce qui pose des problèmes de sécurité alimentaire. En 2023, plus d'une personne sur cinq était confrontée à la famine en Afrique subsaharienne et plus de 70 % de la population n'avait pas les moyens d'avoir une alimentation saine.

Il est de plus en plus urgent d'accélérer la croissance : les rôles de la stabilité macroéconomique et de l'éducation

- ▶ Les performances de croissance dans la région n'ont pas permis de réduire l'extrême pauvreté et de stimuler la prospérité. Le PIB par habitant devrait augmenter de 0,5 % en 2024 et de 1,4 % en 2025. Cette augmentation projetée place la région en 2025 à un niveau de vie encore inférieur à celui de 2014. Il est de plus en plus urgent de relancer la croissance pour sortir du piège de la faible croissance des dix dernières années. Les principes de base doivent être respectés : les politiques fiscales doivent être orientées de manière à soutenir les investissements intelligents en faveur de la croissance, à aider les personnes pauvres et défavorisées et à accroître l'efficacité des dépenses. Les politiques qui créent un environnement propice à l'investissement sont également essentielles. L'intégration des principes de concurrence, de contestabilité et d'innovation dans les réglementations sectorielles et économiques est essentielle pour favoriser la stabilité et la croissance des entreprises. Les investissements dans l'énergie, les réseaux de transport et les télécommunications peuvent accélérer la croissance inclusive en éliminant les contraintes de productivité, en réduisant le coût des biens livrés, en facilitant les mouvements de personnes et de produits et en augmentant la compétitivité. Les investissements dans le capital humain sont également essentiels pour stimuler la productivité et assurer un avenir prospère en Afrique subsaharienne. La transformation de la transition démographique en dividende dépend de l'existence d'une main-d'œuvre bien formée et en bonne santé et de l'amélioration de l'apprentissage de base pour tous les enfants, en particulier ceux qui se trouvent au bas de l'échelle de répartition des revenus. Ce volume d'*Africa's Pulse* met en lumière les rôles de la stabilité macroéconomique et du capital humain dans l'amélioration des perspectives de croissance inclusive dans la région.
- ▶ La croissance économique pouvant atténuer les pressions exercées par le service de la dette, il est essentiel de veiller à ce que les investissements publics dans les infrastructures essentielles (énergie, transport et eau) et le capital humain (éducation et santé) atteignent leurs objectifs, fournissent des services, gagnent l'adhésion des citoyens et des gouvernements et contribuent à la croissance. Compte tenu des contraintes budgétaires et des besoins de développement, les politiques visant à assurer la transparence et la responsabilité peuvent améliorer l'efficacité des dépenses, la gestion et la résolution prudentes, la stabilité macroéconomique et, éventuellement, la réduction des coûts du service de la dette. L'assainissement budgétaire peut minimiser l'impact sur la croissance économique et les services publics grâce à une collaboration étroite avec les principales parties prenantes, tout en encourageant le contrôle et le débat publics. La crédibilité des responsables de la politique budgétaire dépendra de la communication et de la qualité des plans budgétaires à moyen terme, des stratégies de gestion de la dette et des plans d'emprunt. Outre l'amélioration de leur efficacité, le financement des investissements publics nécessitera une plus grande mobilisation des ressources nationales, l'attraction d'investissements étrangers et l'accès à des financements concessionnels.

- ▶ La mise en place d'une stratégie de croissance est essentielle pour stimuler la productivité et créer des emplois. L'un des principaux piliers de cette stratégie est l'amélioration de la qualité de l'éducation afin de permettre à l'Afrique subsaharienne de tirer parti des grandes tendances telles que la transition démographique, les progrès des technologies numériques et l'évolution du monde vers une économie verte. La transformation du système éducatif est nécessaire pour instaurer la compétitivité dans chacun de ces domaines sur le marché mondial. Cette transformation repose sur la mise en place d'un socle solide de compétences de base pour tous les enfants et sur l'acquisition par le personnel de compétences adaptées à une économie mondiale en constante évolution.

Une éducation de qualité pour l'avenir de l'Afrique

- ▶ L'Afrique est prête à exploiter le pouvoir de transformation de l'éducation pour stimuler la croissance économique à long terme et améliorer le niveau de vie de ses citoyens. La région peut tirer parti des expériences réussies dans le monde entier pour saisir cette opportunité. Au cours des dernières décennies, des pays comme la République de Corée ont transformé leurs performances éducatives et ont augmenté leur revenu national et leur prospérité. L'Afrique s'engage aujourd'hui dans une voie similaire, après avoir accompli des progrès considérables dans l'élargissement de l'accès à l'éducation. Aujourd'hui, l'occasion est encore plus grande que jamais. Les enfants d'aujourd'hui feront partie de la future main-d'œuvre africaine, qui devrait doubler d'ici 2050. La région se trouve donc à un carrefour important où le fait de ne pas investir dans l'éducation aujourd'hui nuira au développement économique pendant des décennies.
- ▶ Il est nécessaire de consacrer des investissements plus intelligents et plus importants à l'éducation pour améliorer le développement du capital humain de la région. L'Indice du capital humain (ICH) de l'Afrique subsaharienne se situe actuellement à 0,40, ce qui signifie que la productivité future d'un enfant né aujourd'hui ne représente que 40 % de son potentiel dans des conditions de santé et d'éducation optimales. L'offre d'une éducation de base universelle garantissant un apprentissage complet permettrait de doubler l'ICH de la région pour le porter à 0,80 et de doubler le PIB par habitant. Cela correspond à environ 1,4 point de pourcentage de croissance économique annuelle supplémentaire au cours des 50 prochaines années.
- ▶ En outre, les avantages de l'éducation en termes de capital humain s'étendent également à de meilleurs résultats en matière de santé. L'éducation améliore les taux de survie des enfants et les résultats en matière de santé, et les avantages s'étendent à toutes les générations, car les enfants de parents éduqués ont tendance à être en meilleure santé. Ce contexte crée un cercle vertueux dans lequel des enfants en meilleure santé sont mieux préparés à l'apprentissage. Les données de l'Afrique subsaharienne montrent que chaque année supplémentaire de scolarisation réduit le taux de fécondité de 0,26 naissance, diminue le risque de décès maternel de 20 %, augmente le taux de survie des enfants jusqu'à l'âge de 5 ans de 50 % et réduit la probabilité de mariage des filles de 7,5 points de pourcentage en moyenne.
- ▶ Les systèmes éducatifs africains comptent aujourd'hui environ 60 millions d'enfants de plus qu'il y a 20 ans, soit la croissance la plus rapide que le continent ait jamais connue. Le lancement des réformes telles que la gratuité de l'enseignement primaire dans toute la région a joué un rôle crucial dans l'augmentation des taux de scolarisation. Toutefois, la tâche n'est pas terminée : des millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés et la demande d'éducation continue d'augmenter avec la croissance démographique. Environ un tiers des enfants d'Afrique subsaharienne abandonnent l'école avant d'avoir terminé le cycle primaire, en raison de facteurs tels que la pauvreté et l'insuffisance des infrastructures scolaires. Les mariages et les grossesses précoces sont également à l'origine de l'abandon scolaire, même au niveau primaire, en particulier chez les filles.

- ▶ Pour parvenir à l'éducation universelle à l'horizon 2030, les systèmes éducatifs doivent être développés de toute urgence : 170 millions d'enfants et d'adolescents supplémentaires, dont environ 100 millions d'enfants non scolarisés, devront être accueillis dans les salles de classe, ce qui nécessite la construction de 9 millions de nouvelles salles de classe ainsi que la formation et le déploiement de 11 millions d'enseignants supplémentaires.
- ▶ Les progrès réalisés en matière de scolarisation n'ont pas abouti à un apprentissage sur l'ensemble du continent. En dépit de l'amélioration des résultats d'apprentissage dans certains pays, près de neuf enfants sur dix en Afrique subsaharienne sont incapables de lire et de comprendre des textes simples à l'âge de 10 ans, contre une moyenne de 70 % dans d'autres pays à revenu faible ou intermédiaire. Ces déficits d'apprentissage précoces déclenchent une cascade d'effets négatifs tout au long du parcours éducatif de l'enfant : retards d'apprentissage persistants, redoublements fréquents et abandons scolaires précoces. En jumelant ces problèmes à un accès limité à l'enseignement secondaire et postsecondaire et à la formation, une grande majorité des jeunes Africains quittent le système éducatif sans avoir acquis des compétences fondamentales en lecture, écriture et calcul, ainsi que d'autres compétences pertinentes pour le marché du travail.
- ▶ Pour transformer les systèmes éducatifs de la région, il est nécessaire d'engager des réformes et des investissements audacieux autour de deux grands objectifs interdépendants. Le premier consiste à mettre en place une base solide en veillant à ce que tous les enfants acquièrent des compétences de base. Le second consiste à doter les jeunes et la main-d'œuvre de compétences adaptées à l'évolution du marché du travail.

Démarrer sous les meilleurs auspices—s'assurer que tous les enfants acquièrent une base solide de compétences

- ▶ Un changement de paradigme s'impose pour aller au-delà de la scolarisation universelle dans l'éducation de base, vers l'apprentissage universel. Pour relever ce défi, les pays doivent commencer à investir dès le début du cycle de vie afin de garantir aux enfants le meilleur départ possible pour l'apprentissage tout au long de la vie. Pour ce faire, il faut élargir l'accès à des interventions de qualité en matière de développement de la petite enfance. Actuellement, en Afrique subsaharienne, sept enfants sur dix ne bénéficient pas d'un enseignement préprimaire et, par conséquent, de nombreux enfants commencent l'école primaire sans être disposés à apprendre. Des investissements globaux dans le développement de la petite enfance, par le biais d'un cadre multisectoriel combinant des interventions dans les domaines de l'éducation, de la nutrition, de la santé et de la protection sociale, seront essentiels pour accélérer le développement du capital humain de l'Afrique.
- ▶ Les pays africains doivent se concentrer sans relâche sur l'apprentissage fondamental, ce qui nécessitera un enseignement de qualité, adapté à l'objectif visé. Des interventions rentables telles que la pédagogie structurée, l'enseignement ciblé par niveau d'apprentissage, l'enseignement dans la langue maternelle de l'enfant, ainsi que l'évaluation régulière de l'apprentissage peuvent stimuler des améliorations rapides des compétences fondamentales. L'accent devrait être mis sur la qualité de l'interaction entre l'élève et l'enseignant dans la salle de classe afin d'obtenir de meilleurs résultats d'apprentissage, ce qui nécessitera un suivi rigoureux des résultats.
- ▶ Les enseignants sont l'un des facteurs les plus importants pour déterminer la qualité de l'éducation, et les salaires des enseignants représentent plus de 90 % des coûts récurrents dans la plupart des systèmes éducatifs. Pour améliorer les résultats de l'apprentissage, il est donc indispensable de procéder à des réformes systémiques et à long terme de la gestion du personnel enseignant afin

de maximiser l'impact de ce facteur éducatif crucial. Ces réformes peuvent inclure d'opter pour un recrutement rigoureux et fondé sur le mérite, de mieux rémunérer les enseignants et de les inciter à travailler dans des zones enclavées, de leur offrir une formation de qualité et un appui continu, et d'évaluer régulièrement leurs performances en fonction de l'évolution de leur carrière. De telles réformes nécessitent un engagement politique fort et durable et un large soutien de la part d'un large éventail de parties prenantes, y compris les enseignants, les parents et les communautés. Pour être efficace, le programme de réformes doit être centré sur l'amélioration de l'apprentissage.

- ▶ Les pays d'Afrique subsaharienne doivent poursuivre leurs efforts pour élargir l'accès à l'éducation, afin de garantir que toutes les générations d'enfants, actuelles et futures, s'inscrivent à l'école et y restent. Pour ce faire, il faudra investir davantage dans les infrastructures afin de créer plus d'espaces offrant des cadres d'apprentissage décentes. Cela nécessite une planification minutieuse, fondée sur des données, car les pays doivent peser les compromis entre les coûts élevés de la réduction de la taille des classes et la nécessité de fournir d'autres éléments essentiels d'un cadre d'enseignement et d'apprentissage de qualité, tels qu'une formation solide des enseignants, un appui et un soutien continu, et une intégration stratégique de la technologie. À court terme, le simple fait d'informer les parents et les étudiants de la qualité des écoles locales, du financement de l'éducation et des revenus plus élevés associés à l'éducation peut augmenter les taux d'inscription de manière rentable.

Doter les jeunes et la main-d'œuvre de compétences adaptées à une économie mondiale en constante évolution

- ▶ L'amélioration de l'accès équitable et de la qualité du développement des compétences sera essentielle pour l'Afrique afin de préparer et d'équiper sa vaste population de jeunes, qui ne cesse de croître, pour qu'elle soit productive et stimule la croissance. Le contexte du développement des compétences en Afrique subsaharienne peut s'améliorer considérablement en adoptant des approches axées sur la demande afin d'améliorer la pertinence et la réactivité du marché du travail. L'évolution vers une formation axée sur la demande peut contribuer à résoudre un paradoxe : la région a besoin de ces compétences pour se moderniser, mais ne dispose pas des industries nécessaires pour stimuler la demande de compétences et, par conséquent, l'investissement. Il en résulte un décalage entre les aspirations des jeunes à des emplois formels hautement qualifiés et la prévalence du travail informel à faible productivité, une source clé d'insatisfaction et de déconnexion des jeunes. La proportion de jeunes non scolarisés, sans-emploi ou formation est élevée et estimée à 21,9 % en 2023.
- ▶ Les pays doivent continuer à élargir les possibilités de développement de compétences de qualité, en adaptant les modalités des programmes au profil varié de leurs jeunes et de leur personnel. Des mesures délibérées doivent être prises pour permettre aux jeunes femmes de s'engager dans des domaines historiquement dominés par les hommes. Les stratégies de développement des compétences doivent être sélectives et axées sur les secteurs émergents et à croissance rapide, y compris les industries numériques et vertes. Pour ce faire, il est nécessaire d'établir des partenariats solides entre les programmes de développement des compétences et l'industrie afin de mieux adapter les programmes d'études et les dispositions en matière de formation à l'évolution des exigences des marchés du travail. La collecte régulière de données et leur surveillance sont nécessaires pour suivre l'offre et la demande de compétences et répondre rapidement aux inadéquations. Les pays n'ont pas besoin de tout faire seuls ; ils peuvent au contraire s'appuyer sur leurs points forts pour exploiter leurs avantages comparatifs et collaborer avec les pays partenaires de la région pour doter leur main-d'œuvre nationale des compétences nécessaires.

Investir intelligemment

- ▶ Dans un contexte marqué par des contraintes budgétaires croissantes, garantir l'allocation de ressources suffisantes pour mettre en œuvre les réformes décrites dans ce volume nécessitera un engagement soutenu de la part des pouvoirs publics et des autres parties prenantes de l'éducation. Les dépenses publiques d'éducation en tant que part du PIB en Afrique subsaharienne sont relativement modestes, à environ 4 %, et bien en deçà de l'objectif d'approcher les 7 % pour atteindre les objectifs nationaux et lutter contre la crise de l'apprentissage. Les dépenses réelles par enfant se sont stabilisées depuis 2011 à environ 225 dollars par enfant en âge d'être scolarisé, bien en dessous de la région suivante la plus faible (l'Asie du Sud, avec 446 dollars). Les dépenses doivent être multipliées et soutenues au cours des prochaines années afin d'accélérer les progrès en matière d'éducation. Les pressions budgétaires actuelles imposent des choix difficiles aux décideurs politiques, mais le rendement économique d'un investissement productif dans l'éducation est élevé et permet de créer un cercle vertueux dans lequel un meilleur apprentissage stimule la croissance et crée à son tour une marge de manœuvre pour redimensionner les dépenses d'éducation.
- ▶ Pour améliorer les résultats de l'apprentissage et favoriser la confiance dans des allocations budgétaires plus élevées, les systèmes éducatifs doivent faire preuve d'une utilisation beaucoup plus efficace des ressources, c'est-à-dire réaliser plus pour chaque dollar dépensé. Les évaluations des investissements prévus avec le soutien de la Banque mondiale montrent que les réformes de la gestion des enseignants peuvent améliorer l'efficacité des enseignants et réduire l'absentéisme, ce qui permettrait de réaliser des économies équivalentes à 25 % de la masse salariale des enseignants. Des économies peuvent également être réalisées sur d'autres intrants : au Mozambique, par exemple, les réformes ont permis de réduire le coût des manuels scolaires de plus de 50 %. Des systèmes de suivi rigoureux sont nécessaires pour accompagner l'extension des interventions rentables afin de garantir que les résultats de l'apprentissage s'améliorent effectivement comme prévu. Finalement, l'adoption de normes d'approvisionnement communes et la collaboration entre les pays peuvent permettre de réaliser des économies supplémentaires et des économies d'échelle dans les domaines de l'infrastructure, de la fourniture de matériel d'enseignement et d'apprentissage et du déploiement des technologies.

Section 1 : Développements récents et perspectives

1.1 : PERSPECTIVES DE CROISSANCE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

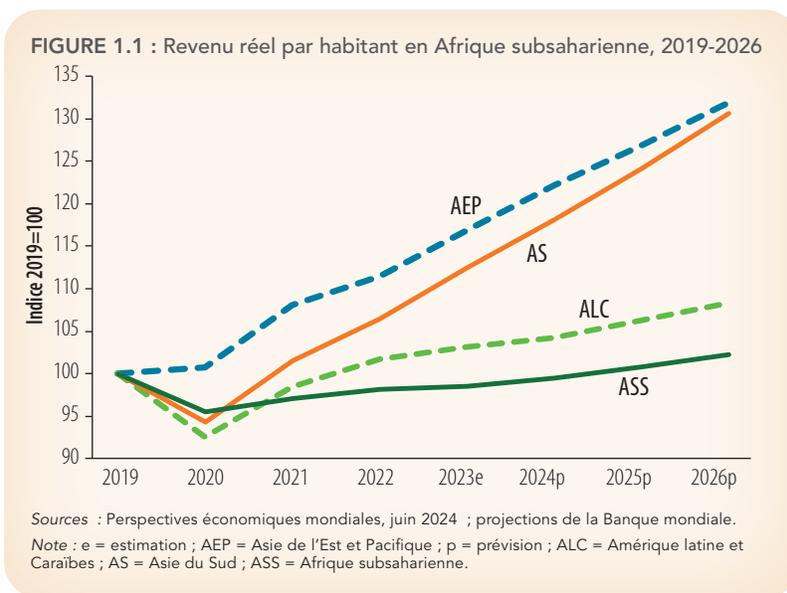
L'activité économique reprend en 2024, mais peine à retrouver les niveaux d'avant la pandémie

La croissance de l'activité économique en Afrique subsaharienne devrait se redresser de 2,4 % en 2023 à 3,0 % en 2024, puis se maintenir vers une moyenne de 4 % en 2025-2026. Alors que l'inflation ralentit dans la plupart des pays de la région grâce à des politiques monétaires et fiscales rigoureuses, les améliorations de la consommation et de l'investissement privés semblent être le moteur du rebond en 2024. La résilience de la croissance aux États-Unis, la reprise du commerce mondial et l'assouplissement progressif des conditions financières dans le monde, en particulier au cours du second semestre de cette année, soutiennent également la croissance dans la région.

La croissance par habitant en Afrique subsaharienne devrait s'accélérer pour atteindre 0,5 % en 2024 et une moyenne de 1,5 % en 2025-2026. La reprise post-pandémie de COVID-19 a été lente jusqu'à présent et reste à la traîne par rapport à celle affichée par d'autres grandes régions du monde. Les prévisions régionales de revenu par habitant suggèrent que l'Afrique subsaharienne sera en mesure de dépasser son niveau pré-pandémie en 2026, mais le revenu réel par habitant de la région en 2026 ne devrait être supérieur que de 2 % à celui de 2019. Par contraste, le niveau de vie en Asie de l'Est et Pacifique ainsi qu'en Asie du Sud en 2026 devrait être supérieur d'environ 30 % à celui de 2019 (figure 1.1).

Il existe un sentiment d'urgence croissant quant à la nécessité de relancer la croissance, suite aux piètres performances de la région depuis l'effondrement des cours internationaux des matières premières en 2014-2015. L'adéquation des politiques macroéconomiques devient alors essentielle. Les politiques fiscales devront soutenir les investissements publics favorisant la croissance, améliorer le sort des pauvres et des défavorisés et renforcer l'efficacité

des dépenses. Il faudra aussi réformer le pacte fiscal et réduire le fardeau de la dette, et exiger des responsables de la politique fiscale plus de transparence, de crédibilité, de discipline et de responsabilité. Les cadres budgétaires à moyen terme (y compris une évaluation des mesures annoncées en matière de fiscalité et de dépenses), les stratégies de gestion de la dette et les plans d'emprunt devront être divulgués au public. Pour parvenir à une croissance soutenue et inclusive, il faudra des politiques budgétaires qui privilégient l'efficacité et l'équité. L'imposition progressive (y compris la collecte efficace des impôts fonciers), la fourniture de services publics (en particulier, les dépenses d'éducation et de santé pour les personnes défavorisées) font partie des différents choix permettant d'obtenir des résultats efficaces et équitables.



L'accélération de la croissance dans la région va également demander des politiques qui créent un environnement propice à l'investissement. L'intégration des principes de concurrence, de contestabilité et d'innovation dans les réglementations sectorielles et économiques favorisera la stabilité et la croissance des entreprises. Des investissements dans l'énergie, les réseaux de transport et les télécommunications seront nécessaires pour développer des infrastructures aujourd'hui coûteuses et de qualité médiocre qui découragent l'entrée sur le marché de nombreuses entreprises. D'autres investissements permettront d'accélérer la croissance inclusive en éliminant les contraintes de productivité, en réduisant le coût des biens livrés, en facilitant la circulation des personnes et des biens et en augmentant la compétitivité. Il sera également essentiel d'investir dans les ressources humaines pour stimuler la productivité et assurer la prospérité future de l'Afrique subsaharienne. Pour transformer la transition démographique en dividende, il faudra transformer le système éducatif. Cette transformation suppose : (1) de fournir à tous les enfants un socle solide de compétences de base (telles que la lecture, l'écriture, le calcul et l'esprit critique), et (2) de doter la main-d'œuvre des compétences et des connaissances technologiques nécessaires pour répondre aux exigences d'une économie mondiale en évolution rapide (section 2 de ce volume). Elle va également impliquer de trouver des solutions de financement innovantes et de donner la priorité aux interventions les plus rentables pour financer l'éducation. La plupart des pays de la région devront donc intensifier leurs efforts pour mobiliser des ressources en faveur de l'éducation et pour accroître l'efficacité de ces dépenses.

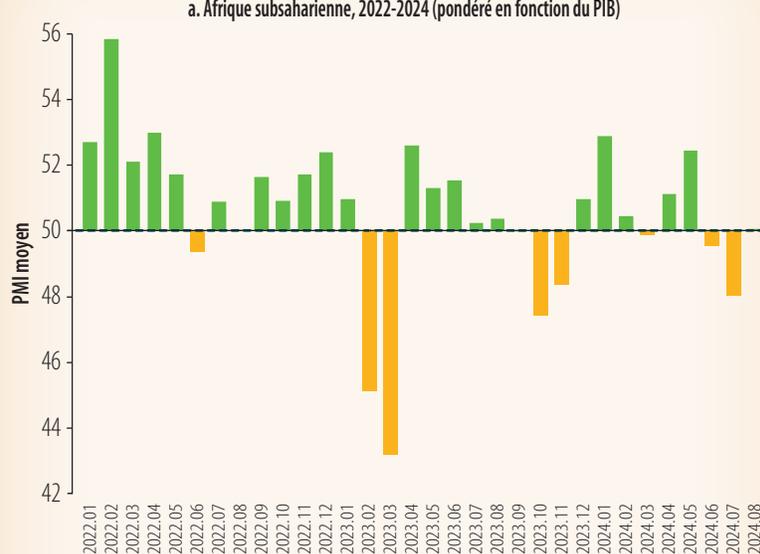
Malgré un rebond prévu en 2024, les indicateurs d'activité commerciale suggèrent que la reprise reste molle

Les indicateurs haute fréquence montrent que, globalement, l'activité dans l'industrie manufacturière et les services a progressé dans la région au cours du premier trimestre de cette année. Toutefois, la dynamique positive de l'activité commerciale s'est essoufflée et a décliné en juin et juillet – quoiqu'elle se soit légèrement redressée en août (figure 1.2). L'indice des directeurs d'achat S&P Global Afrique du Sud est resté en dessous de la barre des 50 points, marquant ainsi un léger recul de la performance du secteur privé en juin et juillet. Cette sous-performance est attribuée à la baisse de la production et des créations d'entreprises en raison de la diminution des ventes et de l'intensification des pressions du côté de l'offre. Cela s'explique par la congestion des ports nationaux et internationaux, qui a également perturbé les calendriers de livraison. Toutefois, la relâche des pressions inflationnistes et la normalisation progressive de l'approvisionnement en électricité contribuent à stabiliser la demande et l'activité. Au cours du deuxième trimestre 2024, le produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique du Sud a augmenté de 0,4 % sur une base trimestrielle, après une stagnation pendant le premier trimestre. L'atténuation des pressions inflationnistes a entraîné la hausse de la consommation privée et publique (1,4 % et 1 % en glissement trimestriel respectivement). La réduction de l'incertitude politique, une forte diminution des coupures d'électricité et les attentes quant à de nouvelles réductions des taux de la politique monétaire devraient créer un élan dans l'activité économique au cours des prochains trimestres.

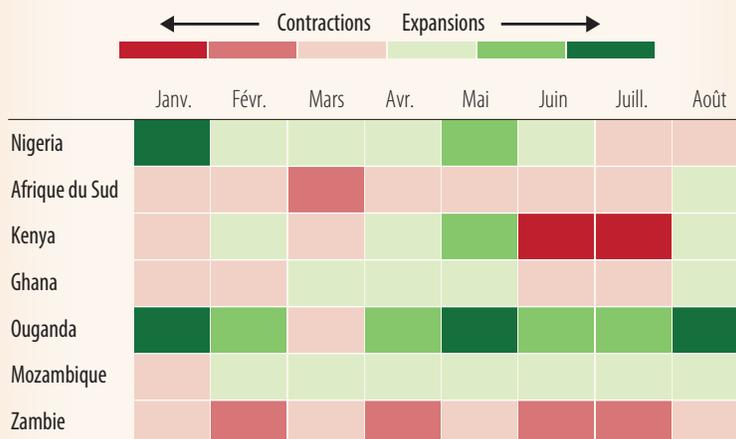
Au Nigeria, l'Indice des directeurs d'achat de Stanbic IBTC Bank est tombé sous le seuil de 50 en juillet 2024, indiquant une contraction de l'activité commerciale du secteur privé qui s'est poursuivie en août 2024. La baisse de la demande des clients (ainsi qu'une réduction des nouvelles commandes) semble être à l'origine de ce résultat. Les coûts des intrants continuent d'augmenter, tandis que la hausse des prix à la production se ralentit. La conjoncture des entreprises privées est restée globalement stagnante en juillet. La croissance du PIB s'est accélérée au Nigeria au deuxième trimestre 2024 (3 %

en glissement annuel), la production pétrolière ayant augmenté de 15,6 % en glissement annuel pour atteindre 1,41 million de barils par jour. Le secteur non pétrolier n'a progressé que de 2,8 % en glissement annuel. L'inflation globale a atteint un pic en juin, mais pourrait repartir à la hausse dès septembre. En effet, l'évolution du gouvernement vers une fixation des prix de l'essence en fonction du marché, qui a commencé en mai 2023 avec un triplement des tarifs, a entraîné une nouvelle augmentation de 40 à 45 % des prix de l'essence en septembre 2024.¹ Au Kenya, le climat des affaires s'est amélioré en août 2024, l'impact des récentes manifestations antigouvernementales ayant commencé à s'atténuer. À mesure que le fonctionnement des entreprises a commencé à se normaliser, la production a modérément augmenté et les nouvelles commandes ont affiché une légère reprise. Après les manifestations de juin et juillet, le gouvernement a retiré ses propositions d'augmentation des taxes.

FIGURE 1.2 : Indice des directeurs d'achat dans des pays d'Afrique subsaharienne



b. Pays d'Afrique subsaharienne sélectionnés, 2024



Sources : Haver Analytics ; Bloomberg Analytical Services.

Note : Le panel a représente la moyenne pondérée en fonction du PIB des indices PMI S&P Global composites correspondant aux sept pays pour lesquels les données sont disponibles. Les barres vertes et rouges indiquent la distance par rapport au repère de 50 points qui distingue la contraction de l'expansion. Le panneau b montre l'évolution de l'indice PMI composite dans les pays de la région. Les couleurs rouges (vertes) indiquent une contraction (expansion). Les tons plus foncés (plus clairs) de la couleur indiquent que la contraction ou l'expansion est plus forte (plus modeste). PIB = produit intérieur brut ; PMI = Indice des directeurs d'achat (Purchasing Managers' Index).

Après avoir atteint le creux de la vague en 2023, la croissance devrait reprendre en 2024

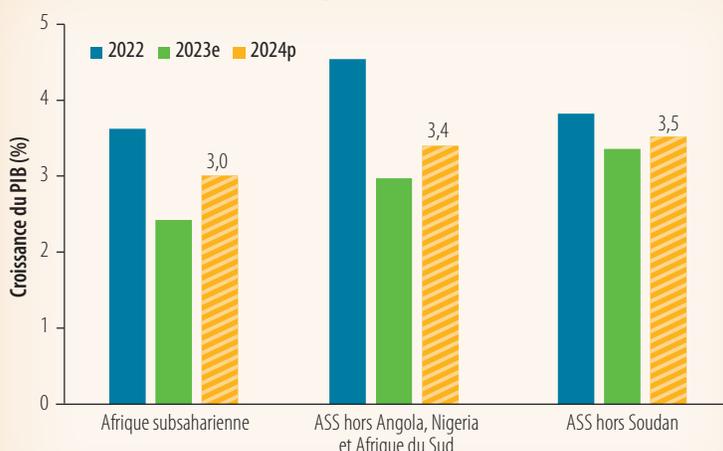
Il est prévu que la croissance en Afrique subsaharienne s'accélère, passant de 2,4 % en 2023 à 3 % en 2024, puis à un taux moyen de 4 % pour 2025-2026. Au niveau mondial, la reprise de l'activité économique en Afrique subsaharienne est favorisée par la résilience de la croissance dans les grandes économies, en particulier aux États-Unis, au cours du premier semestre de cette année, la reprise

¹ Un naira plus stable, soutenu par les réformes du marché des changes et l'amélioration des réserves, contribuerait également à réduire les coûts d'importation et à atténuer les pressions inflationnistes.

du commerce mondial, la stabilisation des prix des produits de base après les sommets atteints à l'éclatement de la guerre en Ukraine, ainsi que par l'assouplissement progressif des conditions financières mondiales et nationales attendu au cours du second semestre. La convergence de l'inflation vers les objectifs dans la plupart des pays de la région et un engagement plus solide en faveur de la stabilité macroéconomique et de la transparence continueront à stimuler la consommation privée et à améliorer la confiance des investisseurs.

Les estimations de croissance pour la région en 2023 et 2024 ont été revues à la baisse de 0,2 et 0,4 point de pourcentage respectivement par rapport aux projections du volume d'avril 2024 d'Africa's Pulse. Les prévisions de croissance pour 2024 ont été revues à la baisse pour environ la moitié des pays d'Afrique subsaharienne (23 sur 47). La croissance de la région continue à être tirée vers le bas par certains grands pays, notamment le Soudan. Les projections de croissance pour ce pays indiquent un effondrement de l'activité économique de 20 % en 2023 et de 15 % en 2024, du fait de l'impact économique de la guerre catastrophique qui y sévit.² La croissance dans la région se montre plus forte si l'on exclut le Soudan : l'activité économique en Afrique subsaharienne devrait croître de 3,5 % en 2024, soit une baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport aux prévisions du précédent volume d'Africa's Pulse (figure 1.3).

FIGURE 1.3 : Croissance en Afrique subsaharienne, 2022-2024



Source : Projections de la Banque mondiale.

Note : e = estimation ; ASS = Afrique subsaharienne.

Du côté des dépenses, la reprise de l'activité économique cette année s'explique principalement par un redressement de la consommation et de l'investissement privés. La consommation privée devrait s'accélérer en 2024, tandis que les pressions inflationnistes s'atténuent dans la majorité des pays de la région, ce qui renforce le pouvoir d'achat des ménages. La contribution de l'investissement s'est également accrue, alors que les pays de la région créent

une marge de manœuvre pour les réductions actuelles et futures des taux directeurs. Comme les pressions inflationnistes continuent leur recul et les anticipations restent solidement ancrées, les banques centrales des pays avancés et de ceux de la région adopteront une politique monétaire plus accommodante, ce qui stimulera la consommation et l'investissement privés tout au long de l'année prochaine. La consommation publique devrait apporter une contribution modeste en 2024-2025, les décideurs de la politique budgétaire continuant à mettre en place des mesures pour augmenter la collecte des recettes et faire face aux coûts élevés du service de la dette (figure 1.4). Du côté de la production, plus de la moitié du rebond de l'activité économique s'explique par l'essor des services. Le tourisme continue de se redresser et les investissements dans des projets d'infrastructure clés, notamment dans les transports, les communications et l'énergie (renouvelable), facilitent la prestation des services. La modeste contribution de l'agriculture en 2023-2024 est attribuée aux défis structurels auxquels le secteur est confronté, mais aussi aux chocs climatiques qui continuent de frapper les pays de la région (figure 1.5).

² Le conflit armé qui a éclaté au Soudan en avril 2023 a gravement dégradé l'activité économique et les infrastructures d'éducation et de santé et a pratiquement interrompu les services dans les secteurs du commerce, de la finance, de l'information et de la communication. L'érosion des capacités de l'État s'est accompagnée d'une aggravation des problèmes de sécurité alimentaire et de déplacements forcés.

FIGURE 1.4 : Contribution à la croissance du PIB : approche par les dépenses, 2019-2025

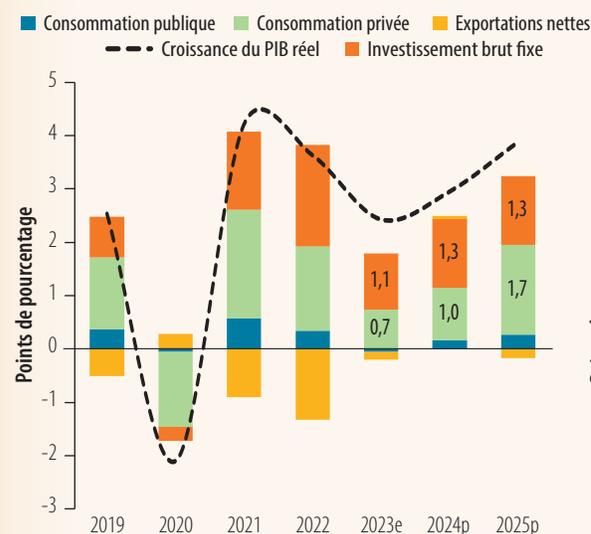
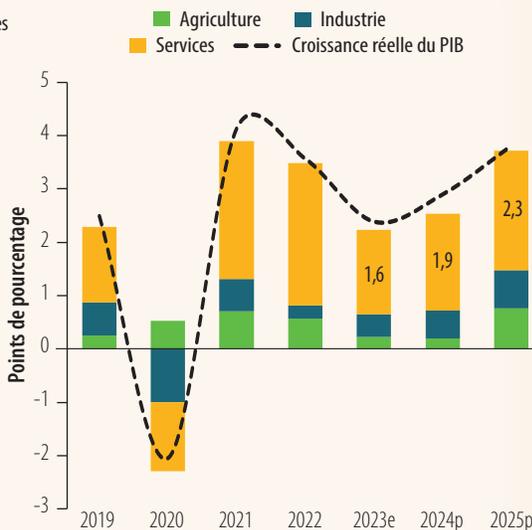


FIGURE 1.5 : Contribution à la croissance du PIB : approche par la production sectorielle, 2019-2025



Source : Projections de la Banque mondiale (modèle macroéconomique et budgétaire de la Banque mondiale).

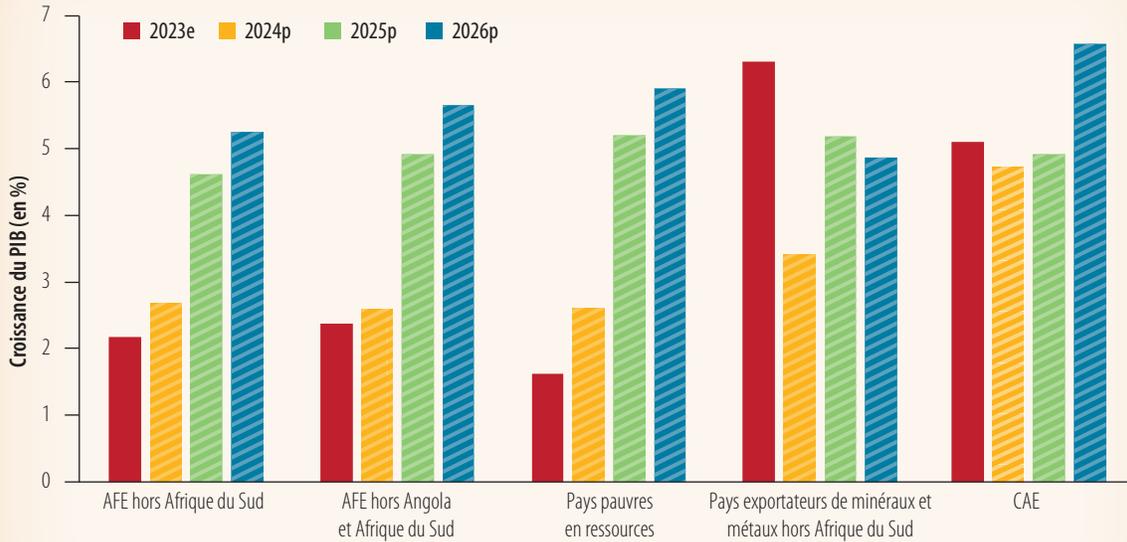
Note : L'évolution des stocks et les écarts statistiques ne sont pas présentés dans la figure 1.4. Les taxes nettes ne sont pas représentées par la figure 1.5. e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut.

Le rythme de la reprise devrait varier selon les sous-régions en 2024

La vigueur de la reprise économique est très hétérogène d'un pays de la région à l'autre. La croissance devrait s'accélérer dans près de 60 % des pays d'Afrique subsaharienne (27 sur 47) en 2024. La progression médiane pour ces 27 pays est de 0,5 point de pourcentage, avec une accélération de la croissance économique plus rapide dans certains pays, notamment le Niger (3,6 points de pourcentage), l'Angola (2,2 points de pourcentage) et le Sénégal (1,5 point de pourcentage). Cependant, la relance reste timide et la plupart des pays de la région ne sont toujours pas en mesure de dépasser leur rythme de croissance de 2000-2019. Environ six pays de la région sur dix affichent cette année une croissance plus lente que la moyenne de cette période. Pour ces pays peu performants, la croissance en 2024 est inférieure d'environ 2 points de pourcentage à celle des deux premières décennies de ce siècle ; et dans six pays, cette différence atteint même plus de 3 points de pourcentage.

L'activité économique dans la sous-région Afrique de l'Est et australe (AFE) devrait se redresser de 1,7 % en 2023 à 2,2 % en 2024 et continuer à prendre de la vitesse pour atteindre 3,9 % en 2025-2026. L'Angola et l'Afrique du Sud continuent de peser sur les performances économiques de la sous-région. Si l'on exclut ces deux pays, la sous-région de l'AFE devrait croître de 2,6 % en 2024 et de 5,3 % en 2025-2026 (figure 1.6). La Communauté d'Afrique de l'Est est la plus performante de la sous-région, avec un taux de croissance de 4,7 % en 2024 et des prévisions de 5,7 % pour 2025-2026. Le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda ont été les principaux contributeurs à la performance de croissance de la Communauté d'Afrique de l'Est.

FIGURE 1.6 : Prévisions de croissance pour la sous-région de l'AFE, 2023-2026 (en pourcentage)



Source : Projections de la Banque mondiale (modèle macroéconomique et budgétaire de la Banque mondiale).

Note : AFE = Afrique de l'Est et australe ; AFW = Afrique de l'Ouest et centrale ; CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; e = estimation ; CAE = Communauté d'Afrique de l'Est ; p = prévision ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

L'activité économique en Afrique du Sud devrait rebondir, avec un taux de croissance passant de 0,7 % en 2023 à 1,1 % en 2024 et 1,6 % en 2025-2026. Des améliorations au niveau de l'approvisionnement en électricité et des réformes dans le secteur des transports devraient soutenir une croissance plus marquée. L'inflation globale devrait rester proche du point médian de la fourchette cible (4,5), ce qui laisse à la Banque centrale d'Afrique du Sud une marge de manœuvre pour réduire davantage les taux directeurs.³ Comme les attentes inflationnistes restent bien ancrées à la fourchette cible, la consommation des ménages continuera de se redresser et devrait s'accélérer pour passer d'un taux de croissance de 0,8 % en 2024 à 1,6 % en 2025-2026. La progression de l'investissement est de 0,9 % en 2024 et devrait atteindre 4,3 % en 2025-2026 grâce à la baisse des taux d'intérêt et à l'augmentation de la demande globale.

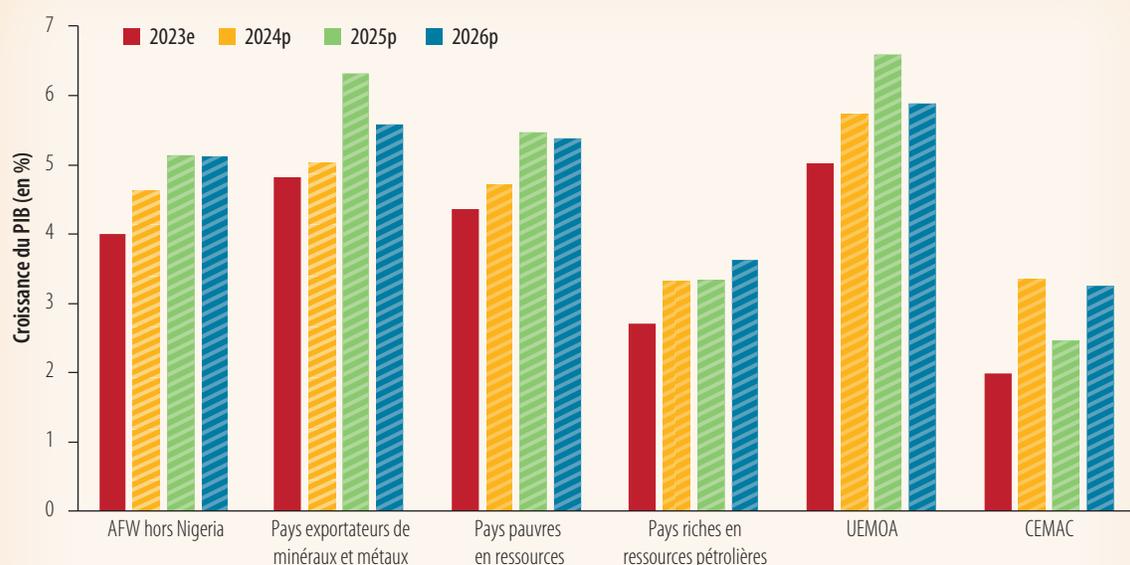
En Angola, la croissance devrait s'accélérer, passant de 1 % en 2023 à 3,2 % en 2024. La réduction des goulets d'étranglement dans la production pétrolière, tels que les arrêts pour maintenance des principaux champs pétroliers, a soutenu la relance de l'activité économique. Toutefois, les perspectives de croissance pour 2025-2026 restent limitées par la lenteur de la mise en œuvre des réformes structurelles qui favoriseraient la diversification de l'économie. L'inflation des prix à la consommation devrait atteindre un sommet en 2024 et les pressions inflationnistes diminuer progressivement en 2025-2026, grâce au resserrement de la politique monétaire et à l'assainissement budgétaire. Enfin, le Kenya devrait afficher une croissance de 5 % en 2024 et de 5,1 % en 2025-2026. L'amélioration des conditions macroéconomiques, qui se traduit par une baisse de l'inflation et une plus grande stabilité du shilling, soutient la consommation et l'investissement privés. Les pressions sur les liquidités ont exposé le Kenya à une plus grande volatilité macrofinancière, car le pays a dû trouver des fonds pour financer des déficits budgétaires plus élevés et des remboursements d'obligations. Du point de vue de la production sectorielle, les reprises dans l'agriculture et le tourisme soutiennent l'activité économique.

³ Le 19 septembre 2024, la Banque centrale sud-africaine a réduit son taux repo de 25 points de base pour la première fois en quatre ans.

Dans la sous-région Afrique de l’Ouest et centrale (AFW), l’activité économique devrait progresser de 3,3 % en 2023 à 3,9 % en 2024 et poursuivre sur son élan pour atteindre 4,2 % en 2025-2026. Si l’on exclut le Nigeria, la sous-région de l’AFW devrait croître plus rapidement : 4,8 % en 2024 et 5,1 % en 2025-2026 (figure 1.7). L’Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) devrait enregistrer une croissance de 5,7 % en 2024 et 6,2 % en 2025-2026. La forte progression du Bénin, de la Côte d’Ivoire, du Niger et du Sénégal soutient la performance de l’UEMOA.

La croissance économique au Nigeria devrait s’élever à 3,3 % en 2024 et 3,6 % en 2025-2026, les réformes macroéconomiques et fiscales commençant progressivement à porter leurs fruits. L’inflation a culminé en juin 2024 (à 34,2 % en glissement annuel) et s’est ralentie à 33,4 % en juillet, puis à 32,2 % en août. Les effets inflationnistes de l’affaiblissement du naira au cours des premiers mois de cette année et de la suppression de la subvention à l’essence au second semestre 2023 semblent s’atténuer progressivement. Cependant, une nouvelle hausse des prix de l’essence de 40 à 45 % en septembre pourrait inverser la tendance désinflationniste. La consolidation des réformes macroéconomiques devrait appuyer une croissance plus robuste dans le pays en 2025. Grâce à une forte consommation privée et à l’approfondissement du capital, la croissance en Côte d’Ivoire devrait s’élever à 6,5 % en 2024 et rester ferme à 6,6 % en 2026. Les investissements dans les infrastructures, en particulier dans les secteurs du numérique et des transports, l’exploitation des récentes découvertes de pétrole et des politiques macroéconomiques prudentes devraient renforcer la confiance des investisseurs et améliorer les perspectives de croissance.

FIGURE 1.7 : Prévisions de croissance pour la sous-région de l’AFW, 2023-2026 (en pourcentage)



Source : Projections de la Banque mondiale (modèle macroéconomique et budgétaire de la Banque mondiale).

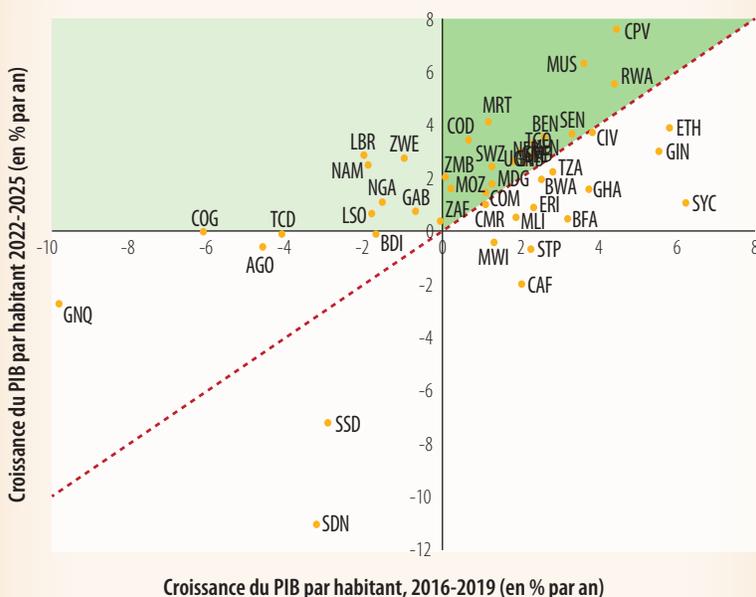
Note : AFE = Afrique de l’Est et australe ; AFW = Afrique de l’Ouest et centrale ; CEMAC = Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale ; e = estimation ; CAE = Communauté d’Afrique de l’Est ; p = prévision ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

Malgré une reprise timide en 2024, l'Afrique subsaharienne présente quelques points positifs

En 2024, la croissance du PIB réel de 27 pays de la région devrait s'accélérer, et, dans huit de ces pays, dépasser les 5 %, notamment en Côte d'Ivoire (6,5 %), au Sénégal (6,1 %), en Ouganda (6 %) et en Tanzanie (5,4 %), entre autres. Si l'on examine de plus près les dix dernières années, il convient de se demander si les perspectives de croissance en Afrique subsaharienne se sont améliorées. Si tel est le cas, combien de pays de la région ont dépassé leurs niveaux de croissance du PIB réel par habitant d'avant la pandémie ? La figure 1.8 compare le rythme de croissance par habitant pour les périodes prépandémie (2016-2019) et post-pandémie (2022-2025) dans les pays d'Afrique subsaharienne.

Près de 40 % des pays d'Afrique subsaharienne (19 sur 47) ont enregistré une croissance par habitant positive en 2016-2019 et 2022-2025, et dépassent leurs performances d'avant la pandémie. Dix d'entre eux affichent des taux de croissance annuels moyens par habitant estimés qui dépassent 3 % par an

FIGURE 1.8 : Croissance par habitant dans les pays d'Afrique subsaharienne, comparaison 2016-2019 et 2022-2025p



Source : Projections de la Banque mondiale (modèle macroéconomique et budgétaire de la Banque mondiale).

Note : La ligne rouge est une ligne à 45°. Les pays qui se situent au-dessus de cette ligne et qui affichent une croissance positive en 2022-2025 ont une croissance supérieure aux taux prépandémiques. Pour une liste des codes de pays, voir <https://www.iso.org/obp/ui/#search>.

pour 2022-2025, notamment le Bénin, le Kenya, la Mauritanie, l'Île Maurice, le Rwanda et le Sénégal. Les réformes structurelles et les investissements publics dans les infrastructures comptent parmi les principaux moteurs de cette amélioration des performances. D'autres pays ont vu leur revenu par habitant augmenter au cours des deux périodes, mais leur croissance post-pandémique n'est pas aussi forte que celle de la période précédant la COVID-19. Environ un quart des pays de la région (11 sur 47) partagent cette caractéristique. Deux pays de ce groupe affichent cependant une croissance par habitant élevée (supérieure à 3,5 % par an) en 2022-2025, à savoir la Côte d'Ivoire et

l'Éthiopie. Dans d'autres pays, la croissance par habitant se ralentit de plus de 2 points de pourcentage en 2022-2025 (Ghana et Guinée). Enfin, la croissance par habitant dans les plus grands pays de la région, le Nigeria et l'Afrique du Sud, reste inférieure à 1 % par an, malgré une légère amélioration par rapport à la période prépandémique (figure 1.8).

1.2 : L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

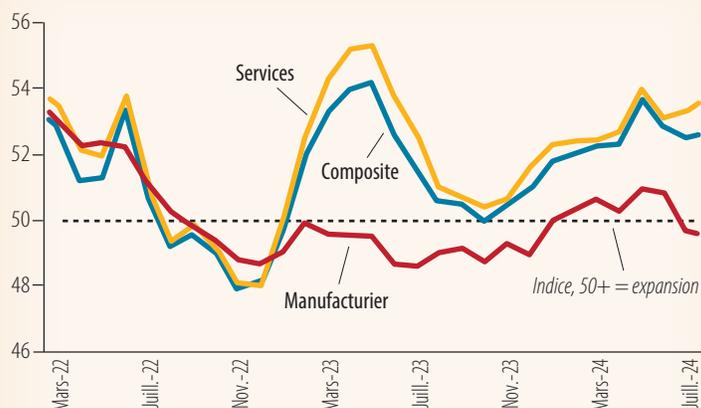
L'économie mondiale est soutenue par le redressement de l'activité dans les principales économies

L'économie mondiale se stabilise, après plusieurs années de chocs négatifs qui se sont chevauchés. La croissance mondiale devrait s'élever à 2,6 % cette année et rester stable pour la première fois en trois ans. En 2024, elle devrait atteindre un rythme plus rapide que prévu, en raison de l'expansion solide et continue de l'économie des États-Unis. Les indicateurs haute fréquence montrent qu'en dépit des coûts de financement élevés et des tensions géopolitiques accrues, l'activité mondiale s'est raffermie au cours des huit premiers mois de 2024 (figure 1.9).

La croissance globale des économies avancées devrait se maintenir à 1,5 % en 2024, avec des divergences entre les principales économies. La faiblesse de l'activité dans la zone euro et au Japon, due en grande partie à la persistance d'une demande intérieure médiocre, s'accompagnera d'une croissance résiliente aux États-Unis. L'activité se redresse à mesure que l'inflation se stabilise et que le cycle de resserrement monétaire touche à sa fin. Toutefois, les perspectives à court terme de la politique monétaire restent hétérogènes d'une

économie avancée à l'autre. Compte tenu de la résilience de l'activité et d'une inflation supérieure aux objectifs, l'assouplissement de la politique monétaire aux États-Unis devrait commencer plus tard que dans la zone euro, où les taux ont été abaissés mi-2024 et où les effets sur l'inflation des chocs d'offre passés continuent de s'estomper. Les attentes de baisses de taux s'intensifient à mesure que s'efface l'excédent de rendement des bons du Trésor américain à court terme par rapport aux bons à long terme (figure 1.10). En 2025, le contraste entre les performances de croissance des principales économies devrait être moins marqué, étant donné le ralentissement prévu aux États-Unis et le redressement de la croissance dans la zone euro.

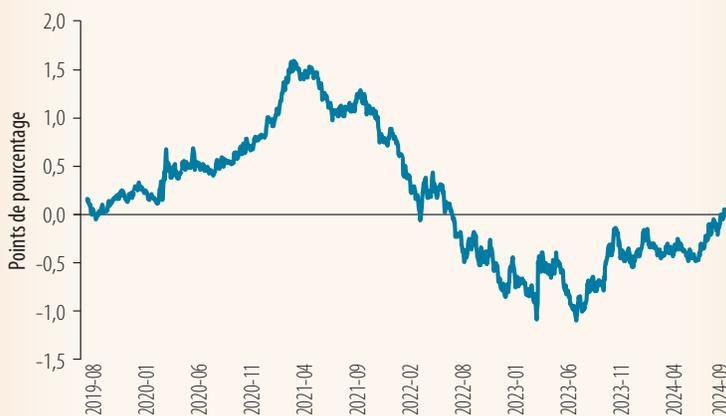
FIGURE 1.9 : Indice des directeurs d'achat, 2022-2024



Source : Haver Analytics.

Note : La dernière observation date d'août 2024.

FIGURE 1.10 : Écart de rendement entre les types d'obligations d'État aux États-Unis, 2019-2024



Source : Banque fédérale de réserve de Saint-Louis.

Note : Les valeurs correspondent au taux à échéance constante du Trésor américain à 10 ans moins le taux à 2 ans.

La croissance des marchés émergents et des économies en développement (EMDE – Emerging markets and developing economies) devrait passer de 4,2 % en 2023 à 4 % en 2024 et rester globalement stable en 2025-2026, un taux proche des estimations de la croissance potentielle de ces pays pour les années 2020. Si l'on exclut la Chine, la croissance des EMDE devrait s'élever à 3,5 % cette année, puis se consolider pour atteindre une moyenne de 3,9 % sur 2025-2026. La contribution de la demande intérieure à la croissance de ces marchés devrait diminuer cette année par rapport à 2023, avant de se redresser en 2025-2026. La contribution plus faible de cette année reflète en grande partie des évolutions idiosyncrasiques dans quelques-uns des plus grands EMDE. En revanche, dans de nombreux autres, la demande intérieure devrait s'améliorer, soutenue par une baisse de l'inflation, un assouplissement des conditions financières et un rebond cyclique du commerce, reflétant le raffermissement de la demande de certaines économies avancées. Néanmoins, des défis majeurs persistent dans les économies vulnérables, notamment dans les pays à faible revenu (PFR) et ceux qui sont confrontés à des niveaux élevés de conflit et de violence.

En Chine, la croissance s'est affaiblie au premier semestre 2024 et devrait afficher un ralentissement sur l'ensemble de l'année, car la hausse attendue des exportations de biens et de l'activité industrielle, soutenue par la reprise du commerce mondial, est contrebalancée par une consommation plus faible (figure 1.11). L'investissement restera modéré. La baisse de l'investissement immobilier a pesé sur la croissance globale de l'investissement ; la crise dans ce secteur, qui est entrée dans sa troisième année, se poursuit avec une nouvelle chute des prix de l'immobilier. La croissance devrait continuer son repli en 2025, car le ralentissement de la croissance de la productivité et de l'investissement, associé à l'augmentation de la dette publique et privée, pèsera sur l'activité. Avec la baisse de la population pour la deuxième année consécutive en 2023, et dans un contexte de taux de fécondité faible et en diminution,

FIGURE 1.11 : Croissance du PIB en Chine



Source : Haver Analytics.

Note : Les valeurs sont des variations en glissement annuel. PIB = produit intérieur brut.

les vents contraires démographiques devraient s'intensifier, entraînant une baisse de la croissance potentielle.

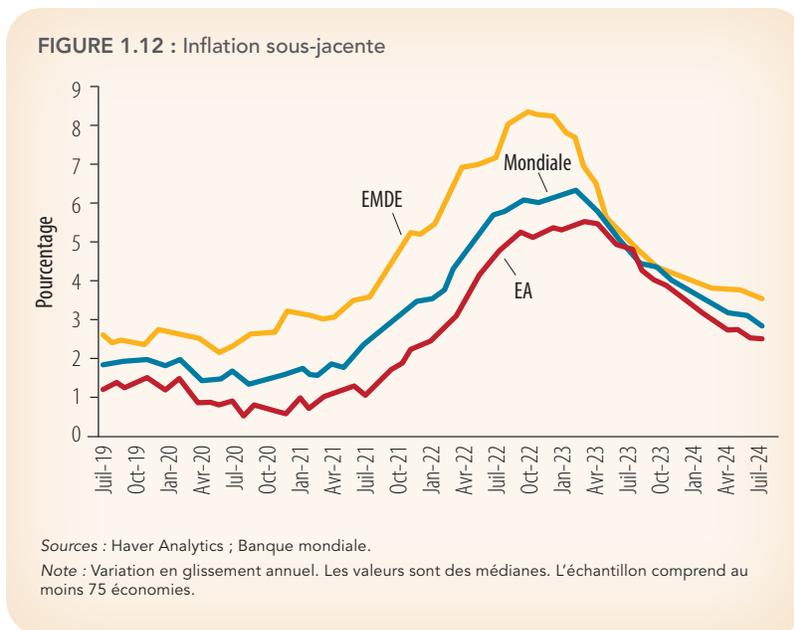
La croissance du commerce mondial devrait s'accélérer cette année, ce qui représente une amélioration par rapport à l'année dernière, mais rester inférieure aux taux moyens observés au cours des deux décennies précédant la pandémie. Cette prévision implique une reprise de la croissance du commerce des biens après un début d'année

morose, soutenue par un rebond de la demande mondiale de biens, à mesure que la reconstitution des stocks reprend aux États-Unis et dans la zone euro, et que la demande de la Chine reste stable. Dans le même temps, la croissance du commerce des services devrait se stabiliser à un niveau proche de son rythme pré-pandémie. La croissance du commerce devrait se relever pour atteindre 3,4 % en 2025, en lien avec une reprise de la croissance dans la zone euro et dans les pays émergents à l'exclusion de la Chine, puis rester stable en 2026.

L'inflation mondiale a continué de baisser, mais reste supérieure à l'objectif dans la plupart des économies avancées. L'inflation sous-jacente est restée obstinément élevée dans de nombreuses économies, impulsée par une croissance rapide des prix des services (figure 1.12). La phase initiale de désinflation après la pandémie a été soutenue par la chute des prix de l'énergie ainsi que par l'affaiblissement des pressions sur la chaîne d'approvisionnement. Récemment, le rythme de désinflation des prix à la consommation s'est ralenti, reflétant un rebond partiel des prix de l'énergie, ainsi qu'un fléchissement notable de la baisse de l'inflation sous-jacente. Dans les économies avancées, la désinflation des prix à la consommation des biens semble avoir atteint le creux de la vague, tandis que l'inflation des prix à la consommation des services reste élevée. Jusqu'à fin 2024, le maintien d'orientations de politique monétaire restrictives et les freins aux hausses de salaire devraient contribuer à réduire encore l'inflation.

Les rendements des obligations d'État sont bien supérieurs aux niveaux pré-pandémie et, en l'absence de chocs négatifs importants sur la croissance, ils devraient le rester pendant un certain temps, compte tenu de la persistance d'une inflation

supérieure à l'objectif et de la tension sur les marchés de l'emploi. La plupart des banques centrales des économies avancées continuent de souligner que le rythme de l'assouplissement sera prudent, reflétant les pressions inflationnistes persistantes et, dans le cas des États-Unis, une activité économique robuste.



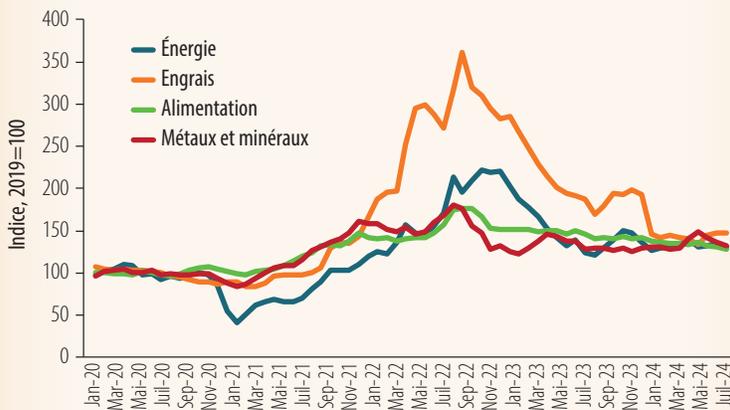
Les prix des produits de base ont modérément augmenté en 2024

Après une forte baisse entre mi-2022 et mi-2023, les fluctuations des prix des produits de base ont été moins prononcées au cours du second semestre de l'année dernière. Depuis le début de l'année, les prix globaux des matières premières ont légèrement grimpé en 2024 (2,3 %), dans un contexte de conditions d'approvisionnement tendues et de signes d'un redressement de l'activité industrielle. Les prix du pétrole ont fluctué cette année, avec une tendance nettement à la hausse en avril dans le contexte de l'escalade des tensions au Moyen-Orient, mais un repli par la suite. Les cours des métaux, à l'exclusion de ceux des métaux précieux, devraient rester bien au-dessus des niveaux d'avant la pandémie. En effet, la baisse de la demande de métaux associée à la diminution des investissements immobiliers en Chine devrait être contrebalancée par le raffermissement de la demande industrielle mondiale et les investissements dans les énergies propres à forte intensité en métaux.

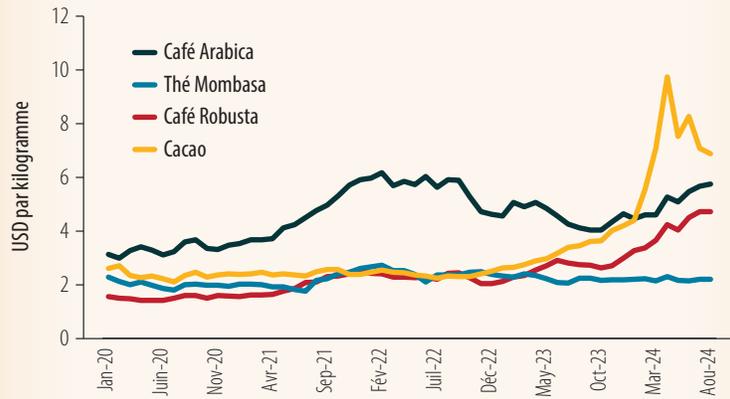
L'indice total des prix des produits de base de la Banque mondiale a affiché un déclin de 3 % en glissement annuel en août, mettant un terme à quatre mois consécutifs d'augmentation. Les prix de l'énergie, qui représentent les deux tiers du total de cet indice, ont baissé de 5 % en glissement annuel en août 2024, contribuant à la baisse globale des prix des matières premières. Cependant, les prix de

FIGURE 1.13 : Évolution des marchés des produits de base

a. Indices des prix des produits de base de la Banque mondiale, 2020-2024



b. Prix mensuels du café, du cacao et du thé, 2020-2024



Sources : Bloomberg ; Banque mondiale ; Organisation internationale du café ; Organisation internationale du cacao ; Comité international du thé.
 Note : Les deux panels présentent des données mensuelles. La dernière observation date d'août 2024.

l'énergie (pétrole brut, gaz naturel et charbon) ont été volatils. Tandis que les préoccupations géopolitiques, les réductions de production de l'OPEP+ et les baisses de taux d'intérêt par les banques centrales en cours/attendues poussent les prix vers le haut, le ralentissement de l'activité économique mondiale et l'offre importante des pays non membres de l'OPEP+ atténuent la pression sur ceux-ci. Les cours du charbon sud-africain ont augmenté de 9 % en glissement annuel, tandis que ceux du charbon australien ont diminué de 4,5 % en août (en glissement annuel). Les prix du gaz naturel ont grimpé de 11 % en Europe en août (en glissement annuel), tandis qu'ils ont chuté de 23 % aux États-Unis. Les prix des engrais ont continué à décliner depuis les sommets atteints au deuxième trimestre 2022, bien qu'à un rythme plus lent au cours des derniers mois. Depuis le début de

l'année, ces prix restent inférieurs d'environ un quart à ceux de la même période de l'année précédente (figure 1.13, panel a).⁴

Les prix agricoles se sont relevés d'environ 2 % en août 2024 (en glissement annuel). Cette augmentation est principalement due aux prix historiquement élevés du cacao et du café. Les prix du cacao en août 2024 ont ainsi presque doublé par rapport au même mois en 2023 en raison de conditions météorologiques défavorables et d'une maladie des plantes (maladie des cabosses noires) dans les principales régions productrices d'Afrique de l'Ouest.⁵ Parallèlement, les prix du café Arabica et Robusta ont grimpé respectivement de 33 et 68 % au cours du deuxième trimestre 2024 (figure 1.13, panel b). Sur les huit premiers mois de l'année, les prix du café Robusta ont augmenté de 59 % par rapport à la même période en 2023, tandis que le café Arabica a connu une progression de 10 %.

4 Sur une base mensuelle, les prix des engrais ont augmenté de 9 et 2 % en juin et juillet 2024 respectivement. La hausse des prix du gaz naturel, un intrant clé dans la production d'engrais, a entraîné cette hausse.

5 L'amélioration des conditions météorologiques contribue au ralentissement de la flambée des prix, les prix du cacao ayant diminué de 14 % en juillet.

Les prix des denrées alimentaires en août 2024 étaient inférieurs de 9 % à ceux de la même période de l'année précédente, avec une baisse de 15 % pour les céréales et de 12 % pour les huiles et les farines, partiellement compensée par une augmentation de 1 % des prix dans d'autres groupes de denrées alimentaires, dont le sucre et la viande. Les cours du riz ont augmenté depuis mi-2023, et la tendance à la hausse des prix du riz thaïlandais (la référence asiatique) a été interrompue par une baisse de 7 % en août (en glissement annuel). Cependant, les prix moyens du riz au cours des huit premiers mois de 2024 sont restés supérieurs de 18 % par rapport à la même période en 2023.

L'indice des prix des métaux et des minéraux de la Banque mondiale a augmenté de 4 % en août 2024 (en glissement annuel), mais les prix moyens depuis le début de l'année sont restés inchangés par rapport à la même période de l'année dernière. Les prix de l'aluminium, de l'étain et du zinc ont connu des progressions à deux chiffres en glissement annuel en août 2024, tandis que les prix du cuivre ont augmenté de 7 % et ceux du minerai de fer ont diminué de 9 %. Les prix des métaux de base ont été tirés vers le haut par les contraintes d'approvisionnement, telles que l'interdiction des métaux d'origine russe, les restrictions à l'exportation de l'étain au Myanmar, les retards dans l'octroi des licences en Indonésie qui ont affecté la production et les exportations d'étain et de nickel du pays, ainsi que les perturbations dans la production de cuivre en Amérique du Sud. La faiblesse du secteur immobilier chinois a affecté la demande de minerai de fer. Dans l'ensemble, les inquiétudes relatives à la demande chinoise expliquent en partie la chute des cours de tous les métaux de base en juin et juillet (sur une base mensuelle). Depuis le début de l'année, les prix des métaux précieux affichent un niveau supérieur de 16 % à la même période l'année dernière, reflétant les tensions géopolitiques persistantes qui ont accru la demande pour les valeurs refuges telles que l'or. Ainsi, les cours de l'or et de l'argent ont augmenté respectivement de 15 et 13 % depuis janvier, tandis que ceux du platine ont baissé de 4 %.

1.3 : PERFORMANCES MACROÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

L'inflation globale converge vers la cible pour la plupart des pays de la région.

Le taux médian d'inflation dans la région devrait s'élever à 4,8 % en 2024, contre 7,1 % en 2023, et poursuivre sa baisse pour atteindre 4,6 % en 2025 et 4,5 % en 2026 (figure 1.14). Le déclin de l'inflation dans la région peut s'expliquer par les effets du resserrement monétaire et de l'assainissement budgétaire dans tous les pays, ainsi que par la baisse constante des prix des produits de base par rapport

FIGURE 1.14 : Inflation en Afrique subsaharienne, 2020-2026
(en pourcentage)

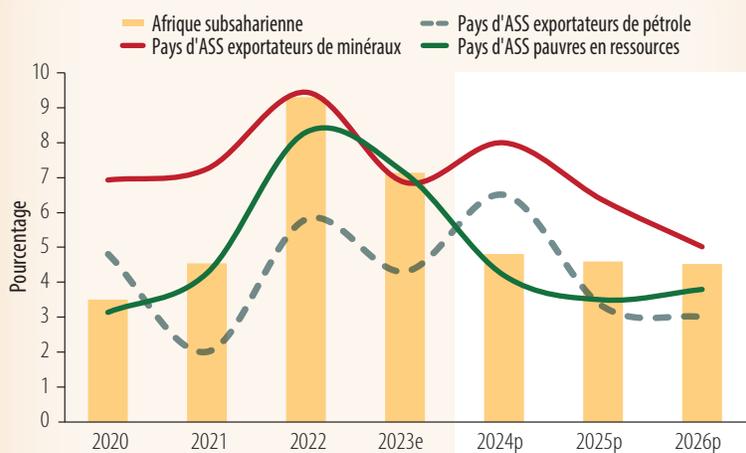
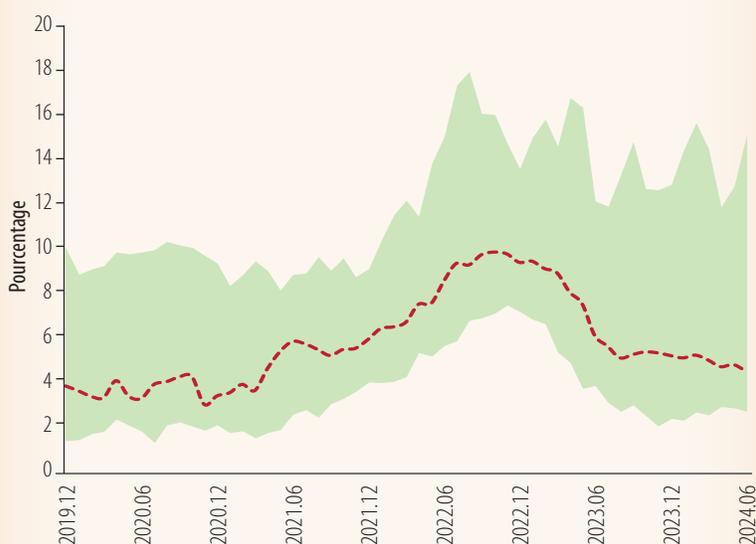


FIGURE 1.15 : Taux d'inflation en Afrique subsaharienne, déc. 2019-juin 2024
(en pourcentage, en glissement annuel)



Sources : Projections de la Banque mondiale ; Haver Analytics ; Statistiques financières internationales, Fonds monétaire international.

Note : Dans la figure 1.14, l'inflation est mesurée par la variation en pourcentage de l'Indice des prix à la consommation, d'après la base de données du modèle macroéconomique et budgétaire de la Banque mondiale. La figure 1.15 représente l'évolution en glissement annuel de l'inflation mensuelle dans les pays africains entre décembre 2019 et juin 2024. La marge de fluctuation de l'inflation est définie par les 25e et 75e centiles de la distribution dans les pays d'Afrique subsaharienne. ASS = Afrique subsaharienne.

aux sommets atteints en 2022. La convergence vers les cibles d'inflation se poursuivra dans les pays africains, bien qu'à des rythmes différents, mais pourrait se heurter à des obstacles en cours de route si les risques à la hausse pesant sur l'inflation se concrétisent. Le ralentissement des taux d'inflation semble être généralisé : environ 70 % des pays de la région devraient connaître une baisse de l'inflation en 2024 (par rapport à l'année précédente), et cette proportion passera à 80 % en 2025. Cependant, les taux d'inflation devraient rester plus élevés qu'avant la pandémie pour environ 70 % des pays d'Afrique subsaharienne. En outre, l'inflation chez les exportateurs de métaux devrait atteindre 8 % en 2024 et 6,4 % en 2025, tandis que celle des exportateurs de pétrole devrait s'établir à 6,5 % en 2024 et 3,3 % en 2025.

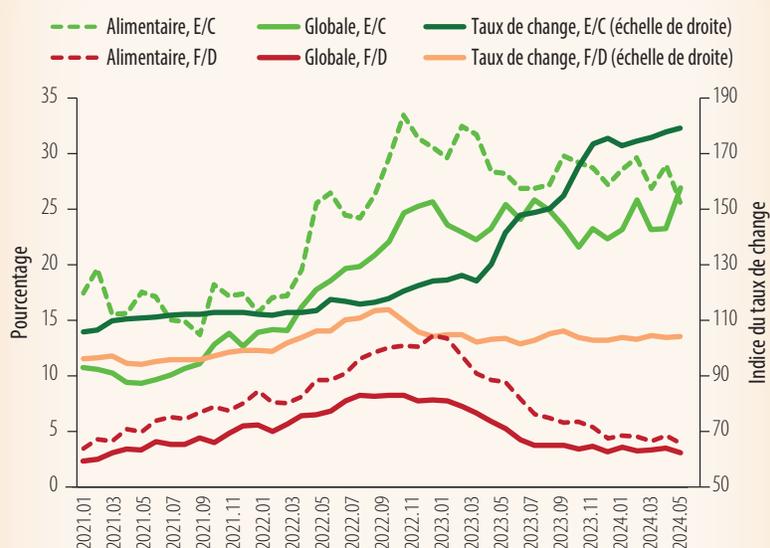
Les données à haute fréquence suggèrent que les banques centrales d'Afrique subsaharienne ont fait des progrès considérables dans la lutte contre l'inflation. Depuis son taux médian le plus élevé de 9,9 % en

glissement annuel constaté en octobre 2022, l'inflation a fortement ralenti pour atteindre 4,6 % en juin 2024 (figure 1.15).⁶ Toutefois, la variabilité des taux d'inflation entre les pays reste élevée, avec un écart interquartile d'environ 12 points de pourcentage cette année.⁷ Cela signifie que certains pays font encore face à des taux d'inflation élevés (à deux chiffres) et que la décélération de l'inflation varie d'un pays de la région à l'autre.

En juin 2024, environ 70 % des pays d'Afrique subsaharienne (30 sur 43) avaient des taux d'inflation faibles et en baisse, tandis que le taux d'inflation de 13 pays (30 %) restait élevé. Les taux de change nominaux semblent s'être stabilisés fin juin 2024, bien qu'à des niveaux différents pour ces deux groupes de pays. Les facteurs d'inflation comprennent à la fois des chocs externes (perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale) et des chocs internes (tels que les déséquilibres macroéconomiques, la fragilité et le fardeau de la dette, entre autres). Ces chocs créent des pressions inflationnistes, mais mettent également en péril la stabilité des taux de change.⁸ Dans le même temps, l'inflation alimentaire reste élevée et légèrement volatile, tandis que les monnaies se sont fortement affaiblies dans les pays où l'inflation est forte.

La figure 1.16 montre l'évolution mensuelle de l'inflation alimentaire globale (variation en pourcentage en glissement annuel) ainsi que des taux de change nominaux moyens mensuels⁹ entre janvier 2021 et juin 2024 pour les groupes de pays dont l'inflation est en baisse¹⁰ ainsi que pour ceux dont l'inflation est élevée ou en hausse.¹¹ Sur cette période, les problèmes de la chaîne d'approvisionnement dus à la guerre en Ukraine ont accéléré l'inflation à partir du deuxième trimestre 2022. Les perturbations de la production agricole en raison des conflits internes et des phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresses en Afrique de l'Est et au Sahel et inondations en Afrique australe) ont également contribué à l'accélération de l'inflation en 2022, qui a atteint des niveaux record au premier trimestre 2023. Les taux de change nominaux des deux groupes de pays sont restés stables jusqu'en février 2022 pour les pays à faible inflation et

FIGURE 1.16 : Inflation globale, inflation alimentaire et taux de change dans des groupes de pays d'Afrique subsaharienne, 2021-2024



Sources : Haver Analytics, Statistiques financières internationales, Fonds monétaire international ; Rapport sur la sécurité alimentaire de la Banque mondiale.

Note : L'indice du taux de change est calculé de telle sorte que les augmentations (diminutions) de l'indice représentent des dépréciations (appréciations). E/C = groupe de pays dont l'inflation globale est élevée et/ou croissante ; F/D = groupe de pays dont l'inflation globale est faible et décroissante.

6 Ce calcul a été effectué pour les 43 pays de la région disposant d'informations mensuelles.

7 L'écart interquartile est défini comme la différence entre le 25e et le 75e centile des données. La figure 1.15 montre la dispersion de l'inflation en glissement annuel des différents pays pour chaque mois.

8 L'affaiblissement des monnaies a entraîné l'inflation et, dans le même temps, une inflation plus élevée a favorisé de nouvelles dépréciations à mesure que la demande de devises fortes augmentait.

9 Par exemple, les indices de taux de change nominaux décrits dans la figure 1.16 montrent qu'une augmentation (diminution) de l'indice implique une dépréciation (appréciation) de la monnaie.

10 Les pays à inflation faible et en baisse sont ceux qui affichent des taux d'inflation à un chiffre et une baisse de l'inflation au cours du premier semestre 2024.

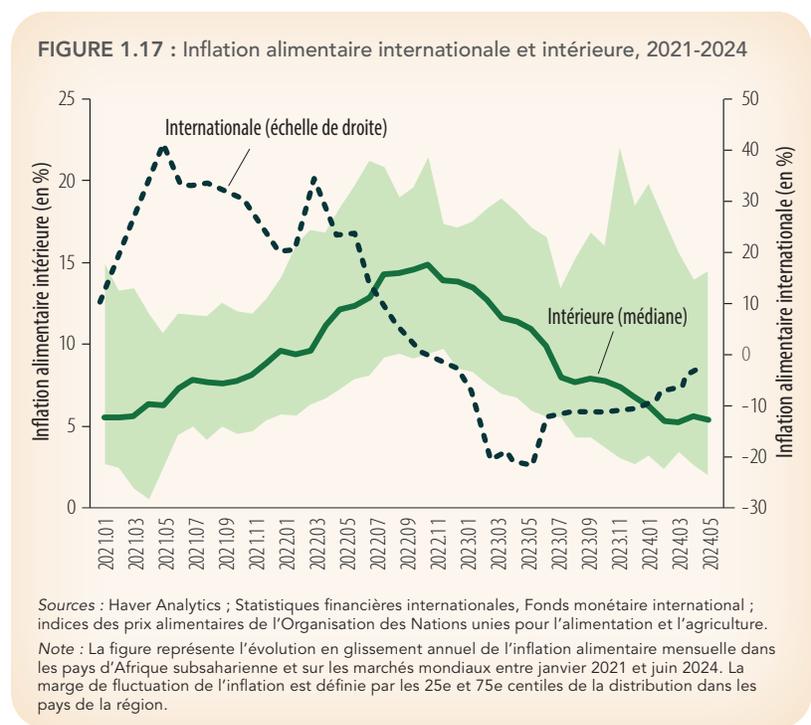
11 Les pays à inflation élevée et croissante sont définis comme ceux qui enregistrent un taux d'inflation global à deux chiffres et/ou une hausse de l'inflation pendant plus de quatre mois consécutifs au cours de l'année 2024.

jusqu'en mai 2022 pour les pays à forte inflation. Les monnaies des deux groupes se sont affaiblies en raison des pressions inflationnistes résultant des conflits géopolitiques mondiaux. Les taux de change des pays à faible inflation se sont dépréciés jusqu'à l'automne 2022, puis ont commencé à s'apprécier progressivement. Les monnaies des économies à forte inflation ont continué de se déprécier.

Après avoir atteint des sommets au début de 2023, l'inflation alimentaire et globale a commencé à fléchir, bien que le rythme de la désinflation ait varié considérablement d'un pays à l'autre. Dans les pays à faible inflation, l'inflation s'est accélérée à un rythme plus lent que dans les pays à forte inflation tout au long de 2022, tandis que l'inflation globale et alimentaire a commencé à baisser progressivement et de manière prolongée dès janvier 2023. Dans ce groupe, qui représente 70 % des pays de la région, l'inflation (globale et alimentaire) s'ancre à des taux plus proches des cibles. La désinflation dans les pays à faible inflation s'est également accompagnée d'une appréciation de leur monnaie. Pour le groupe des pays à forte inflation, l'inflation globale et l'inflation alimentaire semblent avoir atteint un sommet et se sont stabilisées à des niveaux plus élevés.¹²

L'inflation alimentaire ralentit progressivement dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne

Par rapport aux sommets atteints en mars 2022, les prix internationaux des denrées alimentaires ont chuté de 25 % en juillet 2024. Cependant, ils restent encore environ 27 % plus élevés qu'en 2019.



Depuis le début de l'année, les prix internationaux des denrées alimentaires ont cru d'un modeste 1,3 %. Cette augmentation est due à la hausse des prix de la viande, des produits laitiers et des huiles depuis le début de l'année et a été atténuée par la baisse des prix des céréales et du sucre. En outre, l'inflation alimentaire intérieure a décéléré dans tous les pays africains. Après avoir atteint un niveau médian de 15 % en glissement annuel en novembre 2022, la hausse des prix alimentaires a progressivement ralenti pour revenir à un taux à un chiffre

en juillet 2023 (9,9 %). En juin 2024, l'inflation alimentaire en Afrique subsaharienne a atteint 5,4 %, soit un taux plus élevé que l'indice des prix à la consommation pour le même mois (4,1 %). Cependant, la dispersion des taux d'inflation entre les différents pays reste élevée, l'écart interquartile moyen pour l'année en cours étant de 14 points de pourcentage (figure 1.17).

12 L'inflation globale et alimentaire s'est stabilisée, mais s'est maintenue à des niveaux élevés depuis le pic atteint au second semestre 2023.

Malgré le ralentissement par rapport au sommet atteint à la fin de 2022, les prix actuels des denrées alimentaires restent supérieurs aux niveaux pré-COVID-19 dans la région. En 2023, la grande majorité des pays de la région ont enregistré une inflation alimentaire à deux chiffres. D'après les données mensuelles sur l'inflation, le taux moyen d'inflation alimentaire pour un pays représentatif de la région était d'environ 10 % en 2023, tandis que les moyennes pour les groupes à faible inflation (quartile inférieur) et à forte inflation (quartile supérieur) atteignaient respectivement 8,8 et 29,1 % (en glissement annuel). En juin 2024, l'inflation alimentaire (médiane) s'est atténuée pour atteindre 5,4 %, les pays à faible inflation et à forte inflation d'Afrique subsaharienne affichant respectivement 4,2 % et 25,6 %. Les événements climatiques défavorables perturbant l'approvisionnement alimentaire (par exemple, les inondations en Afrique de l'Est, les sécheresses en Afrique australe ainsi que le temps chaud et sec en Afrique de l'Ouest), le prix élevé des importations alimentaires en monnaie locale (en raison de la dépréciation du taux de change), et les coûts logistiques élevés à l'échelle internationale (frais d'expédition) et intérieure (coûts du transport et des engrais) continuent à expliquer la dynamique des prix alimentaires dans les pays de la région où l'inflation globale est forte. En conclusion, les prix alimentaires nationaux ont décéléré plus lentement que sur les marchés internationaux, l'inflation alimentaire continue à dépasser l'inflation globale, et les prix alimentaires restent obstinément hauts dans les pays à forte inflation globale.

Les monnaies africaines semblent se stabiliser, à quelques exceptions près

Le resserrement des conditions financières, la vigueur du dollar et les réformes des marchés des changes ont entraîné la dépréciation de la plupart des monnaies d'Afrique subsaharienne en 2023. Le kwanza angolais, le kwacha malawite, le naira nigérian, la livre sud-soudanaise et le kwacha zambien ont été les monnaies les moins performantes de la région cette année-là. Plus généralement, l'affaiblissement de la plupart des monnaies africaines a pour origine une pénurie de devises étrangères due à la rareté des recettes d'exportation et à la hausse des paiements au titre de la dette internationale.¹³

Fin août 2024, le birr éthiopien, le naira nigérian et la livre sud-soudanaise affichaient les moins bonnes performances de la région (figure 1.18). Le naira nigérian a continué à perdre de la valeur, avec une dépréciation depuis le début de l'année d'environ 43 % à la fin du mois d'août. Le bond de la demande de dollars des États-Unis sur le marché parallèle, sous l'impulsion des institutions financières, des gestionnaires de portefeuille et des utilisateurs finaux non financiers, combiné à des entrées de dollars limitées et à la lenteur des décaissements de devises aux bureaux de change par la banque centrale, explique l'affaiblissement du naira. Fin juillet 2024, la Banque centrale d'Éthiopie s'est engagée à appliquer un taux de change basé sur le marché et à limiter les interventions sur le marché des changes à l'avenir. Le birr éthiopien a chuté d'environ 30 % après l'annonce, ce qui aura probablement des effets inflationnistes. La décision a été suivie de l'octroi d'un financement par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). En outre, le gouvernement intensifiera les discussions avec les créanciers pour restructurer sa dette.

En revanche, certaines monnaies qui s'étaient affaiblies en 2023 se sont stabilisées ou appréciées cette année. Le shilling kenyan est la monnaie la plus performante d'Afrique subsaharienne en 2024 : il s'est apprécié de 21 % entre le début de l'année et fin août 2024. Le rand sud-africain et les monnaies qui lui sont rattachées se sont renforcés de 3,1 % depuis le début de l'année, après avoir perdu de la valeur l'an dernier. Bien que la plupart des monnaies se stabilisent, les pressions sur les taux de change et les pénuries de devises étrangères restent une préoccupation pour les décideurs africains. Sur la base d'un échantillon de 30 pays et de deux unions monétaires (la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et l'UEMOA), plus d'un tiers des pays de la région devraient avoir moins de trois mois d'importations en réserves internationales fin 2024 (figure 1.19).¹⁴

¹³ La dépréciation du naira fait suite à la libéralisation progressive du taux de change officiel depuis juin 2023.

¹⁴ Depuis l'année précédant la pandémie, le taux de couverture des importations a diminué dans près de trois quarts des pays et des unions monétaires.

FIGURE 1.18 : Taux de change en Afrique subsaharienne, 2023 et 2024 (variation en pourcentage depuis le début de l'année)



FIGURE 1.19 : Taux de couverture des réserves, 2019 et 2024 (en mois d'importations)



Sources : Haver Analytics ; Statistiques financières internationales, Fonds monétaire international.

Note : La variation du taux de change depuis le début de l'année pour 2024 est calculée comme la variation cumulée en pourcentage du taux de change (en dollars des États-Unis par monnaie locale) entre le 31 décembre 2023 et le 30 août 2024. CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; ASS = Afrique subsaharienne ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine ; YTD = depuis le début de l'année (year-to-date).

Les réponses des politiques monétaires sont hétérogènes en raison des perspectives d'inflation variables d'un pays à l'autre

La vitesse de convergence vers les cibles d'inflation varie selon les pays de la région. Les données à haute fréquence suggèrent que le taux d'inflation d'environ sept pays d'Afrique subsaharienne sur dix se stabilise à des niveaux à un chiffre, tandis que celui des autres reste loin de l'objectif et, dans quelques cas, n'a pas encore atteint son pic. Par conséquent, l'orientation de la politique monétaire dans les pays de la région est passée d'un resserrement synchronisé (en 2022 et au premier semestre 2023) à des réponses de politique monétaire différenciées cette année, qui varient en fonction de la position du pays, de sa phase dans le cycle économique ou de son rythme souhaité de retour aux objectifs d'inflation. Dans ce contexte, certaines banques centrales ont réduit leurs taux, tandis que d'autres ont marqué une pause ou prolongent leur cycle de hausse des taux en 2024 (figure 1.20).

Au cours du second semestre de cette année, les banques centrales africaines décident si elles se joignent à la vague d'assouplissement mondial ou si elles maintiennent une orientation monétaire restrictive. Elles surveillent de près les tendances de l'inflation et des devises et agiront avec prudence, compte tenu des risques à

la hausse probables qui pèsent sur l'inflation au niveau national et mondial. En août 2024, les autorités monétaires du Kenya, du Mozambique, de la Namibie et de l'Ouganda ont donné le coup d'envoi de leur cycle d'assouplissement monétaire. Dans le cas du Kenya et de l'Ouganda, les autorités monétaires ont réduit les taux directeurs de 25 points de base, car l'inflation est revenue à son niveau cible alors que les monnaies sont restées stables ou se sont renforcées grâce à la consolidation des exportations et des envois de fonds des migrants. La Banque centrale sud-africaine a abaissé son taux directeur de 25 points de base, dans le contexte d'un ancrage progressif des attentes en matière d'inflation vers le milieu de la fourchette cible. La Banque du Mozambique a été la première de la région à diminuer son principal taux directeur : il a baissé de 300 points de base depuis le début de l'année, avec des réductions de 75 points de base lors de quatre réunions de politique monétaire consécutives. Le rythme et l'ampleur des ajustements de ces banques centrales dépendront des anticipations d'inflation et de l'étalonnage des risques et des incertitudes qui pèsent sur les perspectives inflationnistes à moyen terme.

FIGURE 1.20 : Taux directeurs des banques centrales

Pays	Taux actuel (en %)	Mois du dernier changement	Durée de maintien en mois	Dernière modification (en pp)	Variation depuis le début de l'année (en pp)
Angola	19,5	Mai-24	4	▲ 0,50	▲ 1,5
Botswana	1,9	Aou-24	0	▼ -0,25	▼ -0,5
Eswatini	7,25	Sep-24	0	▼ -0,25	▼ -0,25
Gambie	17	Aug-23	12	▲ 2,00	▶ 0,00
Ghana	29	Jan-24	7	▼ -1,00	▼ -1,00
Kenya	12,75	Aou-24	1	▼ -0,25	▲ 0,25
Lesotho	7,75	Mai-23	15	▲ 0,25	▶ 0,00
Madagascar	11,5	Aou-24	1	▲ 0,50	▲ 0,50
Malawi	26	Fév-24	7	▲ 2,00	▲ 2,00
Île Maurice	4	Sep-24	0	▼ -0,50	▼ -0,50
Mozambique	14,25	Juil-24	1	▼ -0,75	▼ -3,00
Namibie	7,5	Aou-24	1	▼ -0,25	▼ -0,25
Nigeria	26,75	Juil-24	1	▲ 0,50	▲ 8,00
Rwanda	6,5	Aou-24	0	▼ -0,50	▼ -1,00
Afrique du Sud	8	Sep-24	0	▼ -0,25	▼ -0,25
Tanzanie	6	Avr-24	5	▲ 0,50	▲ 1,00
Ouganda	10	Aou-24	1	▼ -0,25	▲ 0,50
Zambie	13,5	Mai-24	4	▲ 1,00	▲ 2,50
UEMOA	3,5	Déc-23	9	▲ 0,25	▶ 0,00
CEMAC	5	Mar-23	17	▲ 0,50	▶ 0,00

Sources : Banques centrales ; Bureau de l'économiste en chef de la région Afrique, Banque mondiale.

Note : Informations au 20 septembre 2024. La valeur pour l'UEMOA fait référence au taux de soumission minimum établi par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, et celle pour la CEMAC au taux d'intérêt des appels d'offres fixé par la Banque des États de l'Afrique centrale. CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; pp = points de pourcentage ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine ; YTD = depuis le début de l'année (year to date).

La pause dans le resserrement de la politique monétaire se poursuit en Eswatini, au Lesotho et en Zambie, ainsi que dans les pays membres de la Banque des États de l'Afrique centrale et de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Ces banques centrales maintiennent jusqu'à présent les taux d'intérêt à un niveau plus élevé afin de bien ancrer les anticipations et d'assurer un atterrissage en douceur vers leurs cibles d'inflation. Avec l'amélioration des perspectives d'inflation et la stabilisation des monnaies, certains de ces pays devraient mettre fin à leur cycle de hausse et commencer à abaisser les taux de politique monétaire. Toutefois, la rigidité des prix et la nécessité d'ancrer les anticipations et de rétablir la capacité à atteindre des objectifs peuvent retarder les réductions des taux de référence.

Les banques centrales des pays qui ont encore une inflation à deux chiffres et des monnaies nationales affaiblies (comme l'Angola, le Nigeria et la Sierra Leone) maintiendront les taux de politique monétaire plus élevés pendant plus longtemps. Dans des cas plus rares, elles pourraient même augmenter leurs taux directeurs, notamment dans les pays où l'inflation n'a pas encore atteint son maximum. D'une manière générale, la faiblesse de la monnaie, la lenteur de l'ajustement budgétaire et les pressions sur les coûts font partie des facteurs qui poussent ces pays à maintenir une orientation plus restrictive pendant une période prolongée. Par exemple, l'Éthiopie, le Ghana et le Nigeria comptent parmi les pays africains les moins performants cette année, et leurs monnaies continuent de s'affaiblir alors que la demande de devises étrangères demeure pressante. Les mesures prises pour atténuer les troubles sociaux liés au coût élevé de la vie en Angola (doublement du salaire minimum) et au Nigeria (rétablissement partiel des subventions aux carburants) intensifient la pression sur les finances publiques de ces pays.¹⁵

La guerre contre l'inflation n'est pas encore gagnée en Afrique. Les banques centrales doivent continuer à surveiller les facteurs d'inflation, évaluer la probabilité des risques d'accélération, découlant par exemple d'un rebond des prix des produits de base, d'un assouplissement budgétaire ou d'une dépréciation des monnaies, et s'assurer que l'indice des prix est fermement engagé sur la voie du retour vers les fourchettes cibles. La crédibilité des banques centrales est indispensable pour ancrer les anticipations en matière d'inflation face à des chocs futurs (intérieurs ou extérieurs), tout comme la coordination avec les autorités budgétaires en vue d'améliorer les perspectives d'inflation.

Les soldes budgétaires s'améliorent à un rythme léthargique

Grâce à des politiques de réduction des dépenses et d'accroissement des recettes, l'amélioration des soldes budgétaires se poursuit dans les pays de la région, même si son rythme se ralentit. Dans un contexte de marge de manœuvre budgétaire restreinte et d'accès limité aux emprunts extérieurs, la plupart des gouvernements d'Afrique subsaharienne se sont engagés dans un processus d'assainissement budgétaire afin de garantir la viabilité du secteur public. Parmi les efforts couronnés de succès, citons l'amélioration de la supervision administrative des programmes de dépenses, l'élimination des « travailleurs fantômes » des listes de paie, la mise en œuvre de mesures d'administration et de conformité fiscales et de réformes des taux d'imposition, la rationalisation des incitations gouvernementales et des exonérations de taxe sur la valeur ajoutée, la réforme des subventions et la redéfinition des priorités des dépenses publiques en faveur de programmes dotés d'un fort effet multiplicateur sur la croissance et l'emploi.

Le déficit budgétaire médian de la région devrait chuter de 3,9 % du PIB en 2023 à 3,3 % en 2024. Il devrait encore diminuer pour atteindre 2,9 % en 2025-2026. Il est prévu que les soldes budgétaires de la majorité des pays d'Afrique subsaharienne (29 sur 47) s'améliorent cette année. Dix des pays dont les comptes budgétaires se seront améliorés en 2024 auront un déficit plus étroit (moins de 3 % du PIB) ou passeront à un excédent.¹⁶ Dans l'ensemble, la réduction des déséquilibres budgétaires reste lente, et le nombre de pays qui présentent des déficits importants (supérieurs à 3 points de pourcentage du PIB) n'a que légèrement diminué, passant d'un pic de 34 en 2022 à 27 en 2024.

¹⁵ De nouvelles mesures prises pour réduire les subventions au Nigeria le 3 septembre 2024 ont entraîné une hausse des prix de l'essence de 40 à 45 %.

¹⁶ Pour ce groupe de 10 pays, le déficit (médian) devrait se réduire, de 3,1 % en 2023 à 1,9 % en 2024. Il est estimé que le déficit budgétaire (médian) des 20 pays restants diminuera de 4,8 % en 2023 à 3,6 % en 2024.

Les déficits budgétaires des pays pauvres en ressources devraient baisser de 0,6 point de pourcentage du PIB pour atteindre 3,6 % en 2024. Parmi les pays riches en ressources, l'évolution des équilibres budgétaires semble avoir divergé depuis 2022. Par exemple, le solde budgétaire des pays riches en pétrole est passé d'un excédent de 3,3 % du PIB en 2022 à un déficit de 0,2 % en 2024, dans le contexte d'une baisse des prix internationaux du pétrole par rapport aux sommets atteints mi-2022. Ces cours restent volatils et fluctuent autour de 80 USD le baril en 2024. En revanche, le déficit budgétaire des pays exportateurs de métaux devrait passer de 3,6 % du PIB en 2023 à 3,3 % en 2024 (figure 1.21).

L'amélioration des équilibres budgétaires globaux dans la région est principalement due à un allègement des déficits primaires. Dans l'ensemble, les efforts accomplis dans la région pour remédier aux déséquilibres budgétaires ont été considérables. Après le déploiement de dépenses publiques et la renonciation à des recettes pendant la pandémie, le déficit global de l'Afrique subsaharienne est passé de 6,3 % du PIB en 2020 à 4 % en 2024, soit une baisse cumulée de plus de 2 points de pourcentage du PIB. En outre, le déficit primaire s'est resserré, passant de 3,6 % du PIB en 2020 à 1 % en 2024, et cette baisse semble être généralisée. Sur les 47 pays de la région avec des données disponibles, le nombre de pays qui présentent un déficit primaire réduit est passé de 22 en 2022 à 38 en 2024. Alors que les déficits primaires des pays pauvres en ressources ont baissé de 3,9 % du PIB

en 2022 à 1,7 % en 2024, l'excédent primaire des pays riches en pétrole a diminué de 4,8 points de pourcentage au cours de la même période pour atteindre 1,9 % du PIB en 2024 (figure 1.22).

FIGURE 1.21 : Équilibre budgétaire en Afrique subsaharienne, 2019-2026
(en % du PIB, médiane)

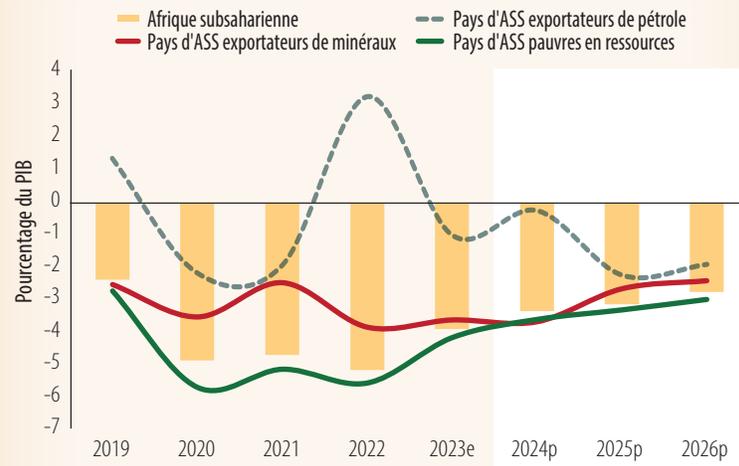
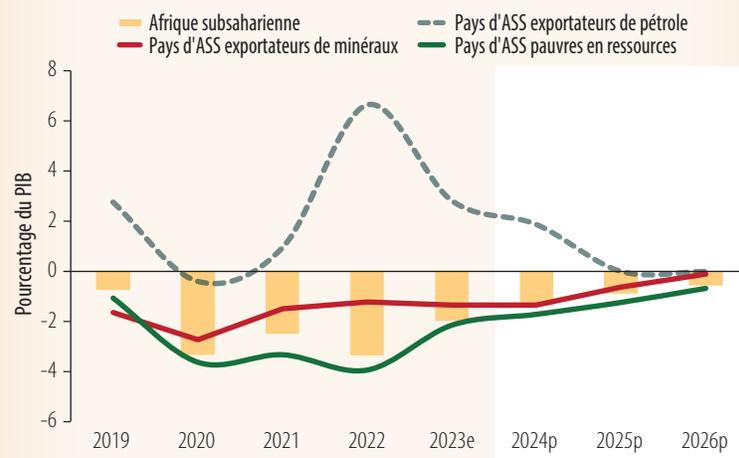


FIGURE 1.22 : Solde primaire en Afrique subsaharienne, 2019-2026
(en % du PIB, médiane)



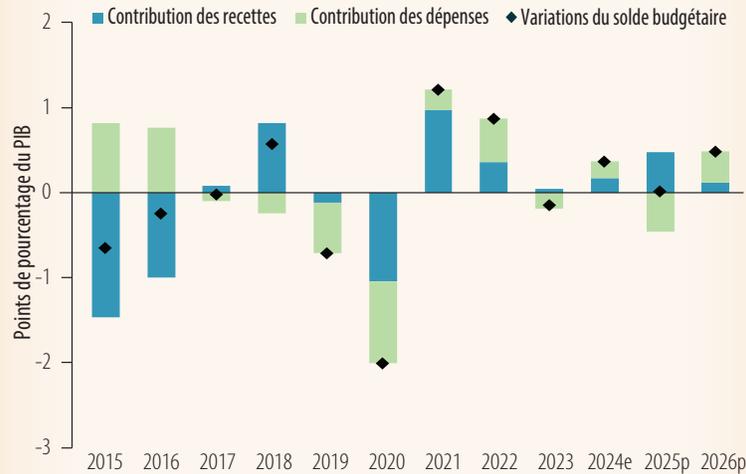
Source : Projections de la Banque mondiale.

Note : e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut ; ASS = Afrique subsaharienne.

FIGURE 1.23 : Solde budgétaire en Afrique subsaharienne, 2014-2026 (en % du PIB, moyenne pondérée)



FIGURE 1.24 : Évolutions du solde budgétaire en Afrique subsaharienne, 2015-2026 (en points de pourcentage du PIB, moyenne pondérée)



Source : Projections de la Banque mondiale.

Note : Dans la figure 1.24, les valeurs positives (négatives) des colonnes bleues indiquent des augmentations (diminutions) des recettes publiques, y compris des dons. Les valeurs positives (négatives) des colonnes vertes indiquent des diminutions (augmentations) des dépenses publiques. PIB = produit intérieur brut ; e = estimation ; p = prévision.

En revanche, le service total de la dette dans la région n'a cessé de croître en raison des pressions sur les liquidités résultant de l'augmentation des paiements d'intérêts (suite à la transition du financement concessionnel au financement par le marché), qui s'ajoute à celle des niveaux de la dette publique au cours de la dernière décennie. La diminution des déficits primaires a été partiellement compensée par une augmentation des paiements d'intérêts nets par les gouvernements, de 2,7 % en 2020 à 3 % du PIB en 2024. Ces paiements devraient encore croître pour atteindre une moyenne de 3,4 % du PIB en 2025-2026 (figure 1.23).

L'amélioration du solde budgétaire décrite ci-dessus est principalement due à la croissance des recettes publiques et, dans une moindre mesure, à la réduction des dépenses. L'amélioration du solde budgétaire de la région entre 2020 et 2024 s'explique par une augmentation cumulée de 1,5 point de pourcentage du PIB des recettes publiques et par une baisse de 0,8 point

de pourcentage des dépenses publiques (figure 1.24). Environ trois pays de la région sur quatre ont enregistré une diminution de leur déficit budgétaire entre 2020 et 2024, une amélioration attribuée à l'augmentation cumulée des recettes fiscales de 1,1 % du PIB et à la réduction des dépenses publiques de 1,4 %. Pour les autres pays (12 sur 44), le solde budgétaire s'est légèrement détérioré en raison d'une hausse des dépenses publiques (0,7 % du PIB) supérieure à celle des recettes (0,4 % du PIB).

La dette publique reste élevée et plus risquée, tandis que certains progrès ont été réalisés sur sa restructuration

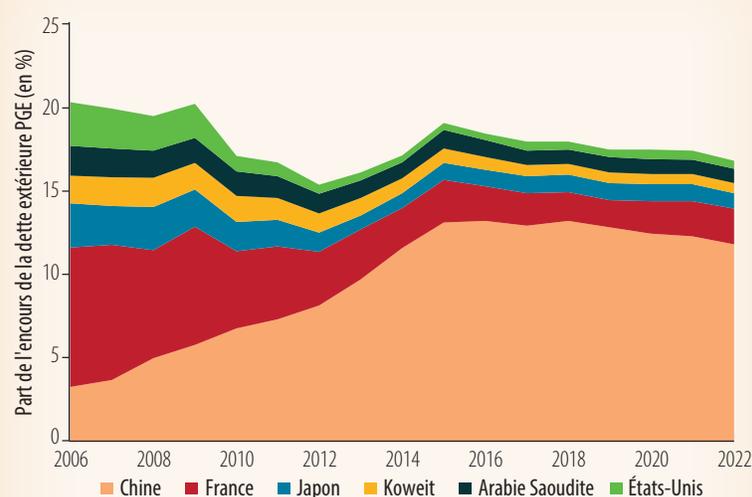
La dette extérieure publique et garantie par l'État (PGE) en Afrique subsaharienne a augmenté au cours des dernières décennies et plus que quadruplé depuis 2006. En 2022, elle atteignait au total 462 milliards d'USD, contre 108 milliards en 2006.¹⁷

Le paysage changeant des créanciers. L'expansion de la dette extérieure reflète des changements au niveau de la composition des créanciers. Dans les PFR de la région, le financement multilatéral a augmenté pendant une période prolongée, avec une part sur le total de la dette extérieure PGE qui s'est accrue depuis 2015 et est restée supérieure à 50 % depuis 2019. Globalement, entre 2015 et 2022, la part de la dette multilatérale dans la dette extérieure PGE des PFR a augmenté de 12 points de pourcentage, et de seulement 5 points de pourcentage pour les pays à revenu intermédiaire (PRI).

En ce qui concerne les financements extérieurs bilatéraux, la part correspondant au Club de Paris a diminué en Afrique subsaharienne, tandis que la part non liée à ce Club s'est légèrement relevée. La part des créanciers bilatéraux membres du Club de Paris a diminué, de 22 % de la dette extérieure en 2006 à 5 % en 2022. En revanche, la part des créanciers bilatéraux qui n'en sont pas membres est passée de 15 à 16 % entre 2006 et 2022. L'évolution du paysage des créanciers se traduit par une concentration importante des avoirs de quelques grands créanciers. Avant la crise financière mondiale¹⁸, les six principaux créanciers bilatéraux de l'Afrique subsaharienne étaient la France, la Chine, les États-Unis, le Japon, l'Arabie saoudite et le Koweït. Mais, à la fin de 2022, la Chine, qui n'est pas membre du Club de Paris, est devenue le plus grand créancier bilatéral de l'Afrique subsaharienne, son stock de dette ayant grimpé de 3 % du total en 2006 à 12 % en 2022 (figure 1.25).

Le fardeau de la dette s'est alourdi à mesure que les pays ont davantage recouru au financement par le marché. Le financement obligataire a augmenté en tant que source de dette PGE externe des PRI d'Afrique subsaharienne, qui tirent parti de leur accès aux marchés des capitaux. La part des obligations dans la dette extérieure PGE totale des PRI a augmenté de 13 points de pourcentage entre 2006 et 2022. Depuis 2007, 17 pays de la région ont émis des euro-obligations auprès de créanciers privés. Après une absence de deux ans sur les marchés internationaux, quatre pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Kenya et Sénégal) ont repris l'émission d'obligations souveraines au début de 2024, dont certaines étaient destinées à racheter et à refinancer des euro-obligations et des

FIGURE 1.25 : Les six principaux créanciers bilatéraux, 2006-2022



Source : D'après les statistiques de la dette internationale, Banque mondiale, décembre 2023.

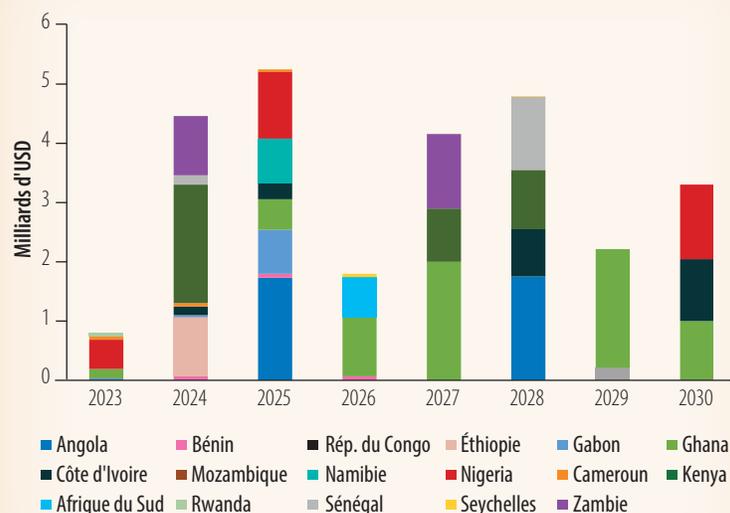
Note : PGE = publique et garantie par l'État.

17 La dette extérieure PGE a continué à s'accroître, mais ses taux de croissance annuels sont restés modérés après la pandémie, avec des hausses de 7 % en 2020, 3 % en 2021 et 1 % en 2022. Selon les sous-régions, l'accumulation de dette dans la région de l'AFW a augmenté plus rapidement au cours de la période post-pandémique. Entre 2019 et 2022, la dette extérieure PGE en AFW a grimpé de 32 %, alors qu'elle n'a augmenté que de 3 % en AFE.

18 2007 étant l'année de référence

prêts commerciaux arrivant à échéance.¹⁹ Toutefois, ces émissions ont été plus coûteuses, en raison de la hausse des taux d'intérêt mondiaux plutôt que de l'augmentation des écarts de risque-pays. Par exemple, le coupon de la nouvelle euro-obligation émise par le Kenya en février est de 9,75 %, contre 6,875 % pour l'euro-obligation arrivant à échéance en 2024.²⁰

FIGURE 1.26 : Remboursements d'obligations souveraines, 2023-2030



Sources : Bloomberg Analytics ; Banque mondiale.

Les remboursements d'euro-obligations restent élevés en 2024 et devraient s'accroître en 2025. En 2024, il est prévu que huit pays d'Afrique subsaharienne amortissent leurs obligations souveraines, pour une valeur cumulée de 4,5 milliards d'USD (figure 1.26). Trois pays d'AFE ont procédé aux remboursements d'obligations souveraines les plus importants, avec une part cumulée de 90 % des obligations émises en 2014 : le Kenya (2 milliards d'USD), l'Éthiopie (1 milliard d'USD) et la Zambie (1 milliard

d'USD). La région continuera d'effectuer des remboursements obligatoires élevés en 2025, avec une capitalisation obligataire cumulée de 5,2 milliards d'USD. L'Angola et le Nigeria représentent plus de 50 % des remboursements.

Dans l'ensemble, les remboursements d'obligations devraient augmenter fortement dans la région en 2024-2025, reflétant l'échéance d'euro-obligations, avant de diminuer en 2026. Les remboursements plus importants en 2024 et 2025 devraient accroître les besoins de financement des gouvernements, dans un contexte de taux de marché plus élevés, car ils représentent potentiellement une part considérable des recettes publiques dans certains pays d'Afrique subsaharienne. La restructuration de la dette extérieure en Éthiopie, au Ghana et en Zambie devrait se traduire par une diminution des paiements au fur et à mesure que les échanges d'obligations s'achèveront.

La dépendance à l'égard des obligations nationales s'est intensifiée, dans un contexte d'accès restreint aux marchés mondiaux des capitaux. Parallèlement, les pays d'Afrique subsaharienne ont accru leur recours aux marchés de la dette intérieure, dont le développement continu a permis aux pays de financer des déficits plus importants malgré la faible base fiscale de la région.²¹ D'après la base de données du Cadre de viabilité de la dette (CVD) des PFR de la Banque mondiale et du FMI, le ratio médian dette publique intérieure/PIB dans les pays d'Afrique subsaharienne est passé de 8 % en 2012 à 22 % en 2022 (figure 1.27). Entre 2012 et 2021, ce même ratio dans les PFR a grimpé d'environ 15 points de pourcentage pour atteindre 23 %, tandis que pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRII), il s'est accru de 10 points de pourcentage pour passer à 19 % en 2021. La pandémie

19 En juin 2024, le Sénégal est devenu le quatrième pays d'Afrique subsaharienne à entrer sur le marché des euro-obligations cette année. Le gouvernement a levé 750 millions d'USD arrivant à échéance en 2031, à un taux d'intérêt nominal de 7,75 %.

20 L'émission obligataire du Kenya de 1,5 milliard d'USD en février 2024 représentait un rachat de 75 % des 2 milliards d'USD émis en 2014.

21 Sur la période 2010-2021, en moyenne, 60 % des pays d'Afrique subsaharienne avaient un ratio recettes fiscales/PIB inférieur à 15 %, selon les Statistiques de finances publiques (FMI).

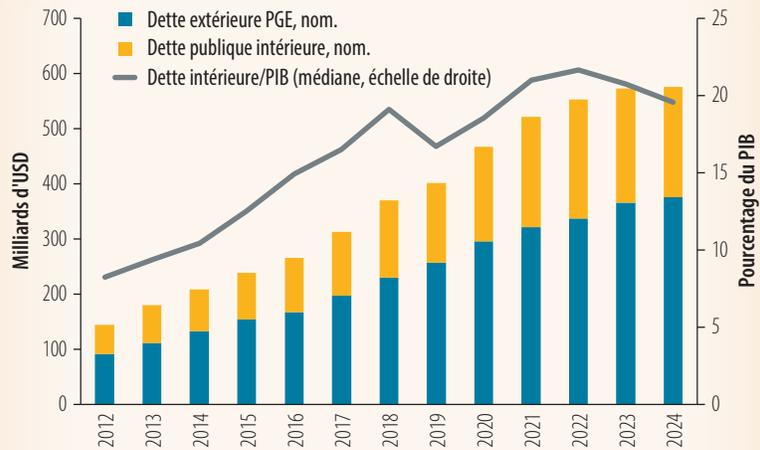
de COVID-19 a entraîné l'accumulation de dette publique intérieure à un rythme beaucoup plus rapide, étant donné que les pays ont eu besoin de ressources financières plus importantes pour protéger la population et les emplois. Cependant, depuis 2023, la médiane du ratio dette intérieure publique/PIB parmi les pays d'Afrique subsaharienne utilisant le CVD-PFR s'est stabilisée et devrait atteindre 20 % du PIB dans les PFR et 17 % dans les PRII en 2024.

Les besoins de financement des gouvernements restent élevés. Les besoins de financement bruts (BFB) des États devraient rester plus élevés qu'avant la pandémie. Dans les pays d'Afrique subsaharienne, ces besoins ont grimpé en flèche après la pandémie de COVID-19 et jusqu'en 2022, car ils ont renforcé leurs ressources pour soutenir la reprise économique. La hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires a encore creusé les besoins de financement des gouvernements. Pour les PFR d'Afrique subsaharienne, les BFB moyens représentaient près de 13 % du PIB fin 2022, tandis que dans 11 pays (Bénin, Burundi, Gambie, Ghana, Mozambique, Rwanda, Sierra Leone, São Tomé-et-Príncipe, Togo, Soudan du Sud et Zambie), cet indicateur dépassait les 14 % du PIB, un niveau qui correspond à une probabilité plus élevée de surendettement dans les pays utilisant le CVD-PFR. Les BFB des PFR d'Afrique subsaharienne ont décliné pour atteindre une moyenne de 10 % en 2023, et devraient rester globalement stables en 2024, à mesure que la pression sur les finances publiques s'atténue et que les déficits primaires s'amenuisent (figure 1.28).

La dette publique se stabilise à des niveaux élevés. La dette publique en Afrique subsaharienne était quatre fois plus élevée en 2023 qu'en 2006, reflétant une stabilisation de la dette

extérieure et intérieure à des niveaux élevés, ainsi que des BFB importants. Le niveau nominal moyen de la dette en 2006-2019 était d'environ 565 milliards d'USD, tandis que ce niveau s'élevait à 1 250 milliards

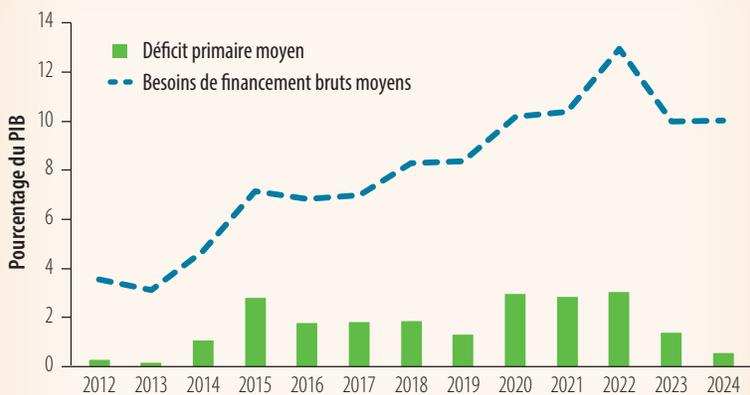
FIGURE 1.27 : CVD des PFR : dynamiques de la dette en Afrique subsaharienne, 2012-2024



Source : D'après la base de données du CVD des PFR de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, à la fin mai 2024.

Note : PIB = produit intérieur brut ; CVD-PFR = cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu ; PGE = publique et garantie par l'État.

FIGURE 1.28 : Besoins de financement bruts en Afrique subsaharienne, 2012-2024

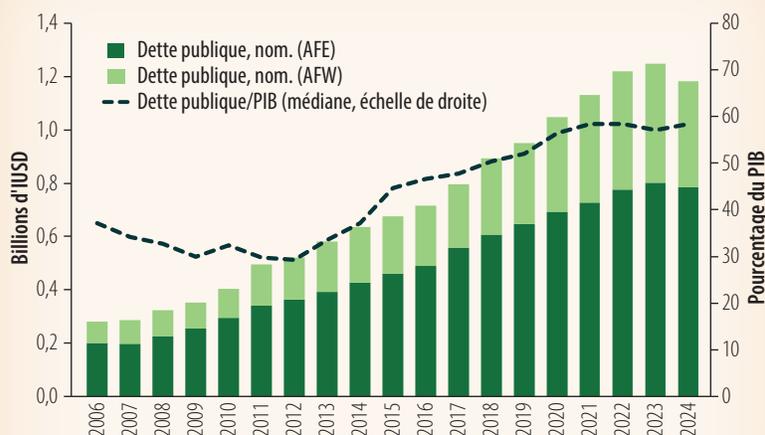


Source : D'après la base de données du Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international fin juin 2024.

Note : PIB = produit intérieur brut.

d'USD fin 2023. Il devrait s'abaisser légèrement pour s'établir à 1 180 milliards d'USD fin 2024 (figure 1.29).²² Depuis 2013, les conditions financières mondiales accommodantes et la recherche de rendement ont facilité l'expansion des volumes de financement pour les pays d'Afrique subsaharienne. En outre, l'effondrement des prix du pétrole en 2014-2016 a entraîné des dépréciations des taux de change et des déficits primaires plus importants qui ont tiré la dette publique à la hausse. Pendant la

FIGURE 1.29 : Dette publique en Afrique subsaharienne, 2006-2024



Sources : D'après les Perspectives de l'économie mondiale, avril 2024.

Note : Les données comprennent 46 pays. AFE = Afrique de l'Est et australe ; AFW = Afrique de l'Ouest et centrale ; PIB = produit intérieur brut.

période de la pandémie et de la reprise post-pandémique, les niveaux d'endettement ont augmenté pour répondre à des besoins de financement accrus. Toutefois, le contexte a changé après la crise de la COVID-19, car l'inflation mondiale persistante et le resserrement des politiques monétaires ont entraîné une hausse des coûts d'emprunt (intérieurs et extérieurs) pour les pays d'Afrique subsaharienne et ont exercé une pression sur les taux de change. Le ratio médian dette publique totale/PIB en Afrique

subsaharienne est passé de 37 % en 2006 à 52 % en 2019, avant le choc de la COVID-19, puis à 57 % en 2023. En 2023, ce ratio médian atteignait 57 % pour les PFR d'Afrique subsaharienne, et 64 % pour les PRI.

Le fardeau de la dette reste élevé. Les niveaux du service total de la dette en Afrique subsaharienne ont progressé régulièrement depuis 2006. Cela a affecté négativement la marge de manœuvre budgétaire et augmenté la vulnérabilité aux chocs, en particulier pour les pays qui ont accédé au marché obligataire international et à d'autres sources de financement non concessionnelles.²³ Le service annuel total de la dette a augmenté de 31 milliards d'USD entre 2006 et 2022. En outre, l'expiration de l'Initiative de suspension du service de la dette, qui a suspendu et rééchelonné les paiements dus au titre du service de la dette en 2020-2021, ainsi que les taux d'intérêt mondiaux élevés ont entraîné en 2023 une forte hausse du service de la dette, d'un montant de 51 milliards d'USD, soit une augmentation cumulative totale de 82 milliards d'USD.²⁴ L'expansion la plus forte a été enregistrée dans les pays de l'AFE, où le service total de la dette a augmenté de 81 milliards d'USD en 2006-2022. Les ratios du service total de la dette aux exportations et aux recettes en Afrique subsaharienne s'élèvent respectivement à 32 et 49 % en 2023, et devraient s'ajuster à la baisse en 2024 pour atteindre 22 et 34 % (figure 1.30).²⁵

En conséquence, les risques de surendettement en Afrique subsaharienne ont augmenté depuis 2015. Le risque de surendettement extérieur dans la région a grimpé en flèche, la part des pays à risque élevé ou en situation de surendettement dans le CVD des PFR étant passée de 27 % en 2015 à 53 % en 2024.²⁶

22 L'analyse pour l'Afrique subsaharienne dans ce volume exclut la Somalie et le Soudan, qui ont bénéficié d'un allègement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). La Somalie a atteint le point d'achèvement et a bénéficié d'un allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE et d'autres initiatives associées en décembre 2023. Le Soudan a atteint le point de décision de l'Initiative PPTE en 2021 et devrait bénéficier d'un allègement de la dette une fois que le conflit interne en cours dans le pays aura été résolu. Le compte-rendu sur la dette publique en Afrique subsaharienne s'appuie sur les données des Perspectives de l'économie mondiale publiées en avril 2024.

23 À la fin de 2022, la part du service de la dette payée par la région à la Chine et aux créanciers privés représentait 77 % du service total de la dette extérieure PGE.

24 Les données relatives au service total de la dette, aux exportations et aux recettes sont tirées des Perspectives de l'économie mondiale mises à jour en avril 2024.

25 Le service total de la dette pour l'Afrique subsaharienne a diminué entre 2023 et 2024, principalement grâce à la réduction prévue en Afrique du Sud. En outre, les recettes et les exportations devraient augmenter en moyenne entre 2023 et 2024.

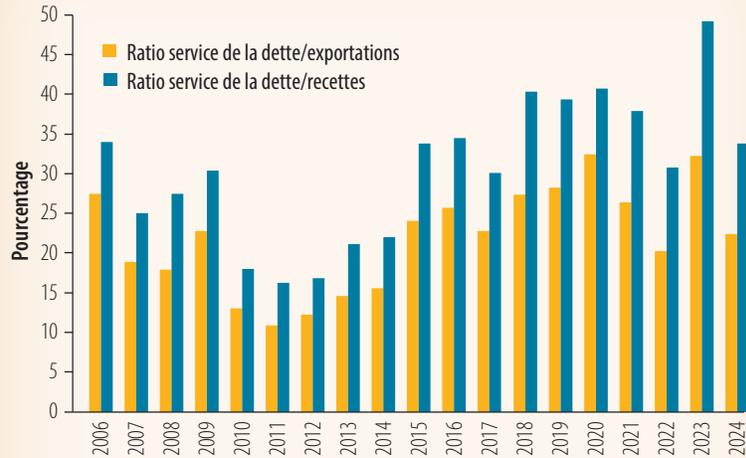
26 D'après l'évaluation des risques pour 38 pays d'Afrique subsaharienne, en utilisant le CVD des PFR fin mai 2024.

Depuis 2021, aucun pays d'Afrique subsaharienne n'a été classé dans la catégorie des pays à faible risque, et la part des pays à risque élevé ou en situation de surendettement a atteint un pic de 61 % en 2021 (figure 1.31). Récemment, ce risque s'est amélioré dans quelques pays grâce à l'allègement de la dette. En 2023, le risque de surendettement de la Mauritanie et de la Somalie est passé respectivement d'« élevé » à « modéré » et d'une « situation de surendettement » à un risque « élevé ». En revanche, le Ghana a été déclassé dans la catégorie « en situation de surendettement » en mai 2023, dans le contexte de la restructuration de la dette en cours.

Progrès dans la restructuration de dette. Dans le but de rétablir la viabilité de la dette et de reconstituer un espace budgétaire, plusieurs pays d'Afrique subsaharienne mettent en œuvre des restructurations globales de la dette dans le contexte du Cadre commun et au-delà. Le Tchad, l'Éthiopie, le Ghana et

la Zambie ont demandé un traitement de leur dette extérieure au titre du Cadre commun. Des accords de restructuration ont été conclus avec des créanciers bilatéraux officiels dans tous les pays à l'exception de l'Éthiopie, où les négociations ont été retardées en raison du conflit interne qui sévit dans le pays. Les négociations avec les créanciers officiels et privés se poursuivent et quelques pays sont parvenus à un accord. Le Tchad a atteint un accord avec tous ses principaux créanciers en novembre 2022. Le gouvernement zambien a convenu d'un traitement de la dette conditionnelle de l'État avec ses créanciers officiels en octobre 2023, et a conclu un échange d'obligations en juin 2024. Les négociations avec d'autres créanciers privés sont à un stade avancé. Le gouvernement du Ghana a également conclu les négociations avec ses créanciers officiels en juin 2024 et est parvenu à un accord préliminaire avec les

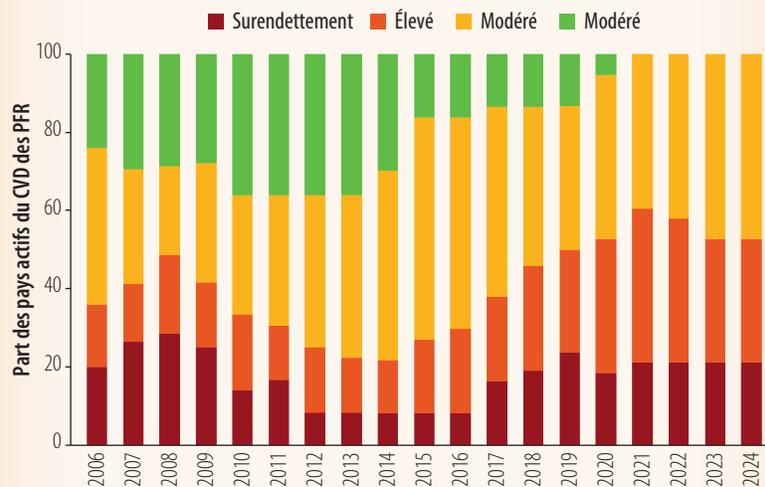
FIGURE 1.30 : Indicateurs sur le fardeau du service de la dette, 2006-2024



Sources : D'après les Perspectives de l'économie mondiale, avril 2024.

Note : Les données comprennent 46 pays. AFE = Afrique de l'Est et australe ; AFW = Afrique de l'Ouest et centrale ; PIB = produit intérieur brut.

FIGURE 1.31 : Risque de surendettement extérieur dans les pays d'Afrique subsaharienne, 2006-2024



Source : D'après la base de données du CVD des PFR de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international fin mai 2024.

Note : CVD-PFR = Cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu.

détenteurs d'obligations.²⁷ Les progrès des négociations sur la restructuration de la dette dans ces pays ont permis au FMI de conclure des programmes de financement et à la Banque mondiale de fournir d'importants flux nets positifs sous forme de prêts à des conditions très favorables ou de dons.

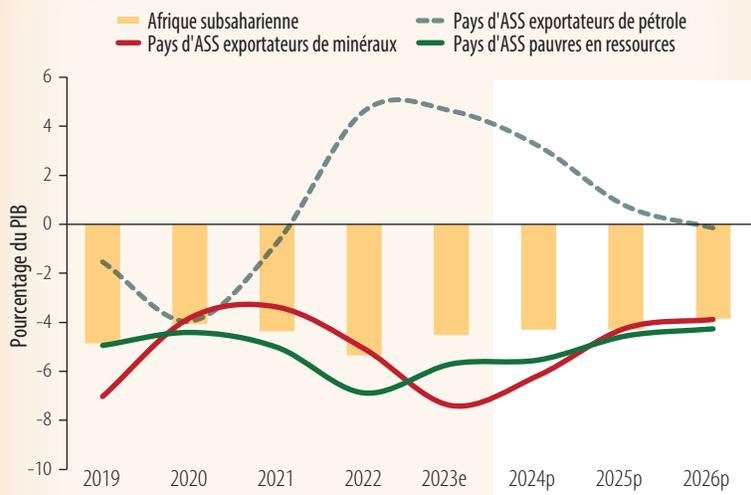
Au-delà du Cadre commun, le Malawi a défini une stratégie pour restructurer sa dette extérieure et rétablir la viabilité de la dette en juillet 2022. Les autorités négocient avec des créanciers bilatéraux commerciaux et officiels et ont récemment conclu un accord avec la Chine, un créancier bilatéral majeur, pour un montant restructuré de 206 millions d'USD (1,6 % du PIB de 2023) afin de réduire les besoins du pays en matière de service de la dette. En décembre 2023, la Somalie a obtenu de ses créanciers, dont la Banque mondiale, un programme d'allègement de la dette d'un montant de 4,5 milliards d'USD, après avoir atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ). Ce programme d'allègement de la dette vise à soutenir la reprise économique du pays et à garantir la viabilité de la dette.

La stabilité de la balance des opérations courantes de la région masque d'importantes variations selon les pays

L'Afrique subsaharienne devrait améliorer son solde extérieur global de 0,5 point de pourcentage du PIB au cours des trois prochaines années. Le déficit médian des comptes courants de la région devrait diminuer légèrement, passant de 4,5 % du PIB en 2023 à 4,3 % en 2024. Toutefois, le comportement des comptes courants varie selon les groupes de pays (figure 1.32). D'une part, les pays exportateurs nets de pétrole pourraient voir leur balance courante se détériorer en raison de la baisse anticipée

des prix du pétrole, de la diminution de la production (République du Congo) et de l'instabilité (Tchad et Soudan du Sud). D'autre part, les exportateurs nets de métaux et de minéraux devraient bénéficier de la hausse des cours, ce qui entraînera une amélioration du solde de leurs comptes courants, même si, en moyenne, ils partent d'un déficit courant plus important (7,4 % du PIB en 2023). Par exemple, la Zambie devrait voir son compte courant s'améliorer de près de 1,9 point de pourcentage du PIB, en

FIGURE 1.32 : Soldes des comptes courants en Afrique subsaharienne, 2019-2026 (en % du PIB)



Source : Projections de la Banque mondiale.

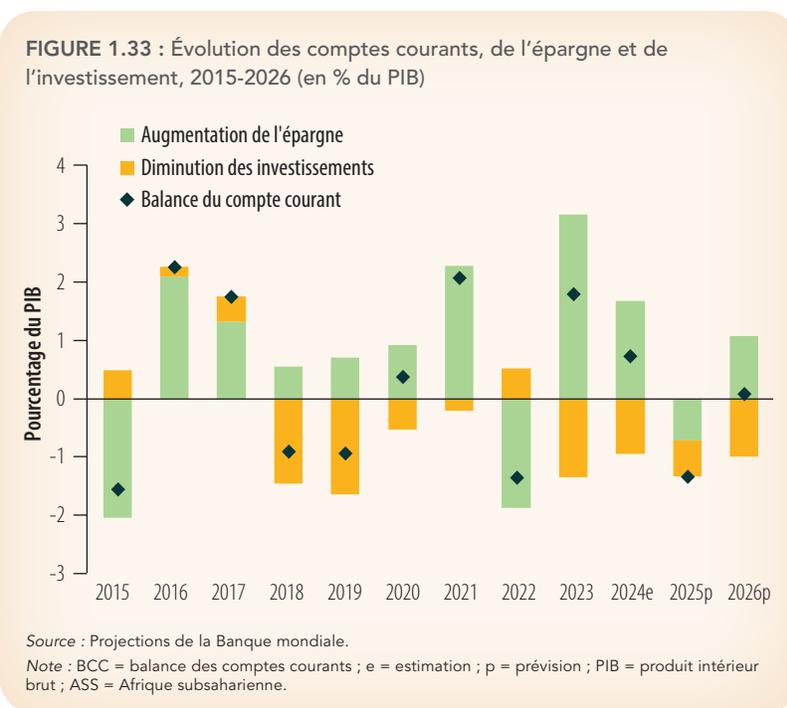
Note : BCC = balance des comptes courants ; e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut ; ASS = Afrique subsaharienne.

27 Le Ghana a conclu un échange de dette intérieure en 2023 avec une participation de 95 % qui a contribué de manière décisive à réduire les besoins de refinancement.

partie grâce à la hausse des prix des métaux et à des conditions minières favorables, à l'augmentation des dons et des envois de fonds, et à la baisse des importations favorisée par leur coût plus élevé en raison de la dépréciation de la monnaie. De même, les prix favorables du cuivre ont compensé la chute des cours d'autres métaux, en particulier le cobalt, et ont stimulé les recettes d'exportation, ce qui a contribué à améliorer la position extérieure de la République démocratique du Congo.

Les pays pauvres en ressources sont confrontés à davantage de difficultés relatives aux sérieux déficits des comptes courants. Par exemple, le déficit du Mozambique devrait s'aggraver et atteindre 29 % du PIB en 2026, tandis que d'autres pays, comme le Burundi, le Malawi, la Namibie et le Rwanda, devraient également afficher des déficits à deux chiffres. Cette situation contribue à l'instabilité des taux de change, comme au Malawi, où le déficit devrait atteindre 18,7 % du PIB en 2024, ce qui exerce une pression sur les réserves internationales. Au Rwanda, le déficit de la balance courante devrait rester important en 2024 en raison de l'augmentation des importations nécessaires à la reconstruction après les inondations et au grand projet de construction d'un aéroport. Du côté positif, le Kenya devrait maintenir un déficit compris entre 4,0 et 4,1 % du PIB, avec des augmentations potentielles des exportations et des investissements directs étrangers grâce aux accords commerciaux en cours et à l'amélioration des conditions financières mondiales. De même, le déficit des comptes courants de la Tanzanie se resserre grâce à des termes de l'échange favorables.

La décomposition du compte courant selon l'approche de l'écart entre l'épargne et l'investissement révèle que l'épargne nationale a considérablement influencé la performance du compte courant au cours des dernières années, sauf en 2018-2019 où les hausses de l'investissement ont entraîné une détérioration du compte courant. En 2024, les pays d'Afrique subsaharienne devraient avoir, en moyenne, un meilleur solde du compte courant en raison de fortes augmentations de l'épargne nationale qui ont plus que compensé la progression des niveaux d'investissement. Dans l'ensemble, les fluctuations de l'épargne nationale exercent une plus forte influence sur les comptes courants, en particulier pour les pays qui connaissent des déficits croissants (figure 1.33).



1.4 : RISQUES POUR LES PERSPECTIVES

Les risques qui pèsent sur les perspectives de croissance de l'Afrique subsaharienne sont toujours orientés à la baisse. L'aggravation des tensions géopolitiques pourrait nuire à l'activité économique mondiale ; en particulier, une perturbation de l'approvisionnement en pétrole mondial liée à un conflit pourrait faire grimper sensiblement les prix du pétrole et compromettre le processus de désinflation. La forte incertitude en matière de politique commerciale et la prolifération des restrictions sur les échanges pourraient peser sur les perspectives commerciales et l'activité économique. En outre, si le processus de désinflation prend encore du retard, les réductions des taux directeurs risquent d'être reportées. Une croissance plus faible que prévu en Chine, occasionnée, par exemple, par un ralentissement plus long et plus profond du secteur immobilier, pourrait avoir des retombées négatives notables, en particulier pour les exportateurs de produits de base africains. De graves catastrophes naturelles liées au changement climatique pourraient entraîner des pertes considérables de vies humaines, de moyens de subsistance et de production. Toutefois, des risques à la hausse pour les perspectives de croissance à court terme dans la région sont également possibles si l'inflation diminue plus rapidement que prévu, grâce à des gains de productivité. La transition verte est une opportunité à moyen terme de parvenir à un accès universel à l'énergie grâce à la baisse du coût des énergies renouvelables.

Risques à la baisse

Un environnement mondial incertain

Un scénario de croissance modeste aux États-Unis, une activité commerciale qui ne décolle pas en Europe et une activité économique plus modérée en Chine pourraient freiner la croissance dans la région. La croissance aux États-Unis pourrait ralentir en 2025 si l'incertitude liée à la transition politique et aux politiques budgétaires et commerciales persiste. Les efforts visant à limiter une expansion supplémentaire des déficits budgétaires et de la dette publique pourraient également peser sur l'activité économique américaine. En Europe, l'activité économique pourrait ne pas se redresser aussi rapidement que prévu, car les marchés du travail restent tendus, l'inflation est supérieure à la cible dans certains pays de la région, et la productivité plus faible liée aux goulets d'étranglement structurels persiste. Un ralentissement de la croissance en Chine, dû à une demande globale faible et à un effondrement prolongé des marchés immobiliers, pourrait avoir un effet négatif sur la confiance des consommateurs. La croissance des investissements restera modeste dans ce pays, en particulier en l'absence de politiques de restructuration des marchés immobiliers. Dans ce scénario, la demande et les prix des exportations de produits de base de l'Afrique subsaharienne pourraient diminuer, notamment pour les métaux et les minéraux.

Ralentissement du processus de désinflation au niveau mondial. Les perspectives de croissance en Afrique subsaharienne seront également assombries par une convergence plus lente que prévu de l'inflation vers les objectifs dans les économies avancées. La rigidité des prix des services et des salaires peut ralentir le rythme de décélération de l'inflation et retarder le rétablissement de la stabilité des prix, en particulier si des données indiquant une inflation tenace renforcent les anticipations d'inflation à court terme. Dans ce contexte, les banques centrales pourraient se sentir obligées de maintenir les taux directeurs à un niveau élevé pendant encore plus longtemps. Une appréciation prolongée du dollar des États-Unis en raison des écarts de taux d'intérêt risque de perturber les flux de capitaux et d'entraver l'assouplissement de la politique monétaire, avec un impact négatif sur la croissance. En outre, le regain d'attention accordé à la prudence budgétaire dans les économies avancées pourrait avoir des effets de contraction similaires sur la région si les programmes de prêts bilatéraux et multilatéraux devaient être affectés.

Volatilité des marchés mondiaux des actifs. Un regain de volatilité sur les marchés mondiaux pourrait potentiellement déstabiliser la reprise économique dans la région. La diminution de l'appétit pour le risque peut entraîner une augmentation des écarts de taux, dans un contexte de lourd endettement et

de besoins de refinancement élevés en Afrique subsaharienne. Bien que les marchés internationaux se soient calmés par rapport à l'année dernière, les marchés de l'énergie en Europe, les marchés immobiliers en Asie et les marchés boursiers aux États-Unis continuent de susciter des inquiétudes sous-jacentes. En outre, bien que les gouvernements de la région aient pris des mesures pour améliorer la résilience de l'économie face aux fluctuations de la demande mondiale, le potentiel d'appui supplémentaire est limité par le coût élevé de la dette et la marge de manœuvre budgétaire réduite.

Risques géopolitiques, transitions politiques et incertitude politique

Les risques géopolitiques persistants, découlant des guerres en Ukraine et au Moyen-Orient, continuent de créer de l'incertitude et des menaces potentielles pour l'activité économique mondiale. Une nouvelle escalade de ces conflits régionaux pourrait raviver les craintes concernant les chaînes d'approvisionnement mondiales et entraîner une flambée des cours internationaux des denrées alimentaires et de l'énergie. La sécurité alimentaire et énergétique reste donc une préoccupation pour l'Afrique, d'autant plus que le potentiel d'interventions coûteuses sur les prix (subventions et dérogations aux droits de douane, entre autres) est restreint par la réduction de la marge de manœuvre budgétaire dans de nombreuses parties de la région. La fragmentation géoéconomique croissante, exacerbée par ces conflits, peut avoir des effets perturbateurs sur le commerce mondial et potentiellement limiter les destinations des exportations africaines et les sources d'intrants intermédiaires. Elle pourrait également accentuer les pressions inflationnistes en augmentant le coût des biens importés tout au long de la chaîne d'approvisionnement. L'augmentation des droits de douane, associée au renforcement des politiques industrielles à l'échelle mondiale, peut créer des retombées transfrontalières préjudiciables et déclencher des représailles, ce qui entraînerait un coûteux nivellement par le bas entre les pays. Compte tenu de la lenteur de la reprise et de l'incertitude entourant le commerce mondial, les pays africains pourraient avoir recours à davantage d'échanges intrarégionaux (encadré 1.1).

Les transitions politiques ont été monnaie courante cette année. Six des dix pays les plus peuplés du monde et l'Union européenne ont déjà organisé des élections cette année, et il reste encore deux des pays les plus peuplés. Les États-Unis représentent une source majeure d'incertitude mondiale dans la mesure où ils abritent le plus grand secteur financier international et la monnaie de réserve la plus importante. Dans le même temps, dans toute la région africaine, se déroulent des négociations difficiles sur la viabilité de la dette pour lesquelles la collaboration entre les créanciers et les concessions mutuelles peuvent s'avérer essentielles. Une réduction de l'incertitude politique pourrait potentiellement conduire à une relance de l'activité économique si les événements politiques évoluent dans le bon sens.

En Afrique subsaharienne, l'incertitude entourant les transitions politiques reste également une préoccupation majeure. La violence et la répression politiques peuvent sérieusement entraver l'activité économique, en freinant les décisions d'investissement dans le secteur privé et en rendant plus difficiles d'autres engagements contractuels, tels que les accords d'embauche et d'achat. Les populations déplacées sont particulièrement vulnérables aux circonstances changeantes, ce qui accentue encore les inquiétudes concernant la sécurité alimentaire et énergétique dans la région. Depuis le début de l'année, la région a connu des élections relativement pacifiques dans dix pays,²⁸ et six autres sont prévues avant la fin de l'année.²⁹ Toutefois, la transition constitutionnelle sûre a été menacée au Sénégal, où les élections ont été retardées puis organisées rapidement pour garantir le respect de la Constitution, et au Togo, où les élections ont fait suite à des modifications constitutionnelles controversées. Dans ce contexte, la guerre au Soudan met en évidence le risque de conflit violent et représente un événement potentiellement déstabilisant pour ses voisins.³⁰

28 Afrique du Sud, Botswana, Comores, Madagascar, Mauritanie, Mozambique, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo.

29 Ghana, Guinée-Bissau, Île Maurice, Namibie, Somaliland et Soudan du Sud.

30 Malgré l'escalade des conflits violents, la région n'a pas connu de hausse rapide des dépenses militaires par rapport à d'autres régions. Les dépenses militaires en Afrique subsaharienne (corrigées de l'inflation) n'ont augmenté que de 8 % entre 2018 et 2023. Elles ont affiché une hausse de plus d'un point de pourcentage du PIB dans six pays, à savoir le Burkina Faso, le Burundi, le Liberia, le Mali, le Soudan du Sud et le Togo. Les chiffres proviennent de la Base de données du SIPRI sur les dépenses militaires (<https://milex.sipri.org/sipri>).

L'incertitude politique peut conduire à des politiques incohérentes dans la région. L'incapacité à approfondir les réformes structurelles peut également freiner la croissance régionale ; par exemple, les décideurs politiques en Afrique du Sud doivent maintenir la dynamique des réformes indispensables dans les domaines de l'énergie et des transports. Les réformes monétaires et budgétaires qui ne s'accompagnent pas de mesures d'atténuation en faveur des personnes défavorisées risquent de nuire à la réalisation des grandes priorités. Le coût élevé de la vie, la défiance à l'égard du gouvernement et la perception de l'exclusion économique et sociale ont déclenché au Kenya, au Nigeria et en Ouganda des manifestations qui pourraient s'étendre à toute la région. En outre, la sortie de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest décidée par le Burkina Faso, le Mali et le Niger pour former l'Alliance des États du Sahel risque de remettre en cause les engagements antérieurs en faveur de l'intégration régionale. De même, le besoin de crédibilité et de stabilité des politiques est mis en évidence par les récentes tensions sociales au Kenya. La tentative d'établir une crédibilité fiscale y a été sapée par le manque de capital politique nécessaire pour mener ces politiques à bon port, ce qui a conduit à d'importants revirements qui ont encore compromis la croissance et la stabilité. Enfin, la guerre civile au Soudan a des conséquences dévastatrices sur les vies humaines et les moyens de subsistance ainsi que sur les infrastructures physiques, avec des effets de contagion possibles et des retombées négatives dans la région.

Risques climatiques

Les risques posés par le changement climatique commencent à se matérialiser régulièrement (encadré 1.2). Bien que certains coûts climatiques attendus soient inclus dans les projections de ce volume, une incertitude significative demeure quant à l'impact des événements météorologiques extrêmes causés par le changement climatique. Les coûts potentiels de la chaleur extrême et des dommages causés aux infrastructures par les inondations sont particulièrement problématiques dans la région. Ces dernières années ont été marquées par de nombreux événements météorologiques anormaux, notamment des inondations massives en Afrique de l'Ouest et centrale, des chaleurs extrêmes au Sahel en avril de cette année, avec un maximum de 48,5 degrés Celsius à Keyes, au Mali, et des sécheresses et des inondations pluriannuelles en Afrique de l'Est. En Afrique australe, l'impact des cyclones s'est accru, notamment avec le cyclone Freddy qui a causé plus de 1 400 décès et exacerbé l'épidémie de choléra qui sévissait au Malawi en 2023.

Au-delà de l'impact direct des événements climatiques, une incertitude importante demeure dans la région quant aux effets d'une transition mondiale vers les énergies renouvelables et l'économie verte. Les cours de nombreux minéraux fournis par l'Afrique et essentiels dans le cadre de cette transition demeurent déprimés sur les marchés mondiaux, tandis que le risque que des réserves pétrolières restent inexploitées continue à préoccuper une poignée de pays de la région. En outre, la gestion des ressources et la capacité fiscale de la région sont toujours faibles, de nombreuses activités d'extraction étant détenues et exploitées par des entités étrangères. Bien que l'Afrique puisse tirer d'importants avantages d'un marché d'exportation dans le domaine des énergies renouvelables et de la finance verte, ces risques à la hausse ne se sont pas encore matérialisés dans les proportions nécessaires pour modifier les perspectives de croissance.

Sécurité alimentaire

Outre le changement climatique, les conflits et la faible productivité pèsent sur les rendements agricoles, la production alimentaire et le commerce, ce qui suscite des inquiétudes quant à la sécurité alimentaire. En 2023, plus d'une personne sur cinq a souffert de la faim, plus de trois personnes sur cinq ont subi une insécurité alimentaire modérée ou grave et plus de 70 % de la population n'avaient pas les moyens de s'alimenter sainement en Afrique subsaharienne.³¹ Bien que répandue, l'insécurité alimentaire est particulièrement grave (classée en phase 4 ou plus du Cadre intégré de classification de la sécurité

³¹ FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS (2024).

alimentaire) dans les zones touchées par les conflits, notamment au Burkina Faso, en République centrafricaine, au Mali, au Soudan du Sud et au Soudan.³² Les conflits, principal facteur de la faim, déplacent les populations, perturbent la production agricole et bloquent l'accès aux importations, ce qui exacerbe les catastrophes et l'instabilité.

En dehors des zones de conflit, les pays de la région connaissent des niveaux d'insécurité alimentaire variables, reflétant ainsi une production alimentaire incapable de répondre à la demande croissante. L'Afrique subsaharienne a connu des déficits commerciaux persistants dans le domaine des cultures vivrières au cours des vingt dernières années, et la facture des importations est passée de 8,6 milliards d'USD en 2000 à 57,9 milliards d'USD en 2022. En plus des conflits, la stagnation de la croissance de la productivité, la faiblesse des institutions de marché, l'insuffisance des infrastructures et les chocs climatiques sont autant de facteurs qui entravent la production agricole. Les chocs climatiques, en particulier, sont devenus une menace croissante pour l'agriculture. Après que l'Afrique du Sud-Est a connu le cyclone tropical le plus long jamais enregistré en 2023, le continent a subi l'une des plus fortes sécheresses en Afrique australe et des inondations soudaines et meurtrières en Afrique de l'Est, alimentées par El Niño début 2024, et il est probable qu'elle connaisse des modèles météorologiques inversés en raison du phénomène La Niña au cours du dernier trimestre de l'année.

Risques à la hausse

Accélération sur la voie de la désinflation mondiale. La désinflation mondiale pourrait se poursuivre à un rythme plus rapide qu'envisagé actuellement, grâce à une croissance plus forte de la productivité. Par exemple, cela pourrait être impulsé par l'adoption rapide de nouvelles technologies, permettant aux économies avancées d'étendre les gains récents et aux EMDE de récupérer les pertes de productivité post-pandémiques. Une désinflation mondiale plus rapide permettrait aux banques centrales d'abaisser les taux directeurs plus que prévu, ce qui soutiendrait la croissance.³³ Un autre risque à la hausse est que la croissance américaine pourrait être supérieure aux prévisions en raison d'une dynamique de l'offre de main-d'œuvre toujours forte, soutenue par l'augmentation de la participation à la main-d'œuvre et l'absorption élevée de migrants en âge de travailler.

Transition vers les énergies renouvelables et les technologies vertes. L'Afrique est dotée d'abondantes ressources renouvelables, de l'énergie solaire dans le désert du Sahara à l'énergie éolienne dans les régions côtières, en passant par la production d'hydroélectricité le long du Nil, du Congo et du Zambèze, ou encore d'énergie géothermique dans la région de la vallée du Rift. Les coûts de conversion de ces ressources renouvelables en énergie ont fortement diminué grâce à la transition verte. Le coût nivelé de la technologie solaire photovoltaïque a notamment été réduit de près de 90 % entre 2010 et 2022, pour atteindre un niveau inférieur à celui de combustibles fossiles comme le charbon.³⁴ Les énergies renouvelables offrent également des solutions hors réseau pour les zones rurales et isolées. Par ailleurs, la transition verte accroît la demande de diverses ressources métalliques et minérales présentes dans la région, ce qui stimule l'exploitation minière et les activités connexes. Certains pays africains ont progressé vers la valorisation de leurs ressources minérales, notamment en développant la fabrication de batteries en Afrique du Sud et la transformation du cuivre et du cobalt en Zambie et en République démocratique du Congo, avec des résultats mitigés, mais un immense potentiel pour exploiter davantage la valeur des ressources minérales. Pour une région qui tarde à atteindre l'accès universel à l'énergie, la transition verte offre des opportunités de sauter l'étape des énergies polluantes et de construire un système énergétique durable.

32 IPC : <https://www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/ipc-mapping-tool/>.

33 Une résolution rapide de l'un ou l'autre des conflits mondiaux mentionnés et un processus électoral pacifique lors des élections restantes prévues cette année dans le monde pourraient contribuer à atténuer l'inflation et à stimuler la demande mondiale d'exportations.

34 IRENA (2023) ; Lazard (2021).

ENCADRÉ 1.1 : La réapparition des moteurs régionaux de la croissance : le rebond du commerce intrarégional

Le déclin de la croissance du commerce mondial aura un effet durable sur les économies de l'Afrique subsaharienne. S'il est prévu que le commerce mondial se redresse cette année, sa croissance devrait rester largement inférieure à sa moyenne d'avant la pandémie. Dans ce contexte, le commerce intrarégional et la croissance intérieure deviennent de plus en plus décisifs en Afrique subsaharienne. Toutefois, le commerce intrarégional est confronté à des difficultés dues à la logistique médiocre, à la gestion économique déficiente et à l'instabilité politique (Olney, 2022). En outre, de récentes évolutions négatives, telles que la fragmentation géoéconomique, les chocs climatiques et les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, ont eu un impact sur le commerce africain. En particulier, l'augmentation des frais d'expédition, liée en partie aux perturbations de l'activité portuaire et aux attaques contre les navires commerciaux, a affecté le commerce de la région.

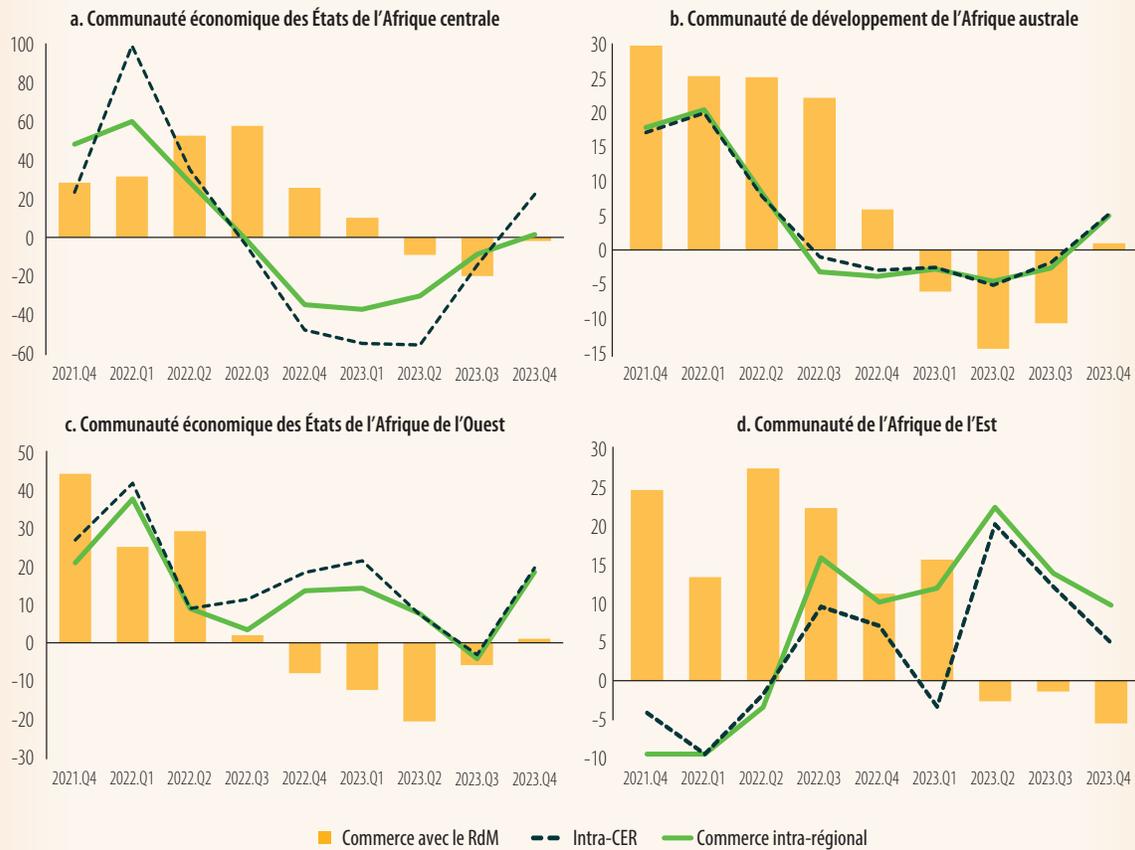
Il est essentiel de stimuler le commerce intra-africain pour promouvoir la croissance économique et le développement du continent. Le commerce intrarégional pourrait stimuler la croissance grâce à une hausse de la productivité totale des facteurs. Doubler les échanges intrarégionaux pourrait accélérer la croissance de 0,6 point de pourcentage par an (Calderon, Cantú et Zeufack, 2020). La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui est devenue opérationnelle en janvier 2021, devrait augmenter les revenus de 7 % d'ici 2035, accroître les flux d'investissements directs étrangers et sortir 40 millions de personnes de l'extrême pauvreté (Echandi, Maliszewska et Steenbergen, 2022 ; Banque mondiale, 2020a). Des données récentes suggèrent que le commerce intrarégional en Afrique a pris de la vitesse (avec une croissance de 10,2 % au quatrième trimestre 2023).

Ces dernières années, le commerce intrarégional en Afrique subsaharienne a été stimulé par l'expansion des échanges au sein des communautés économiques régionales (CER), plutôt que par le commerce entre ces CER. La croissance du commerce intra-CER s'est récupérée plus rapidement que le commerce avec le reste de la région et le reste du monde. Les échanges au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale se sont redressés plus vite que le commerce intra-Afrique subsaharienne au quatrième trimestre 2023 (22 % en glissement annuel contre 2 %), tandis que la croissance du commerce avec le reste du monde est restée stagnante (figure B1.1.1, panel a). Dans la Communauté de développement de l'Afrique australe, le commerce intra-CER et intra-Afrique subsaharienne s'est récupéré en tandem au quatrième trimestre 2023, à un taux annualisé d'environ 5 % (figure B1.1.1, panel b). De même, dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le commerce intra-CER et intra-Afrique subsaharienne a augmenté à un taux annualisé de 20 %, tandis que le commerce avec le reste du monde n'a progressé que de 1 % (figure B1.1.1, panel c). Enfin, dans la Communauté de l'Afrique de l'Est, les échanges intra-CER et intra-Afrique subsaharienne ont bien résisté, ces derniers augmentant plus rapidement que les premiers en 2023, ce qui reflète en partie les liens commerciaux étroits avec le principal partenaire commercial régional, l'Afrique du Sud (figure B1.1.1, panel d). Dans l'ensemble, la structure des échanges en Afrique subsaharienne, aussi bien au sein des CER qu'avec les partenaires commerciaux d'Afrique subsaharienne non membres des CER, montre que le commerce intrarégional a tenu le choc ou s'est redressé plus rapidement que le commerce de la région avec le reste du monde, ce qui est rassurant pour la stabilité des perspectives commerciales africaines.

Plusieurs exemples de réussite africains en matière d'exportation ont été identifiés au cours des dernières décennies, qu'il s'agisse du café de qualité et des exportations d'artisanat du Rwanda, du café torréfié d'Ouganda ou des exportations d'électricité d'Éthiopie ou du Mozambique (Easterly et Reshef, 2016). Ces

bonds des exportations et l'émergence de nouveaux produits d'exportation africains ont été attribués à des facteurs tels que l'amélioration de la qualité des produits, l'identification de nouveaux domaines d'avantages comparatifs, la poursuite de la libéralisation du commerce régional et l'exposition à de nouvelles technologies et à de nouveaux marchés. Le potentiel de la ZLECAF pour dynamiser fortement le commerce intra-africain par le biais de l'amélioration des produits offre un avenir prometteur, ce qui suscite de l'espoir et de l'optimisme pour le développement économique du continent.

FIGURE B1.1.1 : Commerce dans les communautés économiques régionales d'Afrique subsaharienne, 2021-2023 (variation en pourcentage en glissement annuel)



Source : Direction des statistiques commerciales, Fonds monétaire international.

Note : Le commerce est la somme des valeurs des exportations et des importations en dollars des États-Unis courants. La figure illustre les variations des échanges en glissement annuel. CER = communauté économique régionale ; RdM = reste du monde.

ENCADRÉ 1.2 : Crise climatique en Afrique : des coûts économiques et humains en hausse

La montée des températures mondiales due aux émissions de gaz à effet de serre perturbe l'activité économique. L'intensification des incendies de forêt, des sécheresses, des inondations, le blanchiment des coraux et l'élévation du niveau des mers causent des dommages considérables à l'économie mondiale. Une augmentation de 1 degré Celsius (°C) de la température mondiale devrait entraîner une baisse stupéfiante de 12 % du produit intérieur brut (PIB) mondial, principalement en raison de l'augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes.^a Les régions occidentales et orientales de l'Afrique devraient payer le plus lourd tribut du réchauffement climatique, les pertes économiques dans les zones les plus durement touchées pouvant atteindre entre 11,2 et 26,6 % du PIB à long terme.^b

L'Afrique subit des phénomènes météorologiques dévastateurs, qui touchent des millions de personnes et entraînent des pertes humaines considérables. D'ici 2030, le changement climatique devrait faire augmenter les taux de mortalité de 60 à 80 % en Afrique, principalement en raison du paludisme et de la diarrhée. Bien que l'Asie ait subi les événements météorologiques les plus extrêmes entre 2000 et 2019, six des dix pays les plus affectés se trouvent en Afrique. En 2022, l'Éthiopie a été confrontée à une famine et une sécheresse qui ont touché 8 millions de personnes, tandis que l'Ouganda a enregistré 2 500 décès. Le Kenya, le Mozambique et l'Afrique du Sud ont représenté environ 75 % des inondations survenues en Afrique entre 2000 et 2019. Les pires inondations de la décennie au Nigeria ont fait plus de 600 victimes, et les glissements de terrain et les inondations dans les provinces sud-africaines du KwaZulu-Natal et du Cap-Oriental en avril 2022 ont tué 459 personnes et en ont déplacé 40 000. Six tempêtes majeures en Afrique australe, notamment à Madagascar et au Mozambique, ont causé la mort d'au moins 890 personnes. En outre, les inondations au Tchad ont touché environ 2 millions de personnes en août et octobre 2022.^c Les inondations généralisées en Afrique de l'Ouest et centrale, qui touchent principalement le Cameroun, le Tchad, la Guinée, le Mali, le Niger et le Nigeria, ont des effets dévastateurs sur les vies, les moyens de subsistance et les infrastructures. Plus d'un demi-million de personnes ont été déplacées et plus d'un millier ont perdu la vie, tandis que les risques d'insécurité alimentaire, de malnutrition et de maladies transmises par l'eau se sont accrus.

La hausse des températures menace les rendements agricoles et entretient la malnutrition en Afrique subsaharienne. Une augmentation de 1 °C de la température dans la région devrait réduire les rendements des cultures de 5 à 17 % d'ici à 2050, en particulier pour les denrées de première nécessité. Le maïs, qui représente 40 % de la production céréalière de la région et 30 % de son apport calorique, est particulièrement vulnérable. Un réchauffement de la planète compris entre 1,5 °C et 4 °C pourrait entraîner des baisses de rendement du maïs d'entre 9 et 41 % en Afrique de l'Ouest.^d Cet impact est aggravé par El Niño, qui rend des sols fertiles arides et perturbe la production de cultures vivrières essentielles, telles que le maïs, de l'Angola au Zimbabwe. Au Malawi, les récoltes d'environ 2 millions de familles d'agriculteurs ont été gravement affectées, ce qui représente près de la moitié des 20 millions d'habitants du pays. En Éthiopie, les sécheresses et les inondations provoquées par El Niño ont entraîné des pertes de récoltes de 50 à 90 %, tandis que les zones rurales de Zambie ont vu leur rendement en maïs diminuer de 20 % lors de ces événements. Cette crise agricole aggrave la malnutrition, avec plus de 45 millions d'enfants d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe confrontés à des risques de problèmes de santé, de déplacements et de retards scolaires.^e

La productivité industrielle et l'emploi sont fortement menacés par le changement climatique, en particulier dans les régions les plus chaudes. Une augmentation de 1 °C au-dessus de la température normale du thermomètre mouillé dans les zones les plus chaudes peut entraîner une baisse de la productivité de plus de 20 %, ce qui est préoccupant pour les pays africains les plus pauvres, dont beaucoup se trouvent dans ces régions plus chaudes.^f En outre, l'Organisation internationale du travail prévoit que d'ici 2030, avec une augmentation de la température mondiale de 1,5 °C et les tendances actuelles du marché du travail, 2,2 % du nombre total d'heures de travail dans le monde seront perdus en raison des températures élevées, ce qui équivaut à une perte de 80 millions d'emplois à temps plein. L'Asie du Sud et l'Afrique de l'Ouest devraient être les zones les plus touchées, perdant respectivement 5,3 et 4,8 % des heures de travail, soit l'équivalent d'environ 43 millions et 9 millions d'emplois à temps plein.

Le potentiel hydroélectrique de l'Afrique est confronté à une baisse considérable en raison du changement climatique, ce qui a de profondes répercussions sur l'approvisionnement en électricité du continent. Selon l'Agence internationale de l'énergie, la capacité hydroélectrique moyenne devrait diminuer de plus de 4 % entre 2020 et 2099 par rapport à la période de référence 2010-2019, soit une perte d'environ 130 térawattheures par an d'ici la fin du siècle. Cela équivaut à la totalité de la production hydroélectrique de l'Afrique en 2017. Ce déclin limitera l'accès déjà précaire du continent à l'électricité, car l'hydroélectricité constitue actuellement une part substantielle de la production d'électricité en Afrique. L'imprévisibilité croissante de la production hydroélectrique compromettra davantage la fiabilité de l'électricité, en particulier dans les pays qui dépendent fortement de cette source, comme le Mozambique et la Zambie. Enfin, le réchauffement du climat en Afrique subsaharienne, la région la plus chaude du monde, augmentera la demande d'électricité. On estime qu'une augmentation de 1 °C de la température accroîtrait la demande d'électricité de la région de 6,7 % en moyenne, ce qui creuserait des déficits énergétiques déjà considérables.^g

Pour faire face à la crise climatique en Afrique, il est impératif d'investir massivement dans des stratégies d'atténuation et d'adaptation. Alors que le coût estimé de la mise en œuvre complète des plans d'action climatique de l'Afrique d'ici à 2030 s'élève à la somme impressionnante de 2 800 milliards d'USD, dont seulement 300 milliards ont été obtenus jusqu'à présent, l'urgence de la situation exige une action immédiate.^h La communauté internationale doit travailler ensemble pour combler ce déficit de financement. Cela nécessitera des efforts de collaboration pour mobiliser les ressources et soutenir les infrastructures résistantes au climat, l'agriculture durable, les sources d'énergie renouvelables et les systèmes d'alerte précoce.

a Bilal et Känzig (2024).

b Philippe (2024).

c Enos et coll. (2023).

d Ekpa et coll. (2019).

e UNICEF (2023).

f Kassa et Woldemichael (2024).

g Yao (2021).

h FEM (2023a).

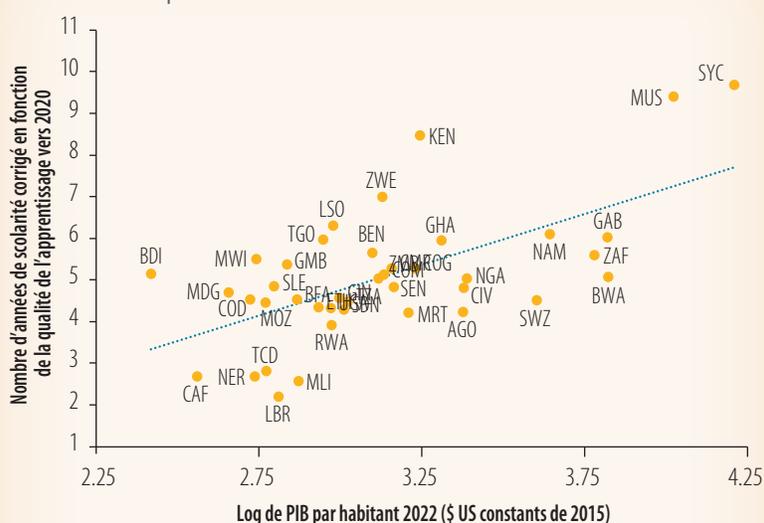
Section 2 : L'éducation, un moteur de la prospérité en Afrique

L'éducation peut jouer un rôle transformateur en libérant le potentiel inexploité de la population africaine et en améliorant considérablement le sort des communautés et des économies. Actuellement, l'Indice de capital humain (ICH) de l'Afrique subsaharienne s'élève à 0,40, ce qui signifie que les enfants nés aujourd'hui ne devraient atteindre que 40 % de la productivité potentielle qu'ils pourraient espérer dans des conditions optimales de santé et d'éducation.¹ Le renforcement de l'éducation est essentiel pour améliorer cet indice : l'éducation de base universelle, qui garantit un apprentissage complet, pourrait faire doubler l'ICH de la région pour atteindre 0,80, ainsi que le produit intérieur brut (PIB) par habitant. Cela correspond à environ 1,4 point de pourcentage supplémentaire de croissance économique annuelle sur les 50 prochaines années.

Il existe dans le monde de nombreux exemples où l'éducation a été un facteur de transformation pour améliorer la situation économique. Le « miracle de l'Asie de l'Est », la croissance économique remarquable qu'ont connue les pays de cette région depuis le milieu des années 1960, en est un bon exemple. Le succès de ces pays repose sur une combinaison de politiques favorisant une croissance orientée vers l'extérieur à forte intensité de main-d'œuvre, soutenue par des stratégies et des investissements solides en matière d'éducation et de capital humain. Le résultat a été une croissance économique forte et soutenue, une amélioration de la qualité de vie et une répartition des revenus plus équitable.² L'Afrique subsaharienne possède également des exemples de réussite. Le Kenya a accompli de grands progrès dans la réforme de ses systèmes

éducatifs, une stratégie qui, combinée à des investissements soutenus, porte ses fruits. En termes d'années de scolarité corrigées de l'apprentissage (LAYS – learning-adjusted years of schooling), une mesure qui combine l'accès et l'apprentissage, le Kenya obtient des résultats supérieurs aux attentes pour son niveau de revenu (figure 2.1).

FIGURE 2.1 : Années de scolarité corrigées de l'apprentissage et PIB par habitant en Afrique subsaharienne



Source : Calculs effectués à partir de données tirées des Indicateurs du développement dans le monde et du Projet sur le capital humain de la Banque mondiale.

Note : PIB = produit intérieur brut. Pour une liste des codes pays, consulter <https://www.iso.org/obp/ui/#search>.

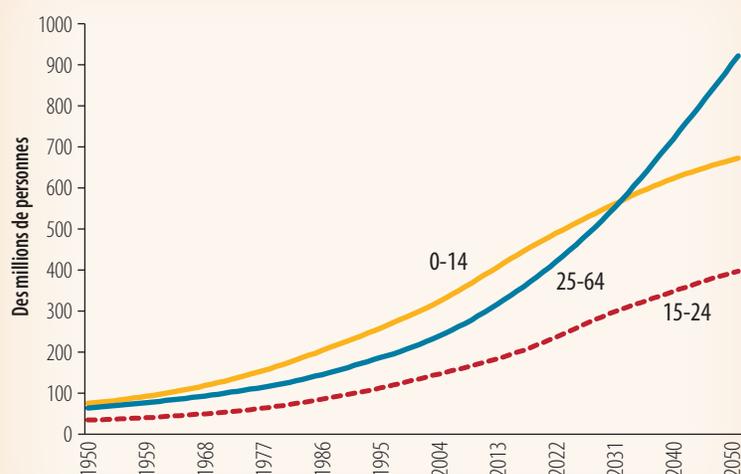
¹ L'ICH quantifie la productivité potentielle de la future main-d'œuvre d'un pays sur la base des résultats en matière de santé et d'éducation des enfants nés aujourd'hui. L'ICH va de 0 à 1, 1 représentant le potentiel maximal atteint. Il est calculé à l'aide de cinq indicateurs clés, répartis sur trois piliers principaux : la survie, la santé et l'éducation. L'indice vise à mesurer le potentiel économique perdu par un pays en raison d'investissements inadéquats dans l'éducation et la santé. Par exemple, un score ICH de 0,7 signifie que la main-d'œuvre de demain affichera une productivité équivalente à 70 % de ce qu'elle aurait pu atteindre si elle avait bénéficié d'une éducation complète et d'une santé optimale (Kraay, 2018).

² Birdsall et coll. (1993); Page (1994).

L'éducation : un facteur clé pour libérer le plein potentiel du dividende démographique

La mise en place de systèmes éducatifs de qualité est fondamentale du point de vue stratégique pour tirer parti de la transition démographique historique en cours. Avec plus de 500 millions d'enfants actuellement âgés de 0 à 14 ans, la population en âge de travailler de l'Afrique subsaharienne devrait doubler d'ici 2050 (figure 2.2). Cette « explosion de la jeunesse » offre une occasion unique pour l'accélération de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté, car une population en âge de travailler plus nombreuse peut stimuler l'activité économique et accroître les niveaux de revenus, exploitant ainsi le dividende démographique.³ Si la région continue de progresser sur le plan économique, ce dividende pourrait contribuer à la croissance du PIB à hauteur de 11 à 15 % d'ici 2030. Cela permettrait de réduire le nombre de pauvres de 40 à 60 millions de personnes.⁴ Toutefois, le dividende démographique n'est pas automatique ; il ne se matérialisera que si les jeunes trouvent des emplois productifs. À cet égard, l'éducation joue un rôle essentiel afin d'assurer que les jeunes acquièrent les compétences nécessaires pour être productifs et compétitifs sur le marché du travail mondial.⁵

FIGURE 2.2 : Population en Afrique subsaharienne par groupe d'âge, 1950-2050



Source : Calculs effectués à partir du scénario médium de la Division de la population des Nations Unies.

La réalisation de dividendes économiques et sociaux significatifs dépend de la capacité des pays à transformer leurs systèmes éducatifs. La région doit se préparer à accueillir une population étudiante croissante, en particulier au niveau secondaire, tout en tenant compte de multiples arbitrages. Actuellement, les systèmes éducatifs à travers le continent sont confrontés à de graves problèmes d'accès, de qualité et de pertinence. Si les tendances actuelles persistent, d'ici 2050,

39 millions d'enfants de 10 ans en Afrique subsaharienne seront incapables de lire et de comprendre une histoire simple ; un chiffre alarmant qui représente une augmentation de 11 millions par rapport à la cohorte actuelle des enfants de 10 ans. D'ici 2030, on estime que 170 millions d'enfants entreront dans les systèmes scolaires de la région. Pour atteindre l'objectif de développement durable (ODD) 4, les pays d'Afrique subsaharienne doivent absorber ces enfants et adolescents supplémentaires, ainsi que les enfants actuellement non scolarisés. Pour ce faire, il leur faudra former et déployer 11 millions d'enseignants supplémentaires et construire 9 millions de nouvelles salles de classe.⁶ Cette expansion

3 La réduction de la mortalité infantile, suivie d'une baisse des taux de fécondité, crée une « explosion » d'une génération et une phase pendant laquelle un pays compte de nombreuses personnes en âge de travailler et moins de personnes dépendantes (Canning, Raja et Yazbeck, 2015). Cette main-d'œuvre nombreuse peut stimuler la croissance économique, à condition qu'il y ait suffisamment d'opportunités d'emploi. La réduction de la taille des familles permet aux ménages et aux gouvernements d'allouer davantage de ressources à la santé et à l'éducation de chaque enfant et permet à davantage de femmes d'entrer sur le marché du travail. Si l'environnement économique est favorable et que cette main-d'œuvre abondante et instruite obtient des emplois bien rémunérés, l'avantage initial est une augmentation du revenu familial et national. En outre, avec l'allongement de l'espérance de vie, cette génération aux revenus plus élevés épargnera en vue de sa retraite. Cette épargne et ces investissements peuvent entraîner de nouvelles améliorations de la productivité, ce qui se traduit par un deuxième dividende (Canning, Raja et Yazbeck, 2015).

4 Ahmed et coll. (2016).

5 Du côté de l'offre, l'éducation joue un rôle crucial en dotant les jeunes des compétences nécessaires pour trouver un emploi productif. L'aspect de la demande est tout aussi important, puisqu'il s'agit de créer un environnement dans lequel suffisamment d'opportunités d'emploi sont offertes. Si la présente section se concentre sur l'offre, les considérations relatives à la demande ont été abordées dans des volumes précédents d'Africa's Pulse (Banque mondiale, 2017b, 2022b).

6 Chugunov (2024).

devrait être particulièrement rapide dans le secondaire, en partie suite à l'augmentation des inscriptions dans le primaire. Lorsque les pays planifient des investissements pour développer leurs systèmes éducatifs, ils doivent rechercher des compromis entre l'expansion des infrastructures, l'offre de programmes scolaires et les moyens de financement.

Actuellement, la main-d'œuvre africaine est la moins qualifiée au monde, ce qui constitue un sérieux obstacle à la croissance économique à long terme. Des recherches approfondies montrent que l'amélioration de l'éducation est positivement associée à la croissance économique.⁷ En effet, en Afrique subsaharienne, les pays affichant le PIB par habitant le plus élevé ont également des niveaux de compétences relativement bons (figure 2.1).⁸ L'apprentissage au-delà de la scolarité est également fortement corrélé à l'amélioration et à la répartition plus équitable des revenus, ainsi qu'à la croissance économique à long terme.⁹ Les bénéfices de l'éducation pourraient être encore plus prononcés dans la région qu'ailleurs. Alors qu'au niveau mondial, une année d'éducation supplémentaire augmente les revenus de 10 %, ce chiffre est plus élevé en Afrique subsaharienne, avec 12,4 %. Les gains sont notamment plus importants pour les femmes (14,5 % dans la région), l'éducation étant un puissant levier de l'équité entre les genres. En outre, ces rendements sont les plus élevés (21 %) pour les personnes qui ont fait des études supérieures.¹⁰

Les avantages de l'éducation en termes de capital humain s'étendent à de meilleurs résultats en matière de santé. L'éducation améliore la survie et la santé des enfants, et les bénéfices s'étendent d'une génération à l'autre, puisque les enfants de parents éduqués ont tendance à être en meilleure santé. Cela crée un cercle vertueux dans lequel des enfants en bonne santé sont mieux préparés à l'apprentissage. Chaque année supplémentaire de scolarité en Afrique subsaharienne réduit le taux de fécondité de 0,26 naissance,¹¹ diminue le risque de décès maternel de 20 %, augmente de 50 % le taux de survie jusqu'à l'âge de 5 ans des enfants des élèves,¹² et réduit la probabilité de mariage précoce des filles de 7,5 points de pourcentage en moyenne.¹³ Les femmes instruites sont plus susceptibles d'utiliser des moyens de contraception et de jouer un rôle majeur dans les décisions relatives à la fécondité de la famille.¹⁴ La baisse de la fécondité, à son tour, a un effet important sur l'éducation, car elle permet d'élever des enfants moins nombreux, en meilleure santé, mieux nourris et mieux éduqués, ce qui accélère les progrès vers l'obtention d'un dividende démographique.¹⁵

L'éducation, une stratégie pour rendre durable le développement économique et social de l'Afrique subsaharienne

Répondre aux grandes tendances comme les conflits, le changement climatique et les révolutions numériques exige des stratégies solides et des investissements dans l'éducation. Les conflits et le changement climatique sont deux des problèmes les plus urgents de la région. L'éducation favorise la cohésion sociale et limite les facteurs à l'origine de la violence, des conflits et de la fragilité, contribuant ainsi à renforcer le capital social dans des parties de la région où le tissu social est souvent mis à rude épreuve.¹⁶ Une année de scolarisation supplémentaire réduit de 13 % la probabilité d'un engagement

7 Hanushek et Woessmann (2010); Krueger et Lindahl (2002).

8 L'indicateur LAYS mesure à la fois la qualité et la quantité de la scolarité. Il est calculé en multipliant le nombre d'années d'études prévues par le rapport entre les notes obtenues aux tests harmonisés et la note maximum pour ces tests. En d'autres termes, pour les pays qui se situent en dessous du meilleur résultat (Singapour ou similaire), les années de scolarité sont ajustées à la baisse pour refléter la relation entre le niveau d'apprentissage du pays et celui de Singapour (en utilisant les résultats des Tests harmonisés et standardisés de l'étude Trends in International Mathematics and Science Study) (Filmer et coll., 2020).

9 Banque mondiale (2018); Hanushek et Woessmann (2008).

10 Montenegro et Patrinos (2014).

11 Lam, Sedlacek et Duryea (2016).

12 Osili et Long (2008).

13 UNESCO (2024b); Giacobino et coll. (2024).

14 Becker, Murphy et Spenkuch (2013).

15 Canning, Raja et Yazbeck (2015).

16 De Simone et Mosuro (2022).

volontaire dans des organisations extrémistes.¹⁷ En outre, l'éducation est essentielle pour que la région puisse réagir efficacement face au changement climatique. Au niveau mondial, le niveau d'instruction est le meilleur indicateur de la sensibilisation au changement climatique, et il est positivement associé à un soutien majeur aux politiques de protection de l'environnement.¹⁸ Cela est essentiel pour l'Afrique subsaharienne, où se trouvent 20 des 30 pays les plus vulnérables au changement climatique.¹⁹ Enfin, les progrès rapides des technologies numériques et la tendance croissante vers des économies plus vertes et durables façonnent l'économie mondiale et, par conséquent, les marchés du travail. Le mouvement en faveur des transitions numériques et écologiques ouvre de nombreuses opportunités de création d'emplois et de développement économique. Avec des investissements adéquats dans l'éducation et les compétences, les jeunes Africains pourront tirer parti de ces nouvelles opportunités et positionner l'Afrique subsaharienne dans une trajectoire de croissance économique durable.

Une grande partie des jeunes Africains n'ont pas les compétences nécessaires pour être productifs. Un jeune sur cinq ne fréquente pas l'école, n'a pas d'emploi, ou n'est pas en formation. En bref, le rythme actuel des améliorations est insuffisant pour permettre aux enfants et aux jeunes d'Afrique de prospérer au XXI^e siècle. Il est urgent de combler les lacunes actuelles en matière d'éducation, qui ont laissé des millions de personnes insuffisamment préparées pour être productives et gagner décemment leur vie. Des investissements dans les compétences de base seront indispensables, ainsi que dans les compétences de haut niveau pour les jeunes. En outre, des efforts concertés sont nécessaires pour s'attaquer aux inégalités persistantes, en particulier celles qui frappent les filles et les femmes, dont la pleine participation est cruciale pour réaliser le potentiel de la région en matière de capital humain.²⁰

L'importance de l'éducation comme moteur de la transformation économique et sociale est reconnue dans l'ensemble du continent africain. L'Agenda 2063 de l'Union africaine témoigne de cette reconnaissance en se fixant comme priorité « des citoyens bien éduqués et qualifiés, et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation pour une société de la connaissance à large base, où aucun enfant ne manque l'école en raison de la pauvreté ou d'une quelconque forme de discrimination » (Union africaine, 2015, aspiration 1 sur 7, « Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable »). La décision prise par l'Union africaine de déclarer 2024 l'« Année de l'éducation » témoigne de cet engagement.²¹

À l'avenir, les pays devront faire des choix stratégiques et des investissements plus efficaces et audacieux pour relever les nombreux défis auxquels ils sont confrontés dans le cadre de leur programme sur l'éducation et les compétences. Les efforts et les investissements visant à transformer les systèmes éducatifs de la région peuvent s'articuler autour de deux grands objectifs : (1) construire une base solide en veillant à ce que tous les enfants acquièrent des compétences de base, et (2) doter les jeunes et la main-d'œuvre de compétences adaptées au marché pour qu'ils soient productifs et compétitifs dans une économie mondiale en constante évolution. Ces deux objectifs ne doivent pas être considérés comme des efforts distincts ou disparates. Au contraire, ils forment un continuum de développement des compétences et, plus largement, de développement du capital humain. Réaliser la deuxième priorité, à savoir le développement d'une main-d'œuvre éduquée et qualifiée, dépend essentiellement de la

17 PNUD (2023).

18 Lee et coll. (2015); Banque mondiale (2024b); Angrist et coll. (2023); Chankrajang et Muttarak (2017).

19 ND-GAIN (2024); Banque mondiale (2023d).

20 Savchenko et coll. (2022); GEEAP (2023).

21 <https://au.int/en/theme/2024/educate-african-fit-21st-century>.

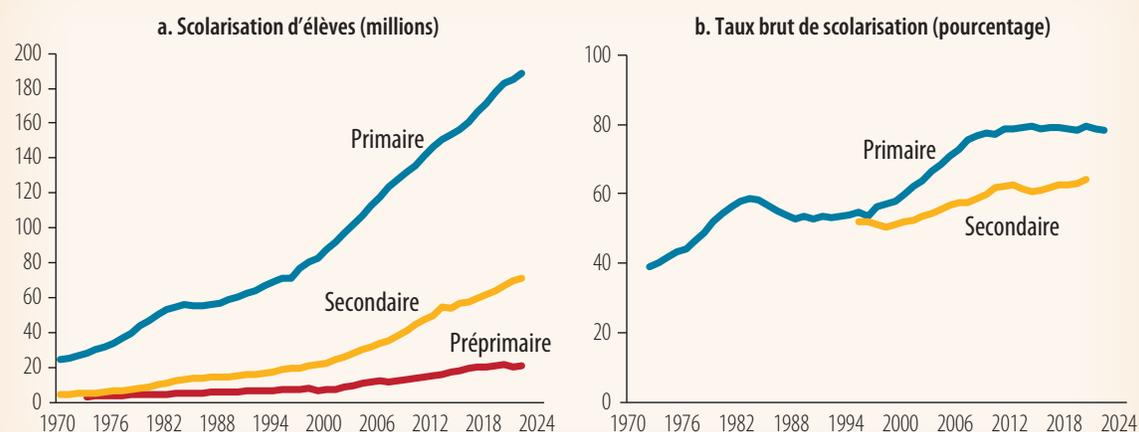
réalisation de la première priorité. Les compétences fondamentales forment en effet les bases pour l'acquisition de compétences de niveau supérieur. Cependant, ces objectifs ne sont pas strictement consécutifs ; les pays ne peuvent pas se permettre de retarder l'investissement dans le développement des compétences en attendant que le socle de compétences fondamentales soit bâti aux niveaux d'éducation inférieurs. Les jeunes de la région, qu'ils soient sur le point de quitter l'école ou déjà sur le marché du travail, doivent être dotés de compétences pertinentes, qui comprennent souvent un mélange de compétences fondamentales et de niveau supérieur. Une population de plus en plus éduquée et qualifiée créera un cercle vertueux d'amélioration de l'éducation pour les générations futures. Il est essentiel que les efforts déployés pour atteindre les deux objectifs accordent une grande importance à la lutte contre les inégalités et la garantie de l'inclusion.

La mise en œuvre de réformes et d'interventions au titre de ces objectifs nécessitera de naviguer dans des environnements budgétaires avec des marges de manœuvre de plus en plus limitées. Cela nécessite un engagement soutenu de la part des gouvernements et des parties prenantes de l'éducation pour allouer des ressources suffisantes, tout en mettant davantage l'accent sur les résultats et l'efficacité. Pour justifier et maintenir des allocations budgétaires plus élevées, les systèmes éducatifs doivent démontrer une utilisation plus efficace des ressources ; autrement dit, fournir plus de résultats pour chaque dollar dépensé. Les gouvernements seront confrontés à des arbitrages difficiles pour équilibrer des demandes énormes avec des ressources et des capacités limitées. Les décisions et les choix sur quoi investir, comment, quand et où, devront être effectués de manière stratégique, en s'appuyant sur des données et des preuves.

OBJECTIF 1 : CONSTRUIRE UNE BASE SOLIDE EN VEILLANT À CE QUE TOUS LES ENFANTS ACQUIÈRENT DES COMPÉTENCES DE BASE

Les systèmes éducatifs de base en Afrique subsaharienne ont besoin d'un changement de paradigme pour garantir non seulement la scolarisation universelle, mais aussi l'apprentissage universel. Au cours des soixante dernières années, les pays d'Afrique subsaharienne ont accompli des progrès considérables en matière d'éducation de base pour des millions de leurs citoyens. L'inscription a affiché une hausse à presque tous les niveaux d'enseignement, l'enseignement primaire affichant les progrès les plus remarquables (figure 2.3). Entre 2000 et 2020, les taux nets de scolarisation dans le primaire ont considérablement augmenté dans la plupart des pays : en Éthiopie, ils sont passés de 67 à 96 % ; au Nigeria, de 69 à 87 % ; tandis la moyenne régionale grimpeait d'environ 50 à plus de 80 %.²² Des progrès ont également été réalisés en matière de réduction des écarts entre les genres, avec plus de filles scolarisées que jamais. L'indice de parité entre les genres pour la scolarisation dans le primaire est passé de 0,85 en 2000 à 0,97 en 2022.²³ Ces progrès sont attribuables aux réformes politiques audacieuses que les pays ont entreprises, notamment l'introduction de l'enseignement primaire gratuit et universel ainsi que l'expansion rapide des systèmes scolaires.

FIGURE 2.3 : Taux de scolarisation en Afrique subsaharienne par niveau d'éducation, 1970-2024



Source : Calculs effectués à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Cependant, la scolarisation universelle et l'amélioration du niveau d'éducation n'ont toujours pas été réalisées et restent des urgences pour l'Afrique subsaharienne. Un enfant âgé de 6 à 11 ans sur cinq et un adolescent âgé de 12 à 14 ans sur trois ne vont pas à l'école. Au total, on estime à 42 millions le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui ne sont pas scolarisés. Parmi les enfants de cet âge, les filles sont légèrement plus susceptibles de ne pas aller à l'école ; c'est le cas pour 20 % d'entre elles, contre 19 % des garçons. Cet écart entre les genres se creuse à l'adolescence : 33 % des filles en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire ne sont pas scolarisées, contre 31 % des garçons, tandis que ces taux s'élèvent respectivement à 48 % des filles et 44 % des garçons pour le deuxième cycle du secondaire. Les moyennes régionales masquent également d'importantes disparités entre les pays. La non-scolarisation est beaucoup plus fréquente dans les pays touchés par un conflit qu'ailleurs. Par exemple, au Tchad, la proportion d'enfants qui ne vont pas à l'école est estimée à 50 %, les filles étant

²² ISU (2024).

²³ ISU (2024). L'indice de parité entre les sexes (IPS) indique la parité entre les filles et les garçons. Une valeur d'IPS inférieure à 1 indique que les filles sont désavantagées en matière de possibilités d'apprentissage, et un IPS supérieur à 1 indique que ce sont les garçons qui le sont.

plus susceptibles d'être non scolarisées (55 %) que les garçons (44 %).²⁴ En effet, dans la région, sept enfants non scolarisés sur dix vivent dans des pays touchés par un conflit (encadré 2.1).

Pour aller de l'avant, un effort urgent et concerté est nécessaire afin d'élargir les possibilités d'éducation, en particulier pour les enfants les plus marginalisés, et de garantir que tous les enfants restent à l'école et acquièrent de solides compétences de base. Pour relever ces défis, les pays peuvent orienter leurs politiques et programmes sur trois priorités : garantir aux enfants le meilleur départ possible pour l'apprentissage tout au long de la vie grâce à un accès étendu à un développement de la petite enfance de qualité ; dispenser un enseignement adapté à ses objectifs en mettant l'accent sans relâche sur l'apprentissage fondamental ; et promouvoir l'achèvement des études tout en élargissant l'accès afin de répondre aux demandes actuelles et futures. Si l'ampleur et l'urgence du défi peuvent sembler décourageantes, il existe des modèles prometteurs et des leçons tirées du continent et d'autres régions du monde sur lesquels s'appuyer.

ENCADRÉ 2.1 : L'impact des conflits sur l'éducation

L'Afrique subsaharienne est fortement touchée par la fragilité, les conflits et la violence. Actuellement, 20 pays de la région sont classés comme connaissant des conflits violents ou des niveaux de fragilité élevés. Selon les données sur les lieux et les événements des conflits armés, entre 2018 et 2023, la région a été témoin de plus de 88 583 incidents violents et plus de 177 935 décès.^a Ces conflits et actes de violence perturbent gravement les services éducatifs, les écoles étant souvent attaquées ou utilisées à des fins militaires. Rien qu'en 2023, au moins 1 183 épisodes de violence au sein et autour des établissements scolaires ont été enregistrés dans la région, y compris des explosions, des combats et des violences contre les civils (carte B2.2.1). En outre, les conflits et la violence ont provoqué une crise majeure de déplacements forcés. En 2023, plus de 44 millions de personnes étaient déplacées en Afrique subsaharienne, soit une augmentation de 15 % depuis 2021, la majorité (60 %) étant des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

L'Afrique représente les trois quarts de tous les nouveaux déplacements internes du monde.^b Dans ces contextes, la fourniture de services publics en général, et de services éducatifs en particulier, représente un défi.

Pour les régions gravement touchées par les conflits et la violence, garantir la sécurité à l'intérieur et autour des écoles (notamment s'engager en ce sens en signant la Déclaration sur la sécurité dans les écoles) et fournir des services alternatifs, tels que des salles de classe éphémères, des centres communautaires et des cercles d'apprentissage lorsque l'enseignement en salle de classe ordinaire n'est pas possible, constitue une priorité essentielle.

a. ACLED (2023).
b. HCR (2023).

CARTE B2.1.1 : Épisodes de violence au sein et autour des écoles en Afrique subsaharienne, 2023



Source : Données sur les lieux et les événements des conflits armés.

Note : La taille de chaque cercle correspond à un nombre de victimes plus ou moins élevé.

Domaine de réforme 1.1. Commencer tôt afin de garantir aux enfants le meilleur départ possible pour l'apprentissage tout au long de la vie

La petite enfance est une période critique du cycle de vie, qui offre les meilleures opportunités d'investissements à fort impact dans le développement humain. Les investissements dans le développement de la petite enfance (DPE) jettent les bases de l'apprentissage tout au long de la vie et de la productivité à long terme.²⁵ Ces investissements sont rentables, et les investissements les plus précoces offrent les rendements les plus élevés.^{26, 27} Les interventions en faveur du DPE sont également déterminantes pour promouvoir l'équité et mettre sur un pied d'égalité les enfants défavorisés sur le plan socio-économique. Cela est particulièrement vrai pour les enfants nés de mères adolescentes. En effet, l'accès à un programme de DPE de qualité peut contribuer à briser le cycle intergénérationnel de privation en soutenant le développement du capital humain des enfants tout en améliorant les résultats éducatifs des mères adolescentes, par exemple en leur permettant de retourner à l'école.²⁸ Inversement, le coût d'opportunité de ne pas investir dans le DPE est élevé, un investissement insuffisant entraînant des déficits tout au long de la vie qui, dans de nombreux cas, sont irréversibles et contribuent à l'aggravation des inégalités.

Les pays d'Afrique subsaharienne peuvent combler les lacunes dans le développement de leur capital humain en accordant la priorité aux investissements dans un DPE de qualité. Une part importante des enfants de la région ne sont pas sur la bonne voie en matière de développement et risquent donc d'être distancés sur l'apprentissage à long terme et le développement du capital humain. Dans 23 pays d'Afrique subsaharienne où des informations sont disponibles sur l'Indice de développement de la petite enfance²⁹, par exemple, seuls 60 % des enfants âgés de 24 à 59 mois en moyenne sont en bonne voie de développement³⁰, et cette proportion varie entre 36 % en République centrafricaine et 73 % en Guinée-Bissau et au Lesotho.³¹ Comblent ces graves lacunes exigera d'améliorer l'accès à des services de DPE de qualité. Certains pays de la région font des progrès dans l'élargissement de l'accès au DPE. Le Cabo Verde, le Ghana, Maurice, le Kenya, le Liberia, le Nigeria et le Zimbabwe ont considérablement amélioré l'accès à ces prestations, par exemple en donnant la priorité à une année d'éducation préscolaire.³² Le taux brut de scolarisation (TBS) régional au niveau préprimaire a doublé entre 2000 et 2020 : il est passé de 14 à 28 %.³³ Cependant, on estime que sept enfants sur dix en Afrique ne bénéficient toujours pas d'un enseignement préprimaire. La qualité de cet enseignement est également préoccupante en raison, entre autres difficultés, de l'obsolescence des programmes, de la forte proportion d'enseignants non qualifiés et de la disponibilité limitée de matériels éducatifs et pédagogiques. L'insuffisance et l'inefficacité des investissements constituent des obstacles à la résolution des problèmes d'accès et de qualité du DPE. La plupart des pays allouent moins des 10 % recommandés des budgets de l'éducation au DPE/niveau préprimaire, tandis que la prestation de services fragmentée entre plusieurs ministères et niveaux de gouvernement entrave le ciblage efficace des ressources, la coordination de la mise en œuvre et la redevabilité.

25 Le DPE fait référence au processus de développement des enfants depuis la conception jusqu'à l'âge de 8 ans, en reconnaissant l'importance décisive de ces premières années en termes de développement du cerveau. Selon l'OMS (2020), le DPE est « le processus de développement cognitif, physique, langagier, tempéramental, socio-émotionnel et moteur des enfants ».

26 Devercelli et coll. (2017); Garcia et coll. (2016); Heckman (2008); OMS (2020).

27 La période de la petite enfance comprend plusieurs étapes distinctes. Elle commence par le développement prénatal, de la conception à la naissance, puis englobe la petite enfance, avec un accent particulier sur les 1 000 premiers jours de la vie (de la conception au deuxième anniversaire de l'enfant). Viennent ensuite les années préscolaires et préprimaires, qui s'étendent généralement entre l'âge de 3 ans et l'entrée à l'école primaire de l'enfant. Bien qu'il ne s'agisse pas de phases précises, elles constituent des catégories utiles (UNICEF, 2017).

28 Naudeau et Hasan (2016).

29 L'Indice de développement de la petite enfance est dérivé des Enquêtes en grappes à indicateurs multiples et se compose de 10 éléments répartis en quatre domaines : développement physique, apprentissage/cognition, développement socio-émotionnel et alphabétisation/numératie.

30 Être « en bonne voie » en matière de développement signifie que les enfants atteignent les stades attendus en fonction de leur âge dans les domaines clés de la santé physique, des capacités cognitives, des compétences socio-émotionnelles, de la lecture, de l'écriture et du calcul, tels que mesurés par l'Indice de développement de la petite enfance.

31 UNESCO (2023a).

32 UNESCO (2023a).

33 ISU (2024).

L'élaboration de politiques de DPE cohérentes, associées à des dispositifs institutionnels multisectoriels solides constitue une étape essentielle pour maximiser l'efficacité des investissements. Une telle approche peut améliorer la prestation, par exemple en combinant des services d'éducation, de santé, de nutrition et de protection sociale dans un cadre de prestation cohérent et centré sur les enfants, plus susceptible de répondre à leurs besoins multiples.³⁴ En outre, des systèmes efficaces de réglementation et d'assurance qualité sont nécessaires pour mieux cibler les résultats et en rendre compte. Dans de nombreux pays, les institutions de DPE, les écoles maternelles et de nombreux autres types d'établissements éducatifs ne sont pas toujours officiellement enregistrés ; les données de base sur le type et la qualité des services sont rarement collectées ; et leur impact sur le développement de l'enfant reste sous-estimé. En renforçant le suivi et l'évaluation de ce sous-secteur, par exemple en incluant les établissements de DPE et préscolaires dans les systèmes habituels d'information sur la gestion de l'éducation et en mesurant régulièrement les résultats en matière de développement des enfants, les pays peuvent privilégier l'amélioration des résultats, en commençant par les investissements existants. Mais ces actions ne constituent qu'une partie de la solution.

L'élargissement de l'accès à un DPE exigera en fin de compte davantage de financement. En plus de s'efforcer d'accroître progressivement les allocations au sous-secteur dans les budgets sectoriels de l'éducation, les pays peuvent mobiliser davantage d'investissements grâce à une collaboration efficace avec un large éventail de partenaires : organisations confessionnelles, organisations non gouvernementales, communautés, écoles préprimaires privées et prestataires de services de DPE. Dans les zones de conflit, en particulier, la collaboration avec des prestataires non étatiques devient particulièrement importante.³⁵ Le Rwanda déploie également plusieurs formes de DPE, telles que les centres d'éducation de la petite enfance communautaires et à domicile, afin d'élargir l'accès malgré l'espace budgétaire restreint. S'ils sont bien exécutés, ces investissements prépareront les enfants d'Afrique subsaharienne à une transition harmonieuse et opportune vers l'enseignement primaire et les mettront en bonne position pour l'apprentissage tout au long de la vie.

Domaine de réforme 1.2. Mettre l'accent sur la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul dans les premières années d'études

L'Afrique subsaharienne est confrontée à une crise des compétences fondamentales, due à la combinaison du défi de la non-scolarisation et des faibles niveaux d'apprentissage des enfants scolarisés. La pauvreté éducative, définie comme l'incapacité des enfants à lire et à comprendre un texte simple à la fin de l'enseignement primaire (vers l'âge de 10 ans), touche 89 % des enfants d'Afrique subsaharienne (figure 2.5). Par comparaison, le taux moyen de pauvreté éducative dans les pays à revenu faible et intermédiaire est d'environ 70 %, ce qui montre que le problème est plus grave en Afrique que dans toute autre partie du monde.³⁶ Cependant, les niveaux d'apprentissage dans la région restent largement méconnus, en raison d'importantes lacunes de données sur l'apprentissage et ses facteurs. Seuls 14 pays africains, représentant à peine 15 % de la population d'âge scolaire du continent, disposent au moins des deux points de données sur les compétences minimales d'apprentissage nécessaires pour permettre une comparaison dans le temps.³⁷ Les solutions doivent être spécifiques au contexte, mais des questions prioritaires communes, dont certaines sont mises en avant ci-dessous, requièrent une attention urgente.

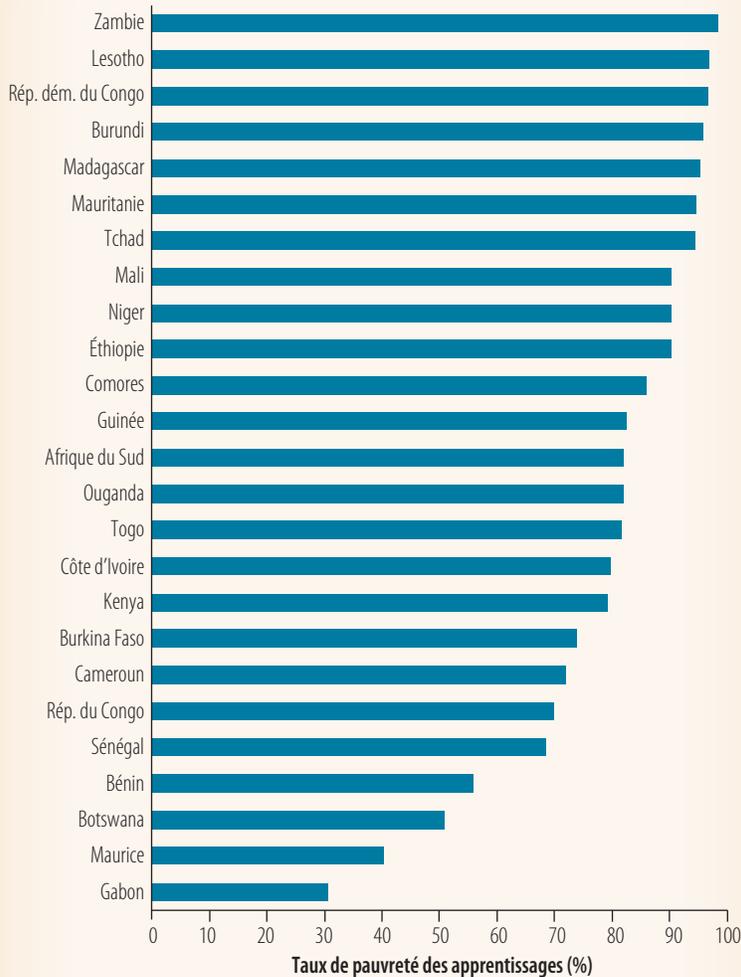
³⁴ Naudeau et Hasan (2016).

³⁵ UNICEF (2021).

³⁶ Banque mondiale (2022b).

³⁷ UNESCO (2022).

FIGURE 2.5 : Taux de pauvreté éducative dans les pays d'Afrique subsaharienne, 2022 ou dernières données disponibles



Source : Banque mondiale 2023e.

Note : La figure montre le pourcentage des enfants en âge d'achever l'école primaire qui n'atteignent pas le niveau minimum de compétence en lecture, ajusté en fonction des enfants non scolarisés.

Une grande majorité des enfants scolarisés dans la région n'acquièrent pas les compétences de base d'alphabétisation et de numératie qui jettent les bases de tous les apprentissages futurs et des compétences de niveau supérieur.³⁸ À la fin de l'enseignement primaire, seuls 11 % des élèves de la région atteignent le niveau de compétence minimum en mathématiques, et ils ne sont que 30 % en lecture.³⁹ Ces déficits d'apprentissage précoces déclenchent une cascade d'effets négatifs tout au long du parcours éducatif de l'élève. Les lacunes sur les apprentissages fondamentaux venant de l'enseignement primaire compliquent le processus d'enseignement et d'apprentissage au niveau secondaire. Cela crée un défi complexe consistant à devoir combler les lacunes en matière de compétences fondamentales tout en enseignant des contenus avancés en sciences, technologie, ingénierie et

mathématiques (STIM) et dans d'autres matières.⁴⁰ Les élèves sont confrontés à des redoublements fréquents, une source d'inefficacité majeure dans les systèmes éducatifs, qui les expose également à un risque plus élevé d'abandon scolaire avant d'avoir achevé leur éducation de base.⁴¹

La définition d'objectifs d'apprentissage ambitieux mais réalisables est une étape clé pour que les pays s'attaquent sérieusement à la crise de l'apprentissage, et cela nécessite de mesurer les résultats dans ce domaine de manière rigoureuse, régulière et fiable. Une cible d'apprentissage concrète est essentielle pour passer d'une reconnaissance générale de la crise de l'apprentissage à un objectif d'amélioration tangible, vers lequel tous les acteurs des systèmes éducatifs, mais aussi du gouvernement et de la société, peuvent travailler. La mise en place et le renforcement de différents types d'évaluations de l'apprentissage constituent un investissement nécessaire, sans lequel les pays navigueront à l'aveugle.

38 FEM (2023b) ; Banque mondiale (2018, 2019b).

39 UNESCO (2024a).

40 UNESCO (2024c).

41 Banque mondiale (2021a).

Les évaluations nationales doivent être consolidées, car elles sont essentielles pour identifier les réalisations et les défis à l'échelle du système, informer les réformes politiques et concevoir des interventions. Elles alerteront rapidement le système en cas de baisse de la qualité, ce qui permettra aux décideurs politiques d'agir rapidement et d'inverser la tendance. Les évaluations formatives en classe génèrent un retour d'information en temps réel, ce qui aide les enseignants à s'adapter aux besoins des élèves. Pour comparer les performances et faciliter la collaboration régionale sur des enjeux communs, les pays peuvent participer à des évaluations régionales et internationales.

Davantage d'efforts sont nécessaires pour améliorer l'efficacité des enseignants en salle de classe. Ces derniers souffrent actuellement de sérieuses lacunes en termes de connaissance des contenus et de compétences pédagogiques. En ce qui concerne la connaissance des contenus, par exemple, la proportion d'enseignants atteignant un niveau de maîtrise de base n'est que de 0,3 % à Madagascar, 6,2 % en Éthiopie, 8,9 % en Sierra Leone, 9,3 % au Gabon et 19,2 % dans l'État d'Edo au Nigeria (Tableau de bord des politiques mondiales de l'éducation).⁴² L'absentéisme règne, ce qui témoigne de leur manque de motivation et de la faiblesse des systèmes de suivi et de responsabilisation. Des données recueillies lors de visites surprises dans des écoles de sept pays d'Afrique subsaharienne ont montré que plus de 20 % des enseignants étaient absents un jour d'école donné.⁴³ Il s'agit là d'une source d'inefficacité majeure pour les systèmes éducatifs, dont le prix est une forte diminution du temps d'enseignement indispensable pour assurer l'apprentissage. Dans la plupart des pays, les promotions et l'avancement professionnel des enseignants sont souvent liés à l'ancienneté et peu à la performance. De nombreux pays témoignent de disparités dans l'affectation du personnel, de sorte que les écoles rurales et difficiles d'accès sont souvent confrontées à de graves pénuries d'enseignants qualifiés, même si l'offre totale d'enseignants disponibles peut paraître adéquate.⁴⁴ Ces nombreux défis exigent des stratégies combinant un soutien immédiat aux enseignants et des réformes systémiques plus larges.

Dans l'immédiat, les pays doivent s'attacher à garantir une offre suffisante d'enseignement efficace, — en renforçant l'enseignement fondamental de la lecture, de l'écriture et du calcul avec le soutien des enseignants. Il existe des approches rentables porteuses de résultats prometteurs pour l'amélioration rapide de l'apprentissage fondamental (encadré 2.2). Appuyer les enseignants grâce à une pédagogie structurée et adapter l'enseignement aux niveaux d'apprentissage sont deux stratégies particulièrement efficaces. La pédagogie structurée, qui combine des plans de cours, du matériel pédagogique, un encadrement continu, des observations en classe et un mentorat, s'est avérée efficace dans les contextes où les enseignants ont des capacités faibles. L'adaptation de l'enseignement aux niveaux d'apprentissage des enfants, qui implique la formation et l'accompagnement des enseignants pour qu'ils réalisent des évaluations simples afin de vérifier la compréhension, le regroupement des élèves par capacité plutôt que par âge, et l'utilisation d'activités et de matériels adaptés à chaque niveau pour combler les lacunes d'apprentissage, a montré son efficacité dans les contextes où les niveaux de capacité sont hétérogènes au sein des classes.⁴⁵ Pour que les professeurs soient efficaces en classe, il est essentiel que l'enseignement dans les premières années soit dispensé dans la langue maternelle de l'enfant. Les enfants qui commencent leur scolarité dans leur langue maternelle tendent à développer de meilleures aptitudes cognitives et à mieux gagner leur vie au fil du temps.⁴⁶ Pourtant, on estime que pour 80 % des enfants d'Afrique subsaharienne, l'enseignement reçu n'est pas dispensé dans la langue qu'ils parlent et comprennent le mieux.⁴⁷ Il est important de mettre en œuvre des politiques fondées sur des données

42 Banque mondiale (2024c). Pour cet indicateur, les enseignants sont considérés comme compétents s'ils obtiennent un score de 80 % ou plus lors d'une évaluation portant sur les contenus de niveau primaire. Indicateur « Pourcentage d'enseignants compétents dans les matières qu'ils enseignent » (<https://www.educationpolicydashboard.org/>).

43 Banque mondiale (2024c).

44 Bashir et coll. (2018); Beteille et Evans (2022).

45 Angrist et coll. (2020); Banerjee et coll. (2016); Banque mondiale (2023e).

46 Piper, Schroeder et Trudell (2016); Banque mondiale (2021b).

47 Banque mondiale (2021b).

probantes en matière de langue d'enseignement, en commençant par recenser les langues parlées à la maison par les enfants, et d'aligner les programmes d'études sur le champ d'application et la séquence appropriés et sur la transition linguistique afin de promouvoir la lecture précoce.

ENCADRÉ 2.2 : Exemples d'approches efficaces et rentables pour améliorer l'apprentissage fondamental

La pédagogie structurée et l'enseignement ciblé sont des approches rentables pour améliorer l'apprentissage à grande échelle. Le Global Education Evidence Advisory Panel (GEEAP – Groupe consultatif mondial sur les preuves de l'éducation) les identifie comme des « achats intelligents ».

La pédagogie structurée a permis d'améliorer les résultats éducatifs dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, notamment au Kenya, au Liberia et en Afrique du Sud, en particulier en ce qui concerne les compétences de base en lecture et en calcul. Au Kenya, le programme Tusome, un partenariat entre l'Agence des États-Unis pour le développement international et le ministère de l'Éducation, a eu un impact significatif grâce au renforcement de l'enseignement en classe, à l'amélioration des matériels pédagogiques, à l'extension de l'appui et de la supervision, et à la collaboration avec les principaux acteurs de l'alphabétisation. Les élèves ont réalisé des progrès notables dans la maîtrise de la lecture en anglais et en swahili.

Les approches d'enseignement ciblé sont prometteuses pour l'amélioration des résultats d'apprentissage, en particulier dans des contextes d'apprentissage diversifiés. Le modèle Teaching at the Right Level (enseigner au bon niveau), développé par Pratham, illustre cette approche. Il évalue les compétences des enfants et les regroupe pour qu'ils reçoivent un enseignement en fonction de leur niveau d'apprentissage actuel. Des évaluations régulières permettent de mieux estimer le niveau des enfants et de s'assurer qu'ils maîtrisent le contenu avant de passer à un autre niveau. Cette approche est mise en œuvre dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, notamment au Kenya, au Nigeria et en Zambie.

L'intégration de la technologie peut renforcer l'impact et la rentabilité de la pédagogie structurée et de l'enseignement ciblé. Par exemple, l'État d'Edo au Nigeria utilise des tablettes pour suivre et personnaliser le soutien aux enseignants en temps réel, et tire ainsi parti de la technologie pour mettre en œuvre efficacement la pédagogie structurée.

Lorsque les pays adoptent l'une ou l'autre de ces interventions qui se sont avérées efficaces dans d'autres contextes, il faut éviter l'écueil d'un déploiement à grande échelle sans obtenir un impact. L'accent ne doit pas être mis sur la reproduction et l'extension d'une innovation donnée, mais sur l'extension pour obtenir un impact, en plaçant les résultats des élèves au cœur de l'intervention. Cela exige une contextualisation minutieuse et la production continue de données et d'éléments probants pour suivre les résultats avec rigueur.

Source : D'après GEEAP (2023).

Toutefois, pour approfondir, étendre et pérenniser les améliorations de l'apprentissage, les réformes systémiques, en particulier celles qui visent à améliorer la qualité du personnel enseignant, sont cruciales. Les interventions ciblées examinées ci-dessus, qui portent sur l'enseignement en salle de classe, doivent être intégrées dans des réformes systémiques visant à améliorer la qualité et le bien-être des enseignants.⁴⁸ Ces réformes vont rendre la profession plus attrayante en offrant aux enseignants une rémunération adéquate et des perspectives de carrière claires. La progression de carrière devrait être liée à l'évaluation des performances grâce à un développement professionnel continu, et pas uniquement basée sur l'ancienneté. Pour améliorer l'efficacité de la formation et du développement professionnel des enseignants, l'expérience pratique et concrète et la possibilité d'imiter les bonnes pratiques d'enseignement devraient être intégrées à la fois dans les programmes initiaux (formation préalable) et

⁴⁸ Banque mondiale (2023e) ; Beteille et Evans (2022).

de formation continue.⁴⁹ Enfin, des incitations spécifiques pourraient être nécessaires pour attirer des enseignants qualifiés dans les écoles mal desservies.

De telles réformes exigeront un engagement politique fort et soutenu, un large soutien de la part d'un grand nombre de parties prenantes, y compris des syndicats d'enseignants, du temps et, dans la plupart des cas, un financement accru. Cependant, étant donné que les professeurs représentent, de loin, le principal déterminant de la qualité de l'éducation et le plus gros poste budgétaire du secteur éducatif, la résolution des problèmes systémiques liés au développement et à la gestion des enseignants ne peut être ignorée ou reportée. Certains pays de la région mettent déjà en œuvre des réformes audacieuses, qui pourraient servir d'exemples à d'autres pays. Afin d'améliorer la qualité de l'enseignement, le Kenya a par exemple mis en œuvre des réformes majeures dans le secteur de l'éducation combinant l'adoption de programme d'études basé sur les compétences (CBC — competency-based curriculum), une réforme de la formation professionnelle des enseignants et des politiques en matière de manuels scolaires, ainsi que des pratiques de gestion à l'échelon local. Ces réformes ont apporté des résultats et ont fait du Kenya l'un des pays les plus performants de la région. Le Rwanda a récemment pris des mesures ambitieuses pour améliorer la gestion et le développement des enseignants, en améliorant les processus de recrutement, de déploiement et de transfert dans un souci de transparence, en augmentant de manière significative les salaires et en mettant en œuvre des contrats de performance.

Domaine de réforme 1.3. Maintenir les enfants à l'école jusqu'à la fin de leur scolarité

Il est essentiel de veiller à ce que tous les enfants s'inscrivent à l'école et y restent jusqu'à la fin de leurs études primaires et secondaires pour leur permettre d'acquérir les compétences fondamentales nécessaires à leur réussite à long terme. Les systèmes éducatifs et les écoles sont intrinsèquement façonnés par leur environnement socio-économique. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, les défis sociaux et économiques s'ajoutent aux problèmes systémiques du secteur de l'éducation, et ont un impact sur les résultats éducatifs, y compris les taux de fréquentation et d'achèvement scolaires. Pour améliorer l'achèvement de la scolarité, il faudra identifier et lever les obstacles à la fréquentation scolaire, du côté de la demande comme de l'offre, en particulier pour les élèves les plus marginalisés : les élèves des zones rurales, les enfants issus de milieux pauvres et les filles. Cela est particulièrement crucial au niveau secondaire, où les taux d'inscription et d'achèvement sont les plus bas.

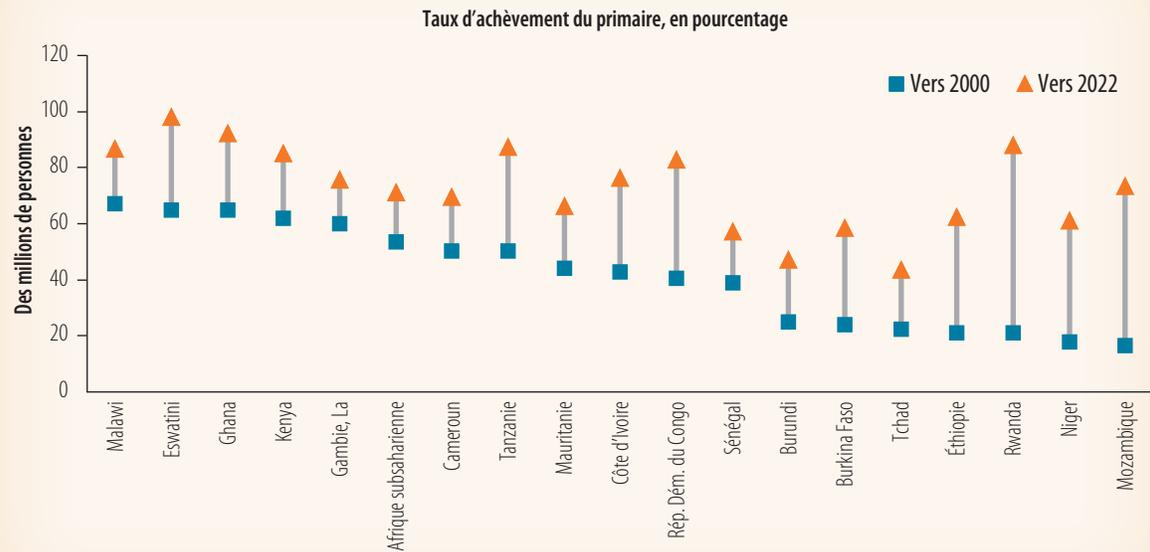
L'un des principaux facteurs du problème de la non-scolarisation dans la région est le taux élevé d'abandon scolaire, une grande partie des enfants quittant l'école prématurément avant d'avoir terminé leurs études primaires et secondaires. Les pays progressent à grands pas vers l'achèvement de l'enseignement primaire et secondaire, mais les progrès restent inégaux. Le taux moyen d'achèvement des études primaires en Afrique subsaharienne est d'environ 71 %, alors que la moyenne mondiale est de 91 %.⁵⁰ Certains pays accusent un retard important par rapport à cette moyenne régionale. Au Tchad, ce taux n'est que de 44 %, et en Somalie, il est de 38 %.⁵¹ D'autres pays ont en revanche considérablement réduit leur taux d'abandon scolaire, ce qui a permis d'améliorer les taux d'achèvement des études (figure 2.4). Le Rwanda a vu son taux d'achèvement du cycle primaire grimper de 21 % en 2000 à près de 88 % en 2021. Au Ghana, cet indicateur est passé de 65 à 92 % entre 2000 et 2022, tandis qu'au Kenya, il a affiché une hausse de 62 à 85 % entre 2002 et 2018.

49 Banque mondiale (2023g). La pénurie d'enseignants en STIM est particulièrement sévère en Afrique subsaharienne. Seulement 30 % environ des inscriptions dans l'enseignement supérieur de cycle court de la région concernent des matières STIM (25 % pour les femmes et 34 % pour les hommes). Selon une estimation produite pour le Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2023 (<https://www.unesco.org/gem-report/en/technology>), l'Afrique subsaharienne est la seule région où le petit nombre de diplômés en STIM est insuffisant pour couvrir le nombre d'enseignants dans ces matières nécessaire pour atteindre l'ODD 4 d'ici 2030, et ce, même si tous les diplômés en STIM pouvaient être recrutés dans l'enseignement (UNESCO, 2023b). Les enseignants en STIM sont trop peu nombreux : (<https://world-education-blog.org/2024/07/29/stem-teachers-are-in-short-supply/#:~:text=According%20to%20an%20estimate%20produced,could%20be%20recruited%20into%20teaching>).

50 ISU (2024).

51 UNICEF (2022).

FIGURE 2.4 : Taux d'achèvement de l'enseignement primaire dans une sélection de pays d'Afrique subsaharienne, 2000 et 2022



Source : Calculs effectués à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Le déficit d'accès est plus prononcé au niveau secondaire où le TBS moyen des écoles secondaires de la région s'élève à 45 %, loin de la cible des ODD d'une éducation secondaire universelle d'ici 2030. Le taux de scolarisation des filles est inférieur à celui des garçons : leur TBS dans le secondaire est de 42 % pour les filles contre 47 % pour les garçons. D'importantes inégalités en matière d'accès à l'enseignement secondaire et d'achèvement des études existent également au sein de la région, huit pays ayant des TBS inférieurs à 25 %. Les pays à faible revenu et en proie à des conflits permanents, notamment la République centrafricaine, le Tchad, le Niger et le Soudan, enregistrent des taux d'inscription dans l'enseignement secondaire parmi les plus bas de la région, et les filles de ces pays sont particulièrement désavantagées.⁵² On observe également un niveau élevé d'inégalités selon les groupes de revenus et les zones géographiques : les enfants des familles plus aisées et des zones urbaines sont les plus susceptibles d'accéder à l'enseignement secondaire et de terminer leurs études, une réalité qui se vérifie même dans les pays plus stables à revenu intermédiaire de tranche supérieure. En fin de compte, améliorer le niveau d'éducation et garantir un apprentissage significatif pour tous demandera d'étendre les opportunités éducatives, y compris au niveau secondaire, aux enfants les plus marginalisés de la région.

Il est essentiel de s'attaquer aux normes sociales et culturelles qui ont un impact négatif sur la fréquentation scolaire, en particulier pour les filles. Des normes sexistes néfastes et des rôles de genre obsolètes continuent de dévaloriser l'éducation des filles, ce qui conduit à leur retrait de l'école lorsque les ménages sont confrontés à des difficultés économiques. Les mariages précoces contribuent de manière significative aux taux élevés d'abandon scolaire, en particulier au niveau secondaire. En République centrafricaine, au Tchad et au Niger, plus de 60 % des filles se marient avant l'âge de 18 ans, ce qui entraîne une déscolarisation précoce.⁵³ Les filles comme les garçons sont confrontées à des taux élevés de violence basée sur le genre (VBG) à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, ce qui affecte leur assiduité, leur développement et leur bien-être. Pour les filles, la VBG est un facteur majeur de grossesse chez les adolescentes, ce qui conduit à l'abandon scolaire. Pour remédier à ces problèmes, des interventions de changement des comportements impliquant les communautés peuvent modifier

52 ISU (2024).

53 UNICEF (2022).

efficacement les normes qui découragent l'inscription à l'école. Les initiatives de sensibilisation à l'égalité des genres, les protections juridiques contre le mariage des enfants et les politiques de soutien à l'éducation des mères adolescentes peuvent catalyser l'évolution des perceptions sociales. Intégrer la participation de la communauté dans des mesures politiques plus larges peut permettre de surmonter des obstacles à l'éducation des filles profondément enracinés. Des espaces sûrs offrant une sensibilisation sur la santé sexuelle et reproductive, une formation aux compétences de la vie courante et un mentorat se sont révélés prometteurs pour réduire le nombre de grossesses chez les adolescentes, améliorer l'achèvement scolaire et renforcer la capacité d'agir des filles.⁵⁴

La pauvreté reste un obstacle majeur à l'accès à l'éducation et à l'achèvement des études : plus de 60 % des adolescents appartenant au quintile de ménages le plus pauvre ne sont pas scolarisés.⁵⁵ Les ménages pauvres sont contraints de donner la priorité aux besoins de première nécessité, tels que la nourriture et le logement, plutôt qu'aux dépenses d'éducation, comme les frais de scolarité, les uniformes, le matériel et le transport. Les enfants des ménages pauvres sont également souvent obligés de travailler, souvent au détriment de leur éducation, pour contribuer aux revenus du ménage (par exemple, en travaillant à l'extérieur) ou pour effectuer des tâches ménagères (par exemple, les filles qui s'occupent de leurs frères et sœurs plus jeunes). En outre, les élèves venant de ménages pauvres sont également plus susceptibles de manquer l'école à la suite d'un choc financier important (voir encadré 2.3). Des interventions économiques ciblées sont nécessaires pour limiter l'impact de la pauvreté sur la fréquentation scolaire, et les pays de la région prennent déjà des mesures pour réduire la charge économique de l'école en supprimant les frais de scolarité dans le primaire et, de plus en plus, dans le secondaire. Toutefois, un soutien économique complémentaire ciblé, sous la forme par exemple de transferts monétaires, d'allocations ou d'une aide au transport, s'est avéré efficace pour améliorer la scolarisation et l'achèvement des études chez les ménages les plus pauvres.⁵⁶ Dans certains cas, lorsque des programmes de ce type n'existent pas, ils devront être mis en place en travaillant avec d'autres ministères et partenaires de la protection sociale. Dans de nombreux cas, quand ces programmes existent, il s'agit d'améliorer leur ciblage et leur efficacité.⁵⁷

En termes de développement des infrastructures, les pays doivent sopeser leurs options pour équilibrer l'objectif de réduire la taille des classes et les conséquences financières d'un développement expansif des infrastructures et d'une hausse des coûts salariaux des enseignants. Bien que l'on pense souvent que des classes plus petites améliorent la qualité de l'enseignement, les preuves sont mitigées. Les données du Programme international pour le suivi des acquis des élèves de 2018 montrent que les systèmes très performants d'Asie de l'Est obtiennent d'excellents résultats d'apprentissage avec des classes plus nombreuses (par exemple, le Viêt Nam et la Chine comptent en moyenne 42 élèves par classe, contre 26 dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques — OCDE). Actuellement, de nombreux pays africains ont des classes beaucoup plus peuplées que les pays d'Asie de l'Est et de l'OCDE, et certains d'entre eux ont encore recours à la double vacation pour accueillir tous leurs élèves.⁵⁸ La nécessité d'une expansion du système est évidente, mais le choix de l'approche est crucial. Les gouvernements doivent évaluer les coûts d'opportunité de réduire le nombre d'élèves par classe par rapport à d'autres investissements visant à améliorer la qualité, tels que le renforcement de la formation des enseignants, l'accompagnement continu et l'intégration de la technologie pour soutenir efficacement les élèves, même dans des classes plus peuplées. Les décisions relatives à l'emplacement des écoles doivent être fondées sur des données, afin de mettre en place des réseaux optimisés qui maximisent l'accès

54 Bentaouet Kattan, Khan et Merchant (2023); Evans et coll. (2024); Evans et Yuan (2022); Banque mondiale (2024b, à paraître b).

55 UNESCO (2021a).

56 Blimpo, Gajigo et Pugatch (2016); Brudevold-Newman (2017); Duflo, Dupas et Kremer (2021); Masuda et Yamauchi (2019).

57 Par exemple, des pays d'Afrique australe, comme l'Eswatini, le Lesotho et l'Afrique du Sud, disposent de programmes d'aide sociale visant à soutenir la fréquentation scolaire des orphelins et des enfants vulnérables. Cependant, des études montrent qu'il existe des lacunes importantes au niveau du ciblage de ces programmes. Dans le cas du Lesotho, par exemple, une étude a révélé que seuls 28 % des bénéficiaires étaient issus du quintile de richesse inférieur, un problème que le gouvernement s'efforce de résoudre en refondant les systèmes de registres sociaux.

58 OCDE (2019).

équitable. Les approches en matière de développement des infrastructures doivent être revues pour en améliorer l'efficacité et la rentabilité. Les exemples régionaux de construction rentable, comme l'approche endogène du Rwanda et le modèle décentralisé de la Tanzanie, peuvent fournir des enseignements sur les moyens d'améliorer l'efficacité, la responsabilisation et l'appropriation par la communauté.

Lorsque les pays développent leurs systèmes d'enseignement secondaire, ils sont confrontés à des arbitrages au niveau des objectifs à poursuivre et, par conséquent, des types de programmes d'études qu'ils proposent dans les premiers et seconds cycles du secondaire. Actuellement, de nombreux systèmes d'enseignement secondaire se concentrent encore sur la préparation des élèves à l'enseignement supérieur, qui n'est accessible qu'à une petite élite. Même si l'enseignement et la formation post-secondaires se développent, leur offre actuelle est faible, et de ce fait, le secondaire restera pendant un certain temps le plus haut niveau d'éducation atteint par la plupart des jeunes.⁵⁹ Par conséquent, cet enseignement doit répondre aux besoins divers des élèves, en leur offrant une éducation équilibrée qui les prépare à l'enseignement supérieur, à l'acquisition de nouvelles compétences et à la formation continue, mais aussi à la vie active.⁶⁰ Les pays d'Afrique subsaharienne cherchent de meilleurs moyens d'aligner leurs systèmes d'enseignement secondaire sur les réalités économiques et sociales de leur contexte, par exemple en intégrant des matières professionnelles dans le programme d'études et, plus récemment, en passant à des programmes d'études fondés sur les compétences.⁶¹ Pour éviter de multiplier les inscriptions sans améliorer les résultats de l'apprentissage, les pays doivent accélérer ces efforts. L'accent devrait être mis sur l'intégration des compétences et des aptitudes du XXI^e siècle dans un enseignement secondaire capable d'offrir de multiples voies vers la productivité et la poursuite de l'éducation et de la formation.⁶²

ENCADRÉ 2.3 : Rendre les écoles résilientes face aux chocs

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les vulnérabilités des systèmes éducatifs dans le monde, et l'Afrique subsaharienne a été confrontée à de graves perturbations de l'apprentissage en raison des fermetures prolongées des écoles. Les catastrophes naturelles, les urgences sanitaires et les chocs économiques continuent de mettre à mal le développement du capital humain dans la région. Par exemple, en 2023, des inondations provoquées par des cyclones au Malawi et au Mozambique ont détruit des milliers de salles de classe, tandis que des sécheresses dans la Corne de l'Afrique auraient contraint environ 2,7 millions d'enfants à abandonner leurs études. Des stratégies intégrales sont nécessaires pour renforcer la résilience des systèmes éducatifs afin de permettre une réponse aux crises et une reprise rapides.^a

La construction de systèmes éducatifs résilients exige une approche multidimensionnelle, incluant de moderniser les infrastructures pour résister aux événements climatiques extrêmes, de développer des stratégies proactives pour la continuité de l'éducation pendant les perturbations, et d'accorder la priorité à la planification de la préparation aux catastrophes. La Feuille de route pour la construction d'écoles plus sûres et résilientes apporte des orientations aux gouvernements pour la conception de stratégies d'intervention et de plans d'investissement.^b Ces plans devraient s'appuyer sur les technologies basiques et avancées pour atténuer l'impact sur les enfants vulnérables. L'Afrique subsaharienne a besoin de systèmes de développement humain agiles, résilients et adaptables, dotés de mécanismes de collaboration intersectorielle clairs.^c

a. UNICEF (2022).

b. Banque mondiale (2020c). La Feuille de route pour la construction d'écoles plus sûres et résilientes est un guide étape par étape destiné à apporter un soutien aux gouvernements des pays en développement exposés aux aléas naturels. Il se concentre sur la conception de stratégies d'intervention et de plans d'investissement pour rendre les écoles plus sûres et plus résilientes à grande échelle. Le champ d'application du guide englobe la réhabilitation et la reconstruction des établissements scolaires touchés par des catastrophes (<https://gps.worldbank.org/en/roadmaps/roadmap-safer-and-resilient-schools-rs>).

c. Schady et coll. (2023).

59 Kerr et Baxter (2020).

60 Bregman et Stallmeister (2002); Bregman et Bryner (2003); Banque mondiale (2008).

61 Bregman et Stallmeister (2002); Abu-Ghaida et coll. (2005).

62 Abu-Ghaida et coll. (2005).

OBJECTIF 2 : DOTER LES JEUNES ET LA MAIN-D'ŒUVRE DES COMPÉTENCES ADAPTÉES À L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

En Afrique subsaharienne, l'impératif de donner aux jeunes des compétences adaptées au marché du travail n'a jamais été aussi pressant. À l'échelle macro, le développement économique et social de la région dépend de la qualité et de la quantité des compétences de ses jeunes et de sa main-d'œuvre. Les pays se sont fixé des objectifs ambitieux en matière de croissance économique et de réduction de la pauvreté ; objectifs qui ne peuvent être atteints qu'en utilisant pleinement le potentiel de leur capital humain. À cet égard, les investissements dans l'éducation et le capital humain que les pays réalisent dans les premières étapes du cycle de vie, c'est-à-dire la petite enfance et l'éducation de base, doivent être complétés par des investissements dans des compétences pertinentes de niveau supérieur. Les mégatendances telles que la numérisation, l'automatisation et l'adaptation au changement climatique, qui remodelent radicalement la nature du travail, ajoutent à l'urgence de mettre en œuvre un programme de développement des compétences. Ces tendances présentent à la fois des opportunités et des défis. L'efficacité des pays dans le développement et l'utilisation des compétences déterminera leur capacité à relever ces défis tout en saisissant ces opportunités économiques et sociales émergentes.⁶³

Actuellement, la croissance économique de la région est entravée par un déficit de compétences. La situation est aggravée par la migration de professionnels hautement qualifiés vers des pays offrant des revenus potentiels plus élevés.⁶⁴ Le manque d'opportunités économiques décentes est une préoccupation majeure pour les jeunes de la région et une priorité de développement absolue pour les gouvernements. La proportion des jeunes qui ne sont pas à l'école, n'ont pas d'emploi ou ne sont pas en formation est forte tous genres confondus (environ 21,9 %), mais elle est plus élevée pour les jeunes femmes (27 % contre 16,9 % pour les jeunes hommes).⁶⁵ Le taux de chômage des jeunes de la région est estimé à 8,9 %, un chiffre inférieur à la moyenne mondiale de 12,8 %, car la plupart des jeunes Africains ne peuvent pas se permettre de ne pas travailler. Cependant, il existe des variations significatives au sein de la région. Le taux de chômage des jeunes est particulièrement élevé (47,5 %) en Afrique australe, contre 7,2 % en Afrique de l'Est et 5,2 % en Afrique de l'Ouest.

La plupart des jeunes de la région travaillent de façon informelle avec une faible productivité, le secteur informel employant environ 95 % des 15 à 24 ans. De nombreux travailleurs informels n'ont pas les compétences nécessaires pour améliorer leur productivité et progresser sur le plan économique.⁶⁶ Cela crée un profond décalage entre les aspirations des jeunes à des emplois formels hautement qualifiés et la réalité des opportunités limitées offertes par le secteur formel.⁶⁷ Cette attente non satisfaite d'un emploi rémunérateur, contrastant avec la réalité dominante d'un travail instable et mal rémunéré, est une source majeure d'insatisfaction pour la jeunesse. Elle a probablement contribué aux troubles civils dans la région, notamment à la vague de protestations qui a déferlé sur de nombreux pays en 2024.

La région est confrontée à un paradoxe : les travailleurs n'ont pas les compétences requises pour améliorer la productivité et la compétitivité au niveau international, alors qu'il n'y a pas assez d'emplois de qualité pour inciter les travailleurs à développer leurs compétences et leur offrir des opportunités de le faire. La composition des emplois en termes de compétences n'a guère évolué en Afrique subsaharienne depuis le début des années 1990, malgré l'augmentation du niveau d'éducation de la population.⁶⁸ Cela peut s'expliquer en partie par le manque de croissance des entreprises, nécessaire à la spécialisation au sein

63 Banque mondiale (2019b).

64 Banque mondiale (2020c, 2023b, à paraître a).

65 Banque mondiale (2024a).

66 Choi, Dutz et Usman (2019) ; Banque mondiale (2020c).

67 CUA et OCDE (2024) ; Behrman, Almeida et Robalino (2012).

68 Morsy et Musaka (2021).

de l'entité, souvent associée à l'emploi salarié.⁶⁹ Ce type de croissance fait cruellement défaut dans la région, où l'immense majorité des entreprises sont constituées de travailleurs indépendants ou emploient moins de cinq personnes.⁷⁰ Au niveau des pays comme des entreprises, il existe une corrélation manifeste entre la proportion d'entreprises comptant cinq employés ou plus et la part de la main-d'œuvre ayant un emploi correspondant à son niveau de compétences.⁷¹ L'Afrique subsaharienne a besoin de compétences avancées pour se moderniser et attirer les investissements, mais elle ne dispose pas des industries et des entreprises nécessaires pour stimuler la demande de compétences.

Mettre fin à ce paradoxe implique d'entreprendre de vastes réformes économiques susceptibles de créer des opportunités plus nombreuses et de meilleure qualité. Le développement des compétences est au cœur de la solution. L'amélioration de l'accès, de la qualité et de la pertinence du développement des compétences est cruciale pour saisir les opportunités économiques émergentes et attirer de nouveaux investissements dans les économies africaines. Le paysage du développement des compétences en Afrique subsaharienne est complexe. Dans toute la région, l'offre prend différentes formes, notamment l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) secondaires et post-secondaires, l'enseignement supérieur (universités et établissements de formation technique supérieure), des programmes multiples de formation informels et l'intégration de matières professionnelles dans l'enseignement de base et secondaire. Dans la plupart des pays, l'offre est fragmentée entre de nombreux ministères et agences, souvent sans qu'une politique et une stratégie globales claires assurent la coordination et l'alignement. Il existe également un manque important de données et d'informations sur l'efficacité des différents types d'établissements éducatifs. Les pays peuvent concentrer leurs réformes politiques et leurs investissements sur deux fronts directement liés : l'élargissement de l'accès équitable et l'amélioration de la qualité et de la pertinence pour le marché du travail.

Domaine de réforme 2.1. Élargir l'accès équitable au développement des compétences

L'une des principales priorités de l'Afrique subsaharienne en matière de compétences est d'élargir l'accès, mais cela doit se faire avec une intention sérieuse de satisfaire les exigences du marché du travail, tout en mettant l'accent sur l'équité. La participation s'est améliorée, mais elle a progressé à un rythme inférieur à celui de l'éducation de base, et l'accès reste médiocre et inéquitable. Les inscriptions dans l'EFTP ont nettement augmenté en termes absolus, mais cet enseignement ne représente toujours qu'une très faible part du total : moins de 2 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans scolarisés dans la région participent ainsi à l'EFTP, alors que la moyenne mondiale est de 6,7 %. Les taux élevés d'abandon scolaire dans les niveaux d'éducation inférieurs y contribuent en partie, car la plupart des programmes d'EFTP requièrent d'avoir achevé l'éducation de base au moins. Cependant, même parmi les élèves qui terminent leur scolarité, l'EFTP ne représente qu'une faible part des inscriptions. Au niveau du deuxième cycle du secondaire, par exemple, seuls 13,2 % des élèves d'Afrique subsaharienne en 2019 étaient inscrits dans des programmes professionnels ; soit l'un des chiffres les plus bas au monde (figure 2.6). En outre, l'EFTP attire souvent des étudiants avec des résultats scolaires médiocres, car beaucoup sont découragés par la faible valeur perçue de l'enseignement et les incertitudes quant à son rendement.⁷²

L'Afrique subsaharienne affiche également des taux de participation à l'enseignement supérieur les plus faibles au monde. La moyenne mondiale du TBS dans l'enseignement supérieur est de 38 %, tandis que celle de l'Afrique subsaharienne n'est que de 9,4 % (figure 2.7). Il existe des variations significatives entre les pays : par exemple, ce taux s'élève à 25 % en Afrique du Sud, 23 % au Botswana et 20 % au Ghana,

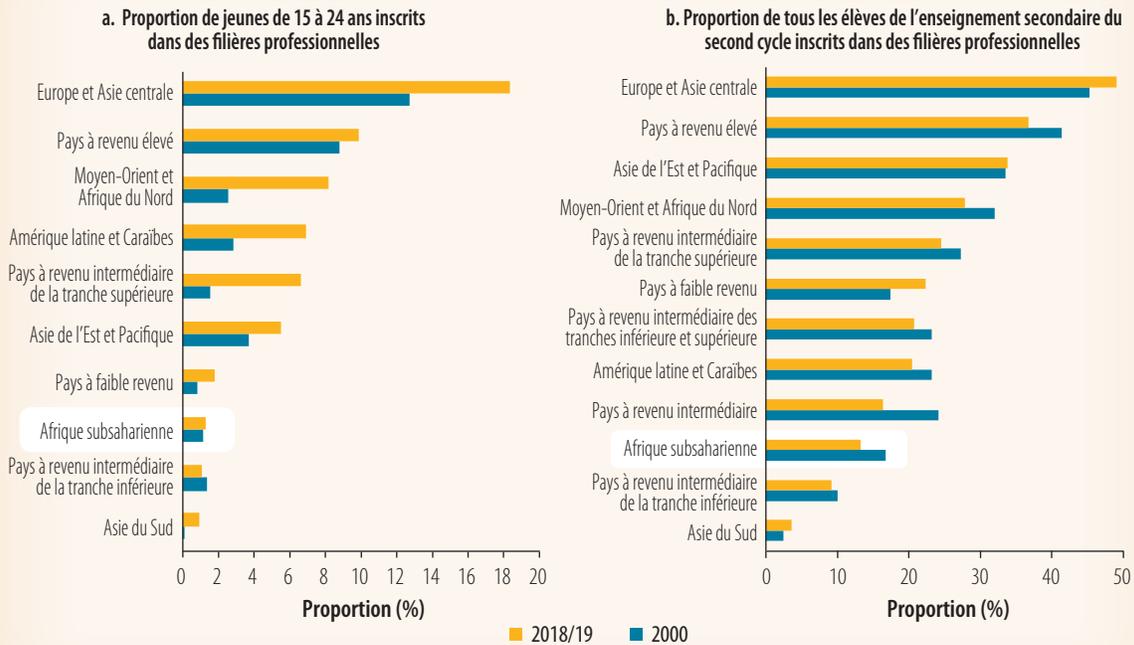
69 Bandiera et coll. (2022).

70 Castro et coll (à paraître).

71 Castro et coll. (à paraître) à l'échelle des pays et Bandiera et coll. (2022) pour le niveau individuel.

72 Banque mondiale, UNESCO et OIT (2023).

FIGURE 2.6 : Part des jeunes et des élèves du cycle supérieur du secondaire inscrits dans des programmes d'enseignement professionnel, 2000 et 2019

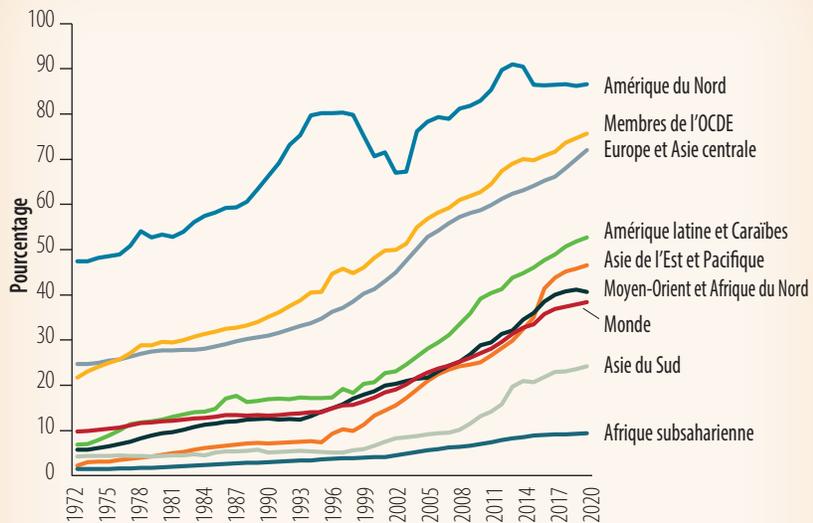


Source : Analyse à partir des données des Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale (<https://liveprod.worldbank.org/en/indikator/se-sec-enrl-vo-zs>).

contre 12 % au Nigeria, 5 % au Niger et 4 % au Tchad.⁷³ Bien que certains progrès aient été enregistrés en matière d'élargissement de l'accès à l'éducation au fil du temps, le rythme a été plus lent que dans d'autres régions. Par exemple, depuis le début des années 2000, la région a creusé son retard par rapport à l'Asie du Sud, alors que ce retard était nettement moins prononcé il y a quelques décennies (figure 2.7).

Les pays doivent effectuer une sélection rigoureuse lorsqu'ils choisissent les types de compétences à développer et à étendre. En ce qui concerne les investissements, un équilibre crucial doit être trouvé entre les compétences largement applicables et les compétences techniques et STIM avancées pertinentes pour le secteur à forte croissance,

FIGURE 2.7 : Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, 1970-2018



Source : Analyse à partir des données des Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale (<https://data.worldbank.org/indikator/SE.TER.ENRR>).

Note : TBS = taux brut de scolarisation ; OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques.

73 Nalumenya et. coll. (2023) ; Banque mondiale (2024a).

car les pays auront besoin des deux. Les investissements dans des compétences largement applicables, y compris les compétences fondamentales qui font défaut à de nombreux jeunes et adultes dans la région, seront essentiels pour aider les nombreux travailleurs informels à améliorer leur productivité et leurs revenus. Les stratégies en faveur de l'élargissement de l'accès des pays doivent tenir compte de la diversité des profils des jeunes : jeunes en abandon scolaire, élèves ayant terminé l'enseignement primaire et secondaire, diplômés de l'EFTP ou de l'enseignement supérieur au chômage (encadré 2.4). Des voies variées pour le développement des compétences, incluant la formation formelle et informelle et la formation continue sur le lieu de travail, seront nécessaires pour répondre à cette demande diversifiée.⁷⁴ Dans le même temps, les pays ne peuvent pas se permettre de négliger l'investissement dans les compétences avancées, qui sont décisives pour l'accélération de la croissance économique et de la compétitivité. Le renforcement des compétences STIM soutiendra le développement de chaînes de valeur à forte intensité technologique (indispensables pour la diversification et la modernisation de l'économie) et permettra de tirer parti de nouvelles industries telles que les industries vertes et numériques. Cela exige d'élargir l'accès à l'enseignement supérieur, qui est actuellement limité (moins de 10 %).⁷⁵

ENCADRÉ 2.4 : Expansion de l'EFTP au niveau secondaire : une fenêtre d'opportunité pour la réforme

Les changements démographiques et l'amélioration des taux d'achèvement des niveaux d'études inférieurs pourraient accroître considérablement les inscriptions à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels (EFTP) dans les pays à faible revenu au cours des deux prochaines décennies. De nombreux gouvernements d'Afrique subsaharienne accordent la priorité à l'expansion de l'EFTP dans le secondaire. Ainsi, plusieurs pays prévoient de multiplier entre quatre et dix fois le nombre d'étudiants dans ce domaine. Toutefois, l'expansion d'un système souvent perçu comme inférieur et mal aligné sur les besoins du marché du travail présente des risques. Ce défi est intensifié par les mégatendances mondiales qui affectent à la fois la demande de compétences et les opportunités économiques.

L'intérêt croissant pour l'expansion de l'EFTP dans le secondaire offre une opportunité de réforme. L'Afrique subsaharienne peut tirer des leçons des expériences régionales et mondiales, en particulier au Bangladesh, au Brésil, au Salvador, en Mongolie et au Mozambique. Un récent rapport conjoint de la Banque mondiale, de l'OIT et de l'UNESCO a identifié trois domaines de transformation que les pays devraient viser :

1. De la recherche de la reconnaissance à la recherche de l'excellence :
 - Se concentrer sur les entreprises et les apprenants en tant que principaux clients et mieux répondre à leurs besoins.
 - Favoriser un portefeuille de compétences en privilégiant les compétences fondamentales, aussi bien à l'entrée dans l'EFTP qu'au sein des programmes, et en enseignant les compétences techniques exigées par le marché du travail concerné.
 - Promouvoir un écosystème intégré, avec des passerelles flexibles entre l'EFTP et l'enseignement général, des approches pratiques, y compris l'apprentissage en milieu de travail, et des intrants de qualité.
2. D'une focalisation sur les intrants à une focalisation sur les résultats finaux :
 - Trouver un juste équilibre entre l'autonomie et la responsabilité des prestataires d'EFTP.
3. De décisions basées sur des conjectures à des décisions basées sur des preuves :
 - Réduire les lacunes d'information des apprenants, des entreprises, des prestataires d'EFTP, des communautés et des décideurs politiques en collectant et en publiant des données sur les résultats de l'EFTP, les besoins en compétences et les apports et pratiques des prestataires.

Source : Adapté de Banque mondiale, UNESCO et OIT (2023).

⁷⁴ Arias, Evans et Santos (2019) ; Banque mondiale, UNESCO et OIT (2023).

⁷⁵ Arias, Evans et Santos (2019) ; Arnhold et Bassett (2021) ; Banque mondiale (2009).

L'amélioration de l'équité entre les genres, les zones rurales et urbaines et les groupes socio-économiques devrait faire partie intégrante du programme d'accès aux compétences. L'équité est un enjeu clé dans le développement des compétences, avec des disparités significatives entre les genres, les zones rurales et urbaines, et le statut socio-économique.⁷⁶ En moyenne, les femmes ont un accès nettement plus limité aux opportunités de développement des compétences. Par exemple, dans l'enseignement supérieur, le TBS des femmes est d'environ 8 %, alors que celui des hommes est de 10 %. L'écart est encore plus important dans certains pays. Par exemple, au Tchad et au Niger, le TBS dans l'enseignement supérieur est de 3 % pour les femmes, contre 6 % pour les jeunes hommes. Ces chiffres sont respectivement 8 contre 13 % en Éthiopie, et 10 contre 12 % au Nigeria.⁷⁷ À l'inverse, dans plusieurs pays d'Afrique australe, dont le Lesotho, la Namibie et l'Afrique du Sud, les femmes affichent actuellement des taux d'inscription supérieurs à ceux des hommes dans l'enseignement et la formation post-secondaires. Cependant, même dans ces pays, les femmes ont des niveaux de participation plus faibles dans les domaines des STIM, traditionnellement dominés par les hommes.^{78, 79} En outre, même dans les pays où l'accès s'est amélioré, il existe une inégalité marquée entre zones géographiques et groupes de revenus, les jeunes des quintiles de revenus les plus faibles et issus des régions rurales étant gravement sous-représentés.

En ce qui concerne le genre, les initiatives de développement des compétences peuvent être utilisées pour diminuer les obstacles qui limitent la participation des femmes dans certains secteurs, tels que les domaines des STIM et les industries à croissance rapide. Ces efforts peuvent inclure la création d'apprentissages et de stages pour les femmes dans des secteurs dominés par les hommes, la fourniture d'informations sur les revenus offerts par le secteur, et des programmes de mentorat qui mettent en relation des étudiantes et des jeunes diplômées avec des femmes ayant réussi dans diverses industries. Les programmes de formation devraient être conçus pour répondre aux défis spécifiques des femmes, tels que l'équilibre entre les responsabilités familiales et la formation, en offrant des options d'apprentissage flexibles et des services d'appui.⁸⁰ En matière d'équité, beaucoup reste à faire pour atteindre les jeunes ruraux, dont la majorité est engagée dans l'agriculture de subsistance.

L'élargissement équitable de l'accès aura un coût substantiel, découlant notamment du développement des infrastructures et des équipements, de la formation et de l'embauche du personnel d'enseignement et de formation nécessaire, ainsi que de la fourniture d'un soutien adapté aux groupes mal desservis. Même en augmentant l'efficacité, des investissements supplémentaires seront nécessaires pour améliorer l'accès par rapport à son faible niveau actuel, et le financement public ne suffira pas à répondre à la demande. Les pays doivent établir des partenariats. Le renforcement des partenariats public-privé et la promotion de l'offre de formation professionnelle privée seront indispensables. Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, l'offre privée en matière d'EFTP et d'enseignement supérieur se développe; les pays peuvent en tirer parti pour élargir l'accès. Toutefois, il est essentiel de mettre en œuvre des mécanismes qui garantiront que les formations dispensées par le secteur privé répondent aux critères des cadres de qualification des compétences et respectent les normes de qualité.

Les partenariats régionaux visant à développer les compétences doivent répondre à divers besoins en matière de formation et de renforcement des compétences en tirant parti des forces qu'ils ont en commun. L'urbanisation rapide connue par la région n'a généralement pas été associée à des effets

76 Savchenko et al. (2022); GEEAP (2023); Banque mondiale (2024).

77 Banque mondiale (2024a).

78 Gebre et Dulvy (2023); Welmond et Gregory (2021); UNESCO (2015).

79 Par exemple, les femmes sont minoritaires parmi les diplômés en ingénierie de l'enseignement supérieur dans plusieurs pays, et ne représentent que 28,5 % du total en Afrique du Sud, 27,5 % au Lesotho et 15,5 % en Eswatini (UNESCO 2015). Ces statistiques datent de 2013 ou de l'année la plus proche, selon l'Institut de statistique de l'UNESCO, et sont révélatrices d'un défi qui reste d'actualité dans la plupart des pays.

80 Gassier et coll. (2022); OIT (2020); Banque mondiale (2024b).

d'agglomération, y compris le développement de l'industrie manufacturière, la spécialisation des compétences et l'établissement de réseaux commerciaux.⁸¹ Pour combler cette lacune, les pays peuvent s'appuyer sur leurs atouts nationaux pour exploiter leurs avantages comparatifs et collaborer avec des pays partenaires de la région afin de doter leur main-d'œuvre des compétences nécessaires. Cela pourrait être accompli par le biais d'une initiative panafricaine inspirée des écoles d'excellence africaines. En identifiant leurs domaines d'expertise et les points forts de leurs ressources, les pays peuvent établir des centres d'excellence pour des secteurs spécifiques. Cette spécialisation permettrait de développer et d'étendre des programmes de formation de haute qualité et de partager les meilleures pratiques de manière rentable. En outre, des initiatives telles que le Cadre continental africain des qualifications garantirait la reconnaissance des compétences au-delà des frontières, ce qui faciliterait la mobilité de la main-d'œuvre et favoriserait l'intégration économique régionale.

Domaine de réforme 2.2. Veiller à ce que les programmes de développement des compétences soient pertinents et adaptables

Les programmes de développement des compétences souffrent d'un manque de qualité et de pertinence par rapport à la demande des marchés du travail.⁸² La plupart des pays d'Afrique sont mal classés en termes de qualité de l'éducation. C'est particulièrement le cas dans des domaines cruciaux pour leur positionnement dans les chaînes de valeur économiques tels que les compétences techniques et professionnelles.⁸³ Des programmes d'études et de formation obsolètes ne permettent pas aux étudiants d'acquérir les qualifications et les compétences requises sur des marchés du travail en évolution rapide.⁸⁴ Compte tenu des budgets restreints des programmes de développement des compétences, en particulier dans l'EFTP, les options des programmes d'études se limitent souvent à des cours théoriques en classe, qui n'offrent qu'une exposition infime à la formation et à l'expérience pratiques.⁸⁵ Les salaires peu compétitifs font fuir les professionnels qualifiés, qui laissent les postes à des personnes moins compétentes ou motivées, ce qui compromet encore davantage la qualité de la formation.⁸⁶ En conséquence, seuls 30 % des formateurs de l'EFTP ont une expérience professionnelle dans des entreprises correspondant aux secteurs sur lesquels ils enseignent.⁸⁷

Les efforts d'élargissement de l'accès doivent être associés à l'amélioration de la qualité et de la pertinence des programmes de développement des compétences. Des initiatives prometteuses visant à améliorer la pertinence des programmes de développement des compétences se concentrent sur l'engagement du secteur privé tout en abordant les réformes des programmes d'études, l'offre de formation et l'appui pour une transition plus fluide vers le marché du travail. Au stade de l'élaboration des programmes, l'implication du secteur privé est essentielle pour garantir qu'ils soient adaptés à ses besoins. Le Botswana, le Kenya et l'Île Maurice, par exemple, ont mis en place des conseils consultatifs sur les programmes d'études composés d'enseignants, d'agents du secteur public et d'acteurs du secteur privé afin de s'assurer que les programmes de formation sont en phase avec le marché du travail.⁸⁸ À l'étape de la mise en œuvre des programmes, un partenariat efficace avec le secteur privé permettra aux programmes de développement des compétences d'attirer des instructeurs et des évaluateurs de qualité entre les professionnels du secteur privé et les experts de l'industrie. En outre, l'engagement du secteur privé peut améliorer les programmes de développement des compétences grâce à l'enseignement

81 Gollin, Jedwab et Vollrath (2016) ; Krugman et Venables (1996).

82 OIT (2020) ; UNESCO (2021c).

83 FEM (2017) ; CUA et OCDE (2024).

84 BAD (2020, 2022) ; OCDE (2018) ; Arias, Evans et Santos (2019).

85 Behrman, Almeida et Robalino (2012).

86 Banque mondiale, UNESCO et OIT (2023).

87 OIT (2024).

88 Arias, Evans et Santos (2019).

pratique, aux apprentissages et aux stages.⁸⁹ Le Bénin, le Ghana et le Kenya ont combiné programmes d'apprentissage et centres de formation formels, avec des phases alternées de formation théorique et pratique au Bénin.

L'attention portée aux tendances mondiales, en particulier les transitions numérique et verte, peut contribuer à garantir l'adaptabilité des programmes de développement des compétences et leur pertinence pour les futurs besoins. À mesure que la numérisation du continent progresse, la demande de compétences numériques de base et intermédiaires s'accroît rapidement (encadré 2.5). L'intégration croissante de l'intelligence artificielle (IA) dans tous les aspects du travail et de la vie remodèle et accélère encore la demande de compétences numériques, ce qui implique une hausse attendue des besoins de compétences dans ces domaines. La demande de compétences vertes pour une économie durable et économe en ressources s'accroît également, à mesure que le monde s'adapte aux conséquences du changement climatique. Le développement de ces compétences sera crucial pour que la région puisse à la fois faire avancer son propre programme de résilience climatique et émerger en tant que fournisseur de compétences pour les industries vertes du monde entier.⁹⁰ Dans ces deux domaines prioritaires, une réponse efficace nécessite des stratégies nationales en faveur des compétences qui s'articulent en permanence avec les secteurs émergents à fort potentiel (encadré 2.5).

ENCADRÉ 2.5 : Du gap numérique au bond numérique

La demande de compétences numériques augmente à grande vitesse, et l'Afrique subsaharienne ne fait pas exception. Une étude récente portant sur cinq pays africains (Côte d'Ivoire, Kenya, Mozambique, Nigeria et Rwanda) prévoit une forte hausse de la demande de compétences numériques au cours de la décennie à venir. Même les emplois qui n'exigeaient pas de compétences numériques auparavant les nécessiteront de plus en plus.^a D'ici 2030, ces compétences seront requises pour 50 à 55 % des emplois au Kenya, ce qui reflète un secteur des technologies de l'information et de la communication et un écosystème de start-ups particulièrement actifs. En Côte d'Ivoire, au Nigeria et au Rwanda, 35 à 45 % des emplois doivent exiger des compétences numériques, tandis qu'au Mozambique, ce sera le cas de 20 à 25 % des postes. Dans l'ensemble, en Afrique subsaharienne, plus de 230 millions d'emplois nécessiteront des compétences numériques d'ici 2030.

Actuellement, l'Afrique subsaharienne est confrontée à une grave pénurie de ce type de compétences. En 2022, les pays africains ont obtenu de mauvais résultats selon l'Indice de déficit de compétences numériques (*Digital Skills Gap Index*) : sur les 20 pays du monde ayant les compétences numériques les plus faibles, 12 se trouvaient en Afrique.^b Seuls 50 % des pays d'Afrique intègrent des compétences « informatiques » dans leurs programmes scolaires, contre 85 % des pays à l'échelle mondiale,^c et seuls 11 % des diplômés de l'enseignement supérieur africains ont reçu une formation numérique formelle.^d

La fracture numérique entre les genres, les zones urbaines et rurales et les statuts socio-économiques est une autre caractéristique du paysage numérique de la région. Environ 40 % seulement de la population de la région a accès à l'internet, alors que la moyenne mondiale est de 66 %, et la plupart de ces accès sont concentrés dans les zones urbaines et les ménages aisés.^e En outre, la région présente l'un des écarts numériques entre les hommes et les femmes les plus marqués au niveau mondial. Par exemple, les femmes sont 37 % moins susceptibles que les hommes d'utiliser l'internet mobile.

⁸⁹ BAD (2022) ; Banque mondiale, UNESCO et OIT (2023).

⁹⁰ GCA (2021).

Pour combler ce déficit de compétences et se préparer à un monde de plus en plus numérisé, il convient de prendre les mesures suivantes :

- Élaborer des cadres, des politiques et des systèmes d'évaluation des compétences numériques spécifiques à chaque pays, en s'inspirant des cadres mondiaux ;
- Réformer l'enseignement des compétences numériques dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels ainsi que dans l'enseignement supérieur, en incluant de nouveaux programmes pour réagir face à l'émergence de technologies telles que l'intelligence artificielle ; intégrer les compétences numériques à tous les niveaux et dans toutes les disciplines ; et cibler les interventions pour combler le fossé entre les hommes et les femmes ;
- Améliorer l'apprentissage en ligne et l'intégration des outils numériques dans les processus d'enseignement et d'apprentissage, notamment en tirant parti de l'intelligence artificielle pour un apprentissage personnalisé ;
- Améliorer une connectivité à haut débit abordable dans les réseaux et les établissements éducatifs ;
- Renforcer les capacités du personnel et numériser les processus dans les ministères compétents et les autorités chargées de l'éducation.

Sources : Recommandations tirées de la Stratégie de transformation numérique de l'Union africaine pour l'Afrique (2020-2030) (<https://au.int/sites/default/files/documents/38507-doc-dts-english.pdf>) et de l'Initiative Économie numérique pour l'Afrique de la Banque mondiale (<https://thedocs.worldbank.org/en/doc/0a4174d70030f27cc66099e862b3ba79-0200022021/original/DSCAP-MethodGuidebook-Part1.pdf>).

a. SFI et Banque mondiale (2021).
b. BCG (2022).
c. SFI et Banque mondiale (2019).
d. BCG (2022).
e. BCG (2022).

Pour privilégier des politiques et des réformes fondées sur des données et des preuves, les approches devront être spécifiques à chaque pays. Pour ce faire, la production et l'utilisation des données doivent être améliorées, notamment en renforçant les systèmes d'information sur le marché du travail (SIMT). En menant des enquêtes plus fréquentes sur le marché du travail et en cultivant des partenariats avec le secteur privé, les pays peuvent obtenir des informations précises sur la dynamique des compétences. Des systèmes de données plus solides faciliteront l'intégration de mécanismes efficaces de suivi et d'évaluation (S&E) afin de garantir que les programmes dédiés aux compétences restent en phase avec l'évolution des besoins du marché. Le suivi des trajectoires professionnelles des diplômés et l'évaluation de l'efficacité des différentes composantes des formations peuvent nécessiter des changements institutionnels afin d'aligner les motivations des établissements d'enseignement et de formation sur des indicateurs de résultats. En outre, les efforts visant à développer les compétences, aussi bien fondamentales que de haut niveau, doivent être complétés par une approche plus large qui améliore la productivité et la compétitivité. Il sera essentiel de favoriser la croissance et la création d'emplois par le secteur privé dans la région afin d'absorber l'offre accrue de cette main-d'œuvre aux compétences diversifiées.⁹¹ Pour ce faire, une approche multidimensionnelle visant à résoudre les problèmes liés à l'accès aux infrastructures,⁹² à la concurrence dans les secteurs des intrants et des extrants,⁹³ à l'accès aux marchés régionaux,⁹⁴ à l'harmonisation réglementaire et à la suppression des barrières non tarifaires,⁹⁵ ou encore à l'accès au financement⁹⁶ devrait s'inspirer d'un éventail croissant de bonnes pratiques régionales.

Il est donc urgent de faire passer les systèmes d'éducation et de développement des compétences de modèles axés sur l'offre, exclusifs et qui préservent les intérêts d'une élite, à des approches guidées par la demande, axées sur le marché du travail et accessibles de manière équitable. La concrétisation de ces changements profonds nécessitera un engagement politique fort et des investissements accrus. Néanmoins, cela représente une opportunité de repositionner les systèmes d'éducation et de compétences de la région afin de mieux équiper les individus et les économies pour transformer les défis en opportunités.

91 Filmer et Fox (2014) ; Banque mondiale (2017a, 2023a).

92 Mensah (2023).

93 Purfield et coll. (2016) ; Base de données sur les cartels du Groupe de la Banque mondiale.

94 Growth Lab de l'Université de Harvard (2019) ; Lederman et Maloney (2007).

95 CUA et Banque mondiale (2020).

96 Kempis et coll. (2023).

DES INVESTISSEMENTS INTELLIGENTS

Dans un contexte de ressources publiques limitées, l'introduction de ces réformes cruciales nécessitera de recourir à des solutions de financement innovantes et d'accorder la priorité aux interventions les plus rentables pour financer le secteur de l'éducation. La plupart des pays devront mobiliser beaucoup plus de ressources pour l'éducation et dépenser ces fonds plus efficacement. L'Afrique subsaharienne affiche les dépenses publiques par habitant les plus faibles au monde en matière d'éducation, et il est peu probable que les sources traditionnelles de financement soient suffisantes à moyen terme pour atteindre les objectifs nationaux en matière d'éducation dans le contexte économique actuel. Même si les dépenses augmentent, une utilisation efficace et équitable des fonds sera primordiale pour maximiser leur impact. Cela exigera de renforcer les capacités des institutions chargées de la gestion des ressources et de veiller à ce que des systèmes de supervision et de suivi efficaces soient en place. Enfin, des mécanismes de financement novateurs et un dialogue avec les principales parties prenantes peuvent potentiellement mobiliser d'autres sources de financement.

Les niveaux de dépenses sont insuffisants pour relever le défi de l'éducation en Afrique

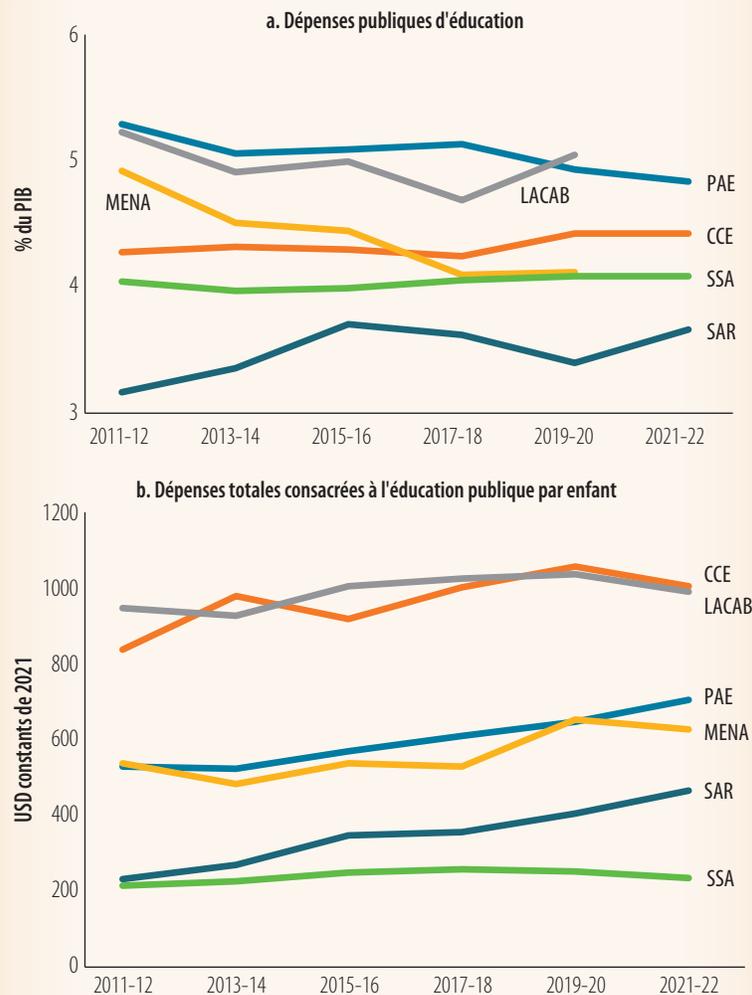
Au cours des dix dernières années, les pays africains ont régulièrement augmenté leurs dépenses d'éducation. Entre 2012 et 2021, les dépenses totales consacrées par la région à l'éducation sont passées de 90 à 115 milliards d'USD, soit une augmentation de 29 % en termes réels. Au cours de cette période, les gouvernements ont apporté 68 % des dépenses totales, les ménages 28 % et l'aide au développement environ 5 %.

Cependant, l'Afrique subsaharienne enregistre un écart important et croissant au niveau des dépenses par rapport aux autres régions. En Afrique subsaharienne, l'accroissement des dépenses résulte d'une hausse des recettes publiques due à la croissance économique et non d'une augmentation de la taille globale du secteur public ou d'une plus grande priorité accordée à l'éducation dans les budgets nationaux. La part de la dépense publique d'éducation dans le PIB de la région est relativement faible et n'a pas sensiblement évolué ces dernières années. L'Asie du Sud est la seule région qui consacre une part plus faible de son PIB à l'éducation, bien que son taux de croissance soit beaucoup plus élevé, à environ 78 % entre 2012 et 2021 (figure 2.8, panel a). La transposition de ces parts du revenu national en dépenses réelles par enfant montre que les dépenses d'éducation ont stagné et que l'écart entre l'Afrique subsaharienne et les autres régions s'est creusé (figure 2.8, panel b). Par exemple, en 2011-2012, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud avaient dépensé environ 225 USD par enfant en âge d'être scolarisé. Cependant, au cours des dix années suivantes, les pays d'Asie du Sud ont doublé leurs dépenses pour atteindre 466 USD, tandis que les dépenses en Afrique subsaharienne n'ont progressé que marginalement jusqu'à 234 USD.

Les niveaux de dépenses actuels ne sont, de plus, pas suffisants pour atteindre les objectifs nationaux et mondiaux en matière d'éducation. En moyenne, les pays africains à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur devraient consacrer environ 7 % de leur PIB aux dépenses publiques d'éducation pour réaliser leurs objectifs et résoudre la crise de l'apprentissage d'ici 2030.⁹⁷ Ce niveau d'investissement dans l'éducation représente une augmentation massive par rapport aux 4 % du PIB actuellement consacrés

97 UNESCO (2024c).

FIGURE 2.8 : Dépenses publiques pour l'éducation et dépenses totales consacrées à l'éducation publique par habitant, selon la région, 2011-2022



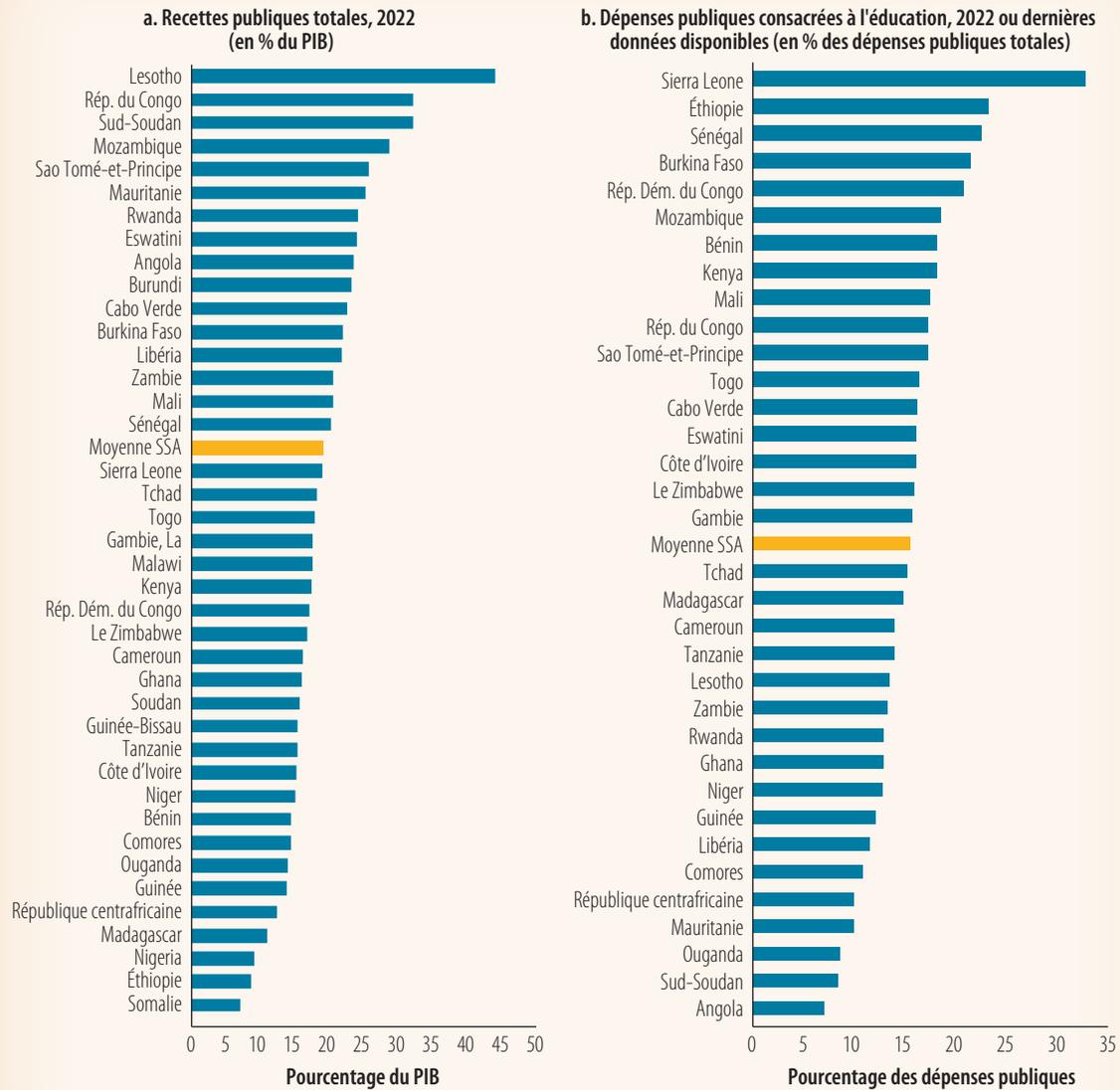
Sources : À partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO ; Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.
 Note : Seuls les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire sont inclus. AEP = Asie de l'Est et Pacifique ; EAC = Europe et Asie centrale ; PIB = produit intérieur brut ; ALC = Amérique latine et Caraïbes ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; AS = Asie du Sud ; ASS = Afrique subsaharienne.

par les pays de la région à l'éducation. Un déficit de cette envergure dans les dépenses d'éducation entraîne de vastes inégalités dans les expériences d'apprentissage d'une région à l'autre. À l'âge de 18 ans, une fille qui grandit aujourd'hui en Afrique subsaharienne aura fréquenté l'école pendant 8 ans, contre 13 ans pour une homologue dans un pays à revenu élevé. Au cours de cette période, le gouvernement de l'Afrique subsaharienne aura dépensé environ 1 900 USD pour l'éduquer, et la quasi-totalité de cet argent aura été dépensée en salaires. En revanche, un gouvernement d'un pays à revenu élevé aura dépensé environ 117 000 USD, soit 60 fois plus, dont une part importante aura été consacrée à des ressources d'apprentissage destinées à soutenir les enseignants et les apprenants, en plus de la rémunération du personnel. Il n'est donc pas surprenant qu'en Afrique subsaharienne, seuls 10 % des enfants de 10 ans soient capables de lire un texte simple, contre 91 % dans les pays à revenu élevé.

Trouver les fonds nécessaires pour faire changer les choses en matière de résultats de l'éducation

Malgré les faibles niveaux de dépenses, les pays d'Afrique subsaharienne ont tendance à allouer à l'éducation une part de leurs budgets publics similaire à celle de pays d'autres régions. Par exemple, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure d'Afrique subsaharienne ont consacré 15,4 % de leur budget à l'éducation, contre 14,8 % pour leurs pairs situés en dehors de la région. Si certains pays ont la possibilité de mobiliser davantage de ressources pour l'éducation en lui accordant une plus grande priorité lors des négociations budgétaires, le problème le plus contraignant est le manque de ressources publiques en général (figure 2.9).

FIGURE 2.9 : Recettes publiques et dépenses publiques consacrées à l'éducation



Sources : Base de données du FMI sur les Perspectives de l'économie mondiale ; base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO.
 Note : Seuls les pays à revenu faible ou intermédiaire sont inclus. PIB = produit intérieur brut ; ASS = Afrique subsaharienne.

Les plus fortes hausses des dépenses publiques consacrées à l'éducation en Afrique subsaharienne résultent de la croissance économique au cours des 20 dernières années. Les impôts et autres recettes des gouvernements augmentent généralement en termes absolus avec l'accroissement de l'activité économique. Ces hausses des recettes publiques ont représenté environ 60 % des dépenses publiques d'éducation supplémentaires sur les 20 dernières années. Entre 1998 et 2017, la croissance économique a été à l'origine des deux tiers de l'augmentation des dépenses publiques d'éducation dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur. Cela souligne l'importance de conditions macroéconomiques favorables et d'une croissance économique saine pour combler les écarts de financement et accélérer les progrès dans le secteur de l'éducation.⁹⁸

98 Al-Samarrai, Cerdan-Infantes et Lehe (2019).

Néanmoins, il est possible de financer davantage l'éducation en améliorant la mobilisation des recettes nationales. Lorsque les pays bénéficient déjà d'un allègement de la dette, il est possible d'orienter des ressources vers l'investissement en faveur d'objectifs de développement essentiels, notamment l'éducation. Les initiatives antérieures d'allègement de la dette ont adopté cette approche, en annulant une partie de la dette courante d'un pays et en utilisant les économies réalisées grâce à la réduction des coûts du service de la dette à d'autres fins, avec quelques résultats prometteurs. Par exemple, l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale ont exigé des pays participants qu'ils s'engagent à améliorer les résultats en matière d'éducation, ce qui a entraîné une hausse significative de la fréquentation de l'école primaire.⁹⁹

Compte tenu des ressources requises et du contexte macroéconomique difficile (évoqué dans la section 1 de ce volume), il est essentiel d'explorer des approches novatrices. Les taxes locales réservées, telles que les taxes foncières ou les impôts sur les salaires, peuvent orienter l'argent d'une communauté vers l'éducation locale, avec l'avantage supplémentaire d'un contrôle de la population locale sur la bonne utilisation des fonds. Vingt-deux pays d'Afrique subsaharienne utilisent des taxes pour financer le développement des compétences.¹⁰⁰ Pour les pays riches en ressources, les fonds fiduciaires dédiés à l'éducation peuvent constituer une utilisation efficace des recettes exceptionnelles tirées des hausses temporaires des prix, et les politiques de contenu local pour les opérateurs miniers ont également été utilisées pour financer des programmes d'éducation locaux. Par exemple, l'Education Trust Fund (Fonds fiduciaire pour l'éducation) du Ghana et des mécanismes similaires au Nigeria réservent à l'éducation une partie des revenus pétroliers ou des bénéfices des entreprises. Ces fonds peuvent être associés à des mécanismes de financement conjoints pour combiner les contributions du gouvernement et des sources philanthropiques et le financement du secteur privé.¹⁰¹ Il reste également possible d'utiliser des obligations à impact social pour financer des projets éducatifs, avec l'avantage supplémentaire d'une part de financement conditionnel potentiellement susceptible de promouvoir l'efficacité.¹⁰² L'Education Outcomes Project (Projet sur les résultats de l'éducation) du Ghana en est un bon exemple, son objectif consiste à consolider les résultats en matière d'alphabétisation et de calcul de 70 000 enfants non scolarisés.

En 2021, les ménages ont contribué à environ un quart du financement total des dépenses d'éducation en Afrique, ce qui équivaut à entre 1 et 2 % du PIB. Au niveau de l'éducation de base, la tendance a été de renoncer aux frais de scolarité et aux contributions communautaires, étant donné qu'ils constituaient un obstacle important à l'universalisation de l'accès. En 2023, près de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne avaient supprimé les frais de scolarité pour le premier cycle de l'enseignement secondaire, et près d'un tiers d'entre eux l'avaient fait pour le deuxième cycle.¹⁰³ Les programmes de financement subventionné des étudiants dans l'enseignement supérieur, y compris les programmes de prêts étudiants, sont répandus dans de nombreux pays. Ces programmes peuvent être particulièrement efficaces lorsqu'ils garantissent l'accès aux étudiants pauvres et marginalisés et se caractérisent par des taux d'intérêt compétitifs, un ciblage approprié ou une évaluation des moyens d'existence, des périodes de remboursement adéquates, une administration du programme efficace, de faibles niveaux d'exonération du remboursement des prêts et un financement partiel par les marchés de capitaux privés.¹⁰⁴ Si le secteur privé de l'éducation est bien établi dans la région, il pourrait ne pas suffire à garantir que les enfants atteignent leurs objectifs d'apprentissage et ne devrait pas être considéré comme un substitut pour assurer l'apprentissage universel.¹⁰⁵

99 Ferry, de Talancé et Niño-Zarazúa (2022).

100 Banque mondiale (2023b).

101 Banque mondiale (2023b).

102 Patrinos et Tanaka (2024).

103 Grujters, Abango et Casely-Hayford (2023).

104 Johnstone (2015).

105 Crawford et coll. (2023).

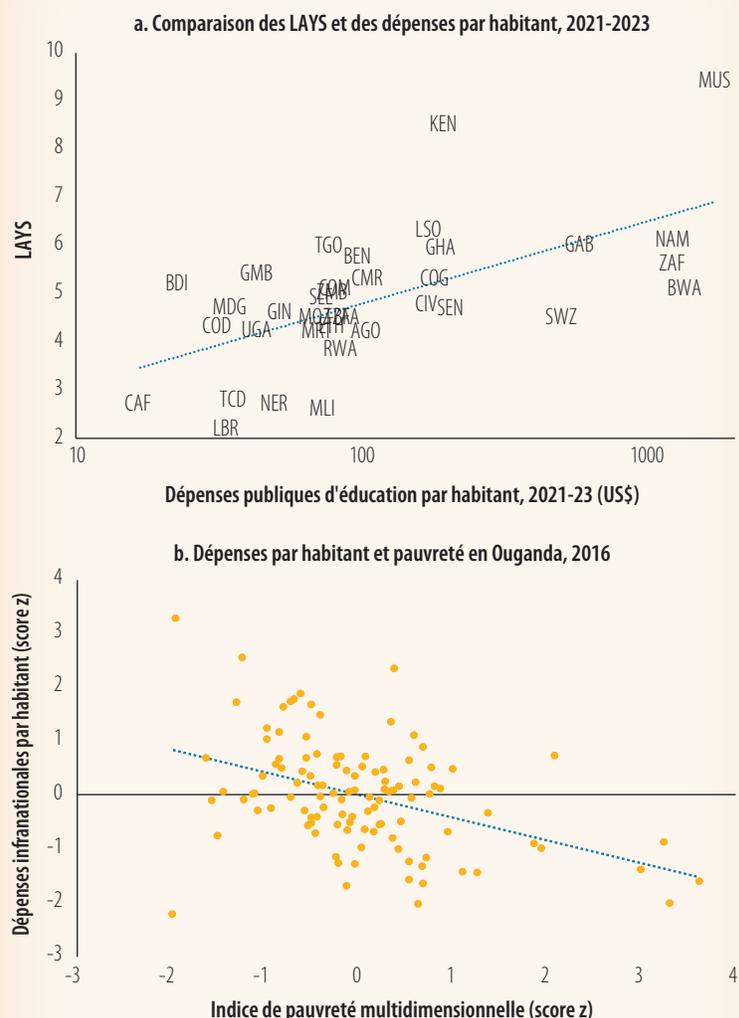
AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES DÉPENSES SECTORIELLES

Même lorsque les gouvernements peuvent augmenter leurs investissements dans l'éducation, il est essentiel d'utiliser les fonds alloués à l'éducation de manière plus efficace. Les systèmes éducatifs doivent combler les déficits de la main-d'œuvre en matière de compétences fondamentales, tout en investissant dans les compétences du XXI^e siècle. Cet arbitrage reflète la nécessité d'équilibrer efficacité et équité, en se concentrant sur les secteurs à forte croissance tout en aidant les plus vulnérables grâce à l'élargissement du potentiel d'emploi et à l'inclusivité.¹⁰⁶ En appliquant des politiques mises en œuvre avec succès ailleurs, les pays peuvent rendre l'expansion du système découlant de l'abolition des frais de scolarité plus abordable, tout en évitant que la qualité de l'éducation n'en pâtisse. Ces politiques consistent notamment à améliorer l'utilisation des enseignants en réduisant l'absentéisme et en harmonisant le nombre d'élèves par enseignant d'une école à l'autre.¹⁰⁷

Cependant, la mise en œuvre de ces interventions à grande échelle sur l'ensemble du système éducatif nécessite de relever des défis de longue date qui empêchent les gouvernements de tirer le meilleur parti de leurs dépenses consacrées à l'éducation.

Les écarts constatés au niveau de la capacité à traduire les dépenses gouvernementales en résultats éducatifs témoignent du potentiel d'obtention de gains d'efficacité grâce à une meilleure gestion. Par exemple, alors que le Tchad et Madagascar dépensent des montants similaires par enfant pour l'éducation, le Tchad n'obtient que 2,8 LAYS, tandis que Madagascar obtient 4,7 LAYS (figure 2.10, panel a). Si certains facteurs sont liés à des caractéristiques de la prestation de services difficiles à modifier, de nombreux systèmes éducatifs souffrent de faiblesses au niveau de

FIGURE 2.10 : Inefficacités et inégalités dans les dépenses consacrées à l'éducation



Sources : Pour le panel a, calculs effectués à partir des données de la base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO et de Banque mondiale, 2020c. Pour le panel b, Manuel et coll., 2019.
Note : La liste des codes de pays est disponible à l'adresse suivante : <https://www.iso.org/obp/ui/#search>.

106 Arias, Evans et Santos (2019) ; CUA et OCDE (2024).
107 Angrist et coll. (2020).

la prise de décision concernant l'utilisation des fonds alloués à l'éducation, d'une transparence et d'une responsabilité limitées et, plus généralement, d'une allocation des ressources sous-optimale.

Les maigres ressources consacrées à l'éducation ne sont souvent pas allouées en fonction des besoins, et il est courant que les niveaux de financement du gouvernement varient considérablement d'une région à l'autre d'un même pays. Par exemple, en Ouganda, le district doté du budget le plus élevé a dépensé près de cinq fois plus que le district avec le budget le plus faible (figure 2.10, panel b). En outre, ces différences de dépenses sont fortement corrélées au niveau de pauvreté : les enfants vivant dans les régions les plus pauvres du pays reçoivent moins de fonds publics pour leur éducation que les enfants vivant dans les régions les plus riches.¹⁰⁸ Dans les pays à faible revenu, 40 % des dépenses publiques totales sont consacrées à l'éducation des 20 % les plus riches de la population, tandis que les 20 % les plus pauvres ne reçoivent que 10 % de ces dépenses.¹⁰⁹

Les lacunes des systèmes de gestion des enseignants constituent un obstacle majeur à l'amélioration de l'efficacité des dépenses. Les salaires des enseignants représentent plus de 90 % des coûts récurrents de l'éducation, ce qui place leurs performances au cœur des efforts visant à améliorer l'efficacité des dépenses d'éducation. Dans de nombreux pays, les défaillances des systèmes de déploiement des enseignants sont la principale cause des inégalités en matière de dépenses, les plus compétents étant concentrés dans les zones urbaines et les districts les plus riches. Compte tenu des niveaux élevés d'absentéisme des professeurs, les actions suivantes sont essentielles : améliorer leur motivation en revoyant leur rémunération et leurs possibilités d'évolution de carrière ; réduire les absences non autorisées ; et renforcer les systèmes pour leur responsabilisation, tels que la rémunération à la performance.¹¹⁰ S'attaquer aux faiblesses des systèmes de déploiement des enseignants en utilisant une formule d'allocation claire et transparente et en développant des stratégies pour retenir les enseignants dans les écoles éloignées ou défavorisées peut contribuer grandement à améliorer l'efficacité des dépenses. Par exemple, en Tanzanie, les incitations financières destinées aux gouvernements locaux pour qu'ils égalisent les ratios élèves enseignants dans leurs écoles ont considérablement amélioré la répartition des professeurs. Au Malawi, une approche de l'affectation des enseignants davantage axée sur les données et les règles, associée à des incitations, contribue à la dotation en personnel des écoles situées dans des zones éloignées et défavorisées.¹¹¹

Les fonds limités disponibles pour les infrastructures éducatives nécessitent des solutions innovantes afin d'optimiser leur efficacité autant que possible. Pour réduire les coûts d'infrastructure, il est possible d'augmenter le recours à la double vacation et à la scolarisation tout au long de l'année afin de réduire le nombre de nouvelles salles de classe nécessaires, de limiter la construction de maisons de fonction pour les enseignants aux zones les plus reculées et d'optimiser l'infrastructure scolaire en réduisant les bureaux administratifs et en utilisant des laboratoires partagés ou mobiles. En Zambie, ces mesures pourraient permettre d'économiser jusqu'à 6 milliards de kwachas (soit 8 % des recettes fiscales annuelles en 2021) par an d'ici 2035, ce qui contribuerait à combler le déficit de financement et à soutenir l'accès quasi universel à l'éducation, bien qu'un léger déficit soit susceptible de subsister dans certains scénarios.

Le renforcement du lien entre le financement et les résultats peut également améliorer l'efficacité des dépenses d'éducation. La rémunération à la performance des enseignants peut être efficace, mais uniquement lorsqu'elle est associée à des intrants complémentaires, tels que des manuels scolaires, comme cela a été le cas dans le cadre d'un mécanisme de rémunération à la performance des enseignants dans les zones rurales en Ouganda.¹¹² De même, les subventions scolaires basées sur la performance ont montré des résultats positifs lorsqu'elles sont associées à d'autres interventions, comme le renforcement des capacités, ou lorsque les fonds sont dépensés pour des intrants qui affectent directement les résultats de l'apprentissage. La Gambie, le Sénégal et la Sierra Leone ont commencé à lier certains éléments du financement des écoles à la performance.

108 Manuel et coll. (2019).

109 UNICEF (2020).

110 Breeding, Bêteille et Evans (2021) ; Muralidharan et Sundararaman (2011).

111 Banque mondiale (2023e).

112 Gilligan et coll. (2018).

Section 3 : Recommandations stratégiques

La reprise de l'activité économique en Afrique subsaharienne après la pandémie reste atone, le revenu par habitant dans la région devant à peine retrouver cette année celui de 2019. Il est urgent d'accélérer la croissance économique en (1) renforçant la résilience économique et en réduisant la volatilité néfaste, et (2) en investissant dans des domaines clés pour la croissance à long terme, notamment dans les infrastructures essentielles (énergie, transport et eau) et le capital humain (éducation et santé). Ces deux priorités impliqueront la mise en œuvre de politiques dans les domaines suivants.

3.1 : MAINTIEN D'UN CADRE D'ACTION MACROÉCONOMIQUE SAIN

Les banques centrales devront maintenir une ferme maîtrise de l'inflation pour renforcer la crédibilité de la politique monétaire, tout en la rendant plus accommodante au cours des deux prochaines années. Les responsables de la politique budgétaire devront consolider les comptes du secteur public tout en trouvant une marge de manœuvre pour financer des investissements publics et des programmes sociaux prioritaires et viables. Ils devront également s'attaquer au coût élevé du service de la dette et assurer la viabilité de la dette. Il sera donc essentiel d'axer les pratiques de gestion de la dette sur la transparence (diffusion et publication de statistiques sur la dette et de rapports sur la gestion de la dette) et l'emprunt à des conditions plus favorables ou moins onéreuses.

La politique monétaire devrait assurer l'ancrage des anticipations inflationnistes et la stabilité des prix. En juillet 2024, près de 70 % des pays d'Afrique subsaharienne affichaient déjà un allègement des tensions inflationnistes.¹ Dans ces pays, le taux d'inflation est déjà à un chiffre ou se situe à l'intérieur de ses fourchettes cibles, ce qui a déjà contribué à soutenir la modeste reprise dans la région. La surveillance des données entrantes ainsi que la réévaluation des perspectives et des anticipations inflationnistes sont essentielles pour éviter une réduction prématurée des taux directeurs. Pour ce groupe de pays, les banques centrales envisagent de suspendre les hausses des taux directeurs ou de les alléger progressivement pour les rendre plus neutres. Cette neutralité implique un ancrage solide des anticipations inflationnistes et l'engagement des décideurs politiques à assurer que l'inflation est clairement sur la voie d'atteindre la cible ou de rester à l'intérieur de celle-ci. À mesure que la réduction de l'inflation se poursuit, ces pays auront la possibilité de réduire les taux directeurs, ce qui favorisera l'investissement privé et atténuera les effets de l'assainissement budgétaire sur la production. Les pays dont les taux d'inflation sont à deux chiffres ou continuent de dépasser largement les taux cibles devront maintenir une politique de resserrement monétaire de façon à renforcer la confiance dans leurs banques centrales et à faire baisser l'inflation.² Pour les banques centrales, la priorité immédiate sera d'ancrer les anticipations inflationnistes et de parvenir à la stabilité des prix.

Quels que soient les pays, les politiques de dépenses publiques devront réduire le coût de la vie pour les couches vulnérables de la population. En outre, les gouvernements de la région doivent continuer à améliorer les garanties institutionnelles afin d'empêcher le financement monétaire du déficit public, car il peut être extrêmement préjudiciable à la stabilité des prix et à l'efficacité de la politique monétaire. Enfin, les mesures de politique monétaire, budgétaire et de change doivent être complémentaires et éviter les conflits d'objectifs. Il s'agit d'un volet essentiel pour les pays qui (1) évoluent des taux de change fixes et de contrôles des changes vers un taux de change davantage déterminé par le marché (comme l'Éthiopie et le Nigeria), ou (2) utilisent des mesures d'assainissement budgétaire susceptibles d'accroître temporairement l'inflation, par exemple en réduisant ou en supprimant les subventions à l'énergie (Angola, Nigeria et Sénégal).

¹ Ce calcul a été effectué à partir des informations mensuelles sur les indices des prix à la consommation pour 43 pays de la région.

² C'est le cas pour 30 % de l'échantillon de 43 pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels des données sur l'inflation mensuelle sont disponibles.

La politique budgétaire et la gestion de la dette devraient s'attacher à lutter contre le coût élevé du service de la dette et à créer une plus grande marge de manœuvre budgétaire pour les investissements publics essentiels. L'un des moyens les plus efficaces de réduire le coût de la dette souveraine est d'améliorer la transparence de la politique budgétaire et de la gestion de la dette.³ Pour parvenir à la viabilité budgétaire tout en investissant dans les infrastructures et le capital humain, il faut mettre en place des stratégies budgétaires à moyen terme claires, crédibles et transparentes. De nombreux pays africains ont mis en place des cadres budgétaires à moyen terme conçus pour ancrer les politiques budgétaires, réduire les risques budgétaires et éviter les dérapages.⁴ Toutefois, les avantages escomptés de ces cadres tardent encore à se concrétiser pleinement dans les pays d'Afrique subsaharienne.⁵ La fixation d'un objectif d'endettement explicite qui concilie les objectifs de développement et la viabilité de la dette peut aider le gouvernement à assurer la santé budgétaire à long terme tout en conservant la flexibilité nécessaire pour investir dans des domaines essentiels, en particulier l'éducation.⁶ Par exemple, le passage du Kenya à un point d'ancrage basé sur la dette de 55 % du produit intérieur brut (PIB) en valeur actuelle en juin 2023 est un exemple d'une telle politique tournée vers l'avenir.

Les pays africains ont besoin de pactes budgétaires crédibles. Il est essentiel de s'attaquer aux risques liés à la viabilité des finances publiques et de la dette en améliorant la mobilisation des ressources intérieures et l'efficacité des dépenses. Ceci permettra aux investissements publics (de qualité), en particulier dans les infrastructures et l'éducation, d'atteindre leurs objectifs de croissance, de fournir des services et de gagner la confiance des citoyens dans leur gouvernement. Les gouvernements doivent adopter des pratiques transparentes et responsables en matière de dépenses, en veillant à ce que les projets publics fassent l'objet d'examen indépendants et d'analyses coûts-avantages afin d'éradiquer les dépenses inutiles, comme les subventions régressives aux carburants et les fuites au niveau des dépenses. Les réformes des recettes, y compris les systèmes fiscaux informatisés et la réduction des exonérations fiscales, peuvent considérablement augmenter les ressources publiques allouées à l'éducation, comme le montrent les exemples réussis en Gambie, en Mauritanie, au Rwanda et en Ouganda.⁷ Le succès des réformes est tributaire d'un engagement politique de haut niveau et de l'adhésion des principales parties prenantes, y compris une communication crédible et transparente sur les avantages à long terme et les effets redistributifs de la réforme, ainsi que le coût de l'inaction.

Bien que l'amélioration de la croissance économique puisse atténuer les pressions budgétaires, de nombreux pays devront prendre de nouvelles mesures d'assainissement budgétaire pour maintenir des niveaux d'endettement viables. Cet assainissement doit être effectué avec précaution afin de minimiser les impacts négatifs sur les services publics, tels que la santé et l'éducation. Les estimations du Fonds monétaire international font état d'une réduction moyenne du déficit budgétaire du gouvernement de l'ordre de 2 à 3 % du PIB au cours des cinq prochaines années, et certains gouvernements pourraient devoir avoir recours à un ajustement plus important et/ou à une restructuration de la dette pour parvenir à la viabilité budgétaire.⁸ Il est essentiel de veiller à ce que l'assainissement budgétaire soit en harmonie avec les priorités de développement afin de favoriser et de soutenir une croissance inclusive.

Les gouvernements africains doivent accroître leurs efforts en matière de transparence de la dette. Cette transparence est essentielle aussi bien pour les gouvernements emprunteurs que pour leurs citoyens. Les gouvernements doivent fournir aux citoyens et aux créanciers des données fiables et opportunes sur les

3 Bastida, Guillamón et Benito (2017) ; Choi et Hashimoto (2018) ; Kubota et Zeufack (2020).

4 Il s'agit du Kenya, de la Namibie, de l'Afrique du Sud, de la Tanzanie, de l'Ouganda et de la Zambie.

5 Allen et al. (2017).

6 Des estimations récentes montrent qu'un ancrage approprié de la dette à moyen terme pour l'Afrique subsaharienne pourrait être de 55 % du produit intérieur brut (Comelli et al. 2023).

7 Jung (2023) identifie 12 cas de réformes réussies des recettes fiscales en Afrique subsaharienne au cours de la période qui a suivi la crise financière mondiale (2010-21). Ces cas illustrent des augmentations des recettes fiscales supérieures à 2,5 points de pourcentage du PIB sur une période de cinq ans (Jung 2023).

8 Au cours de la période 2020-25, le déficit budgétaire médian de la région devrait diminuer d'environ 2 points de pourcentage du PIB. Jusqu'à présent, la réduction du déficit budgétaire médian dans la région a été d'environ 1,3 point de pourcentage du PIB entre 2000 et 2024. Au cours de cette période, 16 pays ont connu une réduction supérieure à 4 points de pourcentage du PIB sur la période 2020-24, dont six seulement devraient transformer leurs déficits en excédents ou ramener le déficit budgétaire en dessous de 2 points de pourcentage du PIB. En revanche, environ 30 % des pays de la région devraient voir leur déficit budgétaire se réduire de moins de 1 point de pourcentage du PIB ou augmenter. L'ajustement budgétaire sera plus marqué au cours des cinq prochaines années pour ces pays, tandis que certains d'entre eux devront en outre restructurer leur dette pour parvenir à la viabilité budgétaire.

statistiques de la dette, les stratégies de gestion de la dette, les plans d'emprunt et les passifs éventuels. Cette transparence améliore les cours des instruments de la dette, renforce la crédibilité des emprunteurs souverains et contribue à attirer les investissements directs étrangers. En réduisant l'incertitude et en instaurant la crédibilité, la transparence de la dette contribue à réduire les coûts d'emprunt, à améliorer les notations de crédit et à augmenter les flux d'investissements directs étrangers.⁹ En dépit des améliorations récentes en matière de communication des données sur la dette dans la région, les gouvernements doivent déployer plus d'efforts en matière de divulgation des documents et pratiques de gestion de la dette ainsi que des passifs éventuels — y compris les garanties gouvernementales, les informations sur la constitution de garanties et les passifs éventuels liés à la dette. Selon la carte thermique des rapports sur la dette de la Banque mondiale, 42 % des pays de la région éligibles aux prêts de l'Association internationale de développement ont publié l'intégralité de leurs stratégies de gestion de la dette et de leurs plans d'emprunt annuels en 2023, tandis que 5 % seulement ont divulgué des informations sur les passifs éventuels.¹⁰

3:2 : INVESTIR DANS L'HUMAIN

L'amélioration des résultats en matière d'éducation et de compétences présente d'énormes avantages pour l'Afrique. Les individus, les familles et les communautés peuvent se forger un avenir plus sain et plus productif. Les économies seront mieux à même de répondre aux grandes tendances telles que les changements démographiques, les technologies numériques et révolutionnaires, et le changement climatique, entre autres ; et de saisir les opportunités qui en découlent. L'accélération de la croissance inclusive nécessiterait une transformation du système éducatif, en mettant l'accent sur deux objectifs interdépendants : (1) mettre en place une base solide en veillant à ce que tous les enfants acquièrent des compétences de base, et (2) doter la main-d'œuvre, y compris les jeunes, de compétences adaptées à une économie mondiale en pleine évolution.

Un changement de paradigme est nécessaire pour aller au-delà des succès obtenus en matière de scolarisation universelle dans l'éducation de base afin d'assurer un apprentissage universel. Ce changement commence par un soutien au développement de la petite enfance (DPE), avec des interventions multisectorielles holistiques combinant l'éducation, la nutrition, la santé et les services de protection sociale. L'accès au développement de la petite enfance doit également être élargi, car les niveaux actuels sont faibles. Les communautés, les organismes confessionnels et d'autres agences peuvent utilement assurer une partie de ces services, ce qui permettrait à l'État de se concentrer sur la mise en place d'un environnement politique cohérent et de mécanismes efficaces d'assurance de la qualité.

L'amélioration de l'enseignement est essentielle à l'amélioration de l'apprentissage et mérite d'être soulignée du point de vue des ressources, étant donné que les salaires des enseignants représentent jusqu'à 90 % des coûts récurrents de l'éducation. Des interventions rentables, telles que la pédagogie structurée, l'enseignement ciblé par niveau d'apprentissage et l'enseignement de la langue maternelle aux enfants, peuvent entraîner des améliorations rapides de l'apprentissage fondamental. Pour atteindre les objectifs en matière d'alphabétisation et d'initiation au calcul, il faudra plus de clarté dans les objectifs d'apprentissage et dans les systèmes de responsabilisation. Ces interventions doivent être soutenues par des réformes systémiques de la formation et de la gestion des enseignants. Un recrutement compétitif et plus transparent permet d'améliorer la qualité du personnel enseignant au fil du temps. Une formation continue de haute qualité aidera les enseignants à améliorer leurs capacités. De meilleures perspectives de carrière, telles que des promotions fondées sur le mérite et liées à une évaluation régulière des performances, permettront de s'attaquer à des problèmes omniprésents tels que l'absentéisme tout en motivant les enseignants.

9 Arbatli et Escolano (2015) ; Cicatiello et al. (2021) ; Kubota et Zeufack (2000).

10 Parmi les pays africains éligibles aux prêts de l'Association internationale de développement, le Burkina Faso est le seul pays à avoir obtenu la note de divulgation complète au regard des neuf dimensions de la carte thermique de la Banque mondiale sur la transparence de la dette (<https://www.worldbank.org/en/news/feature/2022/07/10/why-one-african-country-opted-for-full-disclosure-on-debt>).

Des efforts soutenus visant à accroître l'accès à l'éducation sont essentiels pour garantir que toutes les générations actuelles et futures s'inscrivent à l'école et y restent. Pour ce faire, il est nécessaire d'investir davantage dans les infrastructures afin de créer des environnements d'apprentissage de qualité. Toutefois, une planification minutieuse et fondée sur des données est essentielle. Les pays doivent trouver le juste milieu entre les coûts substantiels de la réduction de la taille des classes et d'autres éléments clés d'une éducation de qualité, comme une formation solide des enseignants, un accompagnement et un soutien continu, et une intégration stratégique de la technologie. Les investissements du côté de l'offre doivent être accompagnés par des interventions ciblées du côté de la demande, telles que des subventions et des bourses, ainsi que par des efforts visant à changer les normes sociales et sexospécifiques néfastes. Ces interventions visent à atténuer l'impact de la pauvreté et des barrières sociétales sur la fréquentation scolaire, en particulier pour les filles.

Le paysage du développement des compétences en Afrique subsaharienne doit évoluer vers des approches axées sur la demande afin d'améliorer la pertinence et la réactivité du marché du travail. Les approches axées sur la demande en matière de développement des compétences requièrent l'intégration des stratégies d'éducation et de développement des compétences dans des plans de développement plus larges de l'industrie et du secteur privé. Cela permettra de mieux adapter les programmes d'études et les dispositions en matière de formation à l'évolution des exigences des marchés du travail. L'accès aux possibilités de développement des compétences doit être élargi, et doit inclure un soutien aux jeunes pour qu'ils saisissent des occasions d'entrepreneuriat et d'auto-emploi, en reconnaissant que de nombreux travailleurs nouvellement formés en Afrique subsaharienne peuvent choisir leurs propres opportunités économiques ou avoir besoin de les créer. Une attention particulière devrait être accordée au soutien des femmes dans cette transition, en s'attaquant aux obstacles qui leur sont spécifiques et qu'elles peuvent rencontrer pour entrer et progresser dans la vie active, en particulier dans les domaines historiquement dominés par les hommes. Les collaborations au sein de la région peuvent s'appuyer sur les points forts des pays pour exploiter les avantages comparatifs, appuyer le développement de programmes de formation de haute qualité et le partage des meilleures pratiques à travers le continent, et élargir l'accès de manière rentable. Il existe des exemples dont on peut s'inspirer, notamment les centres d'excellence africains. En outre, des initiatives, telles que le Cadre continental africain des certifications, garantiraient la reconnaissance et la valorisation des compétences au-delà des frontières, ce qui faciliterait la mobilité de la main-d'œuvre et favoriserait l'intégration économique régionale.

Le développement des compétences axé sur la demande implique également de veiller à ce que des emplois qualifiés soient disponibles et accessibles dans la région. Dans de nombreux cas, cet objectif nécessitera des changements significatifs dans l'environnement des entreprises, où le nombre d'entreprises de taille moyenne pouvant s'offrir une main-d'œuvre qualifiée est limité par des distorsions du marché telles que les monopoles et les obstacles à l'entrée.¹¹ En effet, une proportion plus élevée d'entreprises de cinq employés ou plus est associée, au niveau national, à des niveaux plus faibles d'inadéquation des compétences.¹² Le manque d'entreprises de taille moyenne peut restreindre la diversité professionnelle. Cette situation limite les avantages potentiels de la spécialisation pour la productivité du travail, car une production à plus grande échelle rentabilise une division du travail plus diversifiée, fournit les économies d'échelle nécessaires à la formation technique et permet des investissements complémentaires, y compris dans les technologies de pointe.¹³ L'élimination des obstacles à l'entrée pour les employeurs du secteur privé nécessitera, entre autres facteurs, une politique de concurrence vigoureuse, l'accès au crédit et l'accès à des infrastructures de qualité (en particulier l'énergie et les transports).¹⁴

11 Voir également Hopenhayn (2014).

12 Castro et al (à paraître).

13 Begazzo, Blimpo et Dutz (2023, chapitre 2).

14 Buera, Kaboski et Shin (2011) ; Mensah (2023).

Alors que les décideurs et les spécialistes africains relèvent ces défis, il existe des opportunités transversales qu'ils peuvent saisir pour maximiser l'impact. Tout d'abord, ils peuvent transformer le fossé numérique de l'Afrique en un « saut numérique ». La réforme de l'apprentissage des compétences numériques dans l'enseignement supérieur et dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels peut prédestiner les jeunes à des professions modernes. L'intégration appropriée de la technologie dans les salles de classe peut aider les enseignants à dispenser des cours de meilleure qualité à leurs élèves. Le soutien à l'apprentissage en ligne peut contribuer à maintenir l'intérêt des élèves pour l'éducation, y compris ceux qui ne sont pas en mesure de se rendre à l'école, peut-être en raison de l'insécurité du quartier.

Une deuxième possibilité consiste à libérer le potentiel inexploité des femmes en matière de capital humain en veillant à ce que les filles et les jeunes femmes bénéficient équitablement des possibilités d'éducation. Dans la région de l'Afrique subsaharienne, les femmes ont beaucoup moins de chances que les hommes de faire partie de la population active et d'exercer un travail rémunéré. Même lorsqu'elles travaillent, elles sont souvent exclues du secteur formel, notamment des emplois dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM). Ces exclusions commencent tôt, les filles étant confrontées à un faible taux d'achèvement des études secondaires et à une moindre participation dans les matières STIM au niveau de l'enseignement et de la formation secondaires et post-secondaires. Les pays doivent aider les filles et les jeunes femmes à accéder aux possibilités d'éducation et de formation et les aider à passer de la salle de classe à un emploi productif. Il existe des exemples remarquables où le recrutement croissant d'enseignantes, y compris dans les matières STIM et à des postes où elles peuvent servir de modèles à leurs élèves, permet d'offrir de meilleures possibilités d'éducation. Les mesures pratiques prises dans les écoles, telles que l'accès à l'eau potable et aux toilettes pour les jeunes filles et la formation des enseignants à la lutte contre les préjugés, contribuent à maintenir les écolières dans le système éducatif et à les préparer à jouer un rôle productif sur le marché du travail.

Une troisième possibilité réside dans l'adoption d'interventions spécifiques et distinctes dans les zones fragiles, en situation de conflit ou en proie à la violence. Par exemple, des mesures spéciales visant à garantir la sécurité à l'intérieur et autour des écoles, notamment l'engagement à signer la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, peuvent avoir un impact considérable. Les mesures pratiques peuvent inclure la mise en place de services alternatifs — salles de classe improvisées, centres communautaires et cercles d'apprentissage — lorsqu'il n'est pas possible de dispenser un enseignement dans une salle de classe normale. Au sein des écoles et de leurs communautés, l'éducation elle-même peut promouvoir la cohésion sociale et réduire les facteurs de violence, de conflit et de fragilité, contribuant ainsi à renforcer le capital social dans les pays où le tissu social est mis à rude épreuve.

Le financement reste un défi inévitable. C'est pourquoi des approches novatrices seront nécessaires pour mobiliser des fonds supplémentaires sans aggraver la situation d'endettement des pays. Une initiative en faveur de l'éducation peut compléter les efforts de mobilisation des recettes nationales, notamment en y affectant des recettes fiscales en utilisant les ressources provenant d'une annulation de la dette ou de la conversion de celle-ci en faveur de l'atteinte d'un certain niveau d'études. Les communautés locales, les partenaires du secteur privé et les gouvernements régionaux constituent tous des partenariats potentiellement lucratifs pour allouer des fonds au secteur de l'éducation de manière efficace. Chacun de ces groupes est incité à contribuer à l'éducation par les bénéfices potentiels qu'il tirerait d'un système éducatif solide. En outre, ces partenariats peuvent offrir des avantages non financiers pour la réussite scolaire, en fournissant des mécanismes complémentaires et en responsabilisant les écoles.

Appendice A : Tableaux macroéconomiques

TABLEAU A.1 : Croissance du PIB réel à prix constants (%) et Indice des prix à la consommation, variation annuelle

	Croissance du PIB réel à prix constants (%)							Indice des prix à la consommation, variation annuelle (%)						
	2010-19	2020	2021	2022	2023e	2024f	2025f	2010-19	2020	2021	2022	2023e	2024f	2025f
Angola	2.2	-5.6	1.2	3.0	1.0	3.2	2.9	17.0	22.3	25.8	21.4	13.6	27.4	16.1
Burundi	2.2	0.3	3.1	1.8	2.7	2.2	3.5	7.0	7.5	8.3	18.8	27.1	22.8	20.4
Bénin	4.8	3.8	7.2	6.3	6.4	6.3	6.4	1.3	3.0	1.7	1.4	2.8	1.4	1.3
Burkina Faso	6.0	1.9	6.9	1.5	3.0	3.7	3.9	0.2	1.9	3.9	14.1	0.7	3.4	2.5
Botswana	4.7	-8.7	11.8	5.6	2.7	1.0	5.3	4.8	1.9	6.7	12.2	5.1	3.0	4.5
République centrafricaine	-0.2	1.0	1.0	0.5	0.7	0.7	1.1	4.5	0.9	4.3	5.6	3.0	1.5	2.3
Côte d'Ivoire	7.5	0.7	7.1	6.2	6.2	6.5	6.4	1.4	2.4	4.2	5.2	4.4	3.6	3.0
Cameroun	4.5	0.2	3.3	3.6	3.3	3.7	4.0	1.9	2.5	2.5	6.3	7.4	4.7	3.5
Congo, Dem. Rep.	6.2	1.7	6.2	8.9	8.4	4.9	5.0	12.9	11.4	9.0	9.3	19.9	17.2	8.8
Congo, Rép.	1.3	-6.3	1.0	1.5	1.9	2.1	3.5	2.3	1.4	2.0	3.0	4.3	3.8	3.0
Comores	3.1	-0.2	2.1	2.8	3.0	3.5	4.0	1.7	0.8	0.0	12.4	8.5	3.3	1.7
Cabo Verde	2.9	-20.8	7.0	17.4	5.1	5.2	4.9	1.2	0.6	1.9	7.9	3.7	1.6	2.0
Erythrée	5.2	-0.5	2.9	2.5	2.6	2.8	3.0	3.3	5.6	6.6	7.4	6.4	5.1	5.2
Éthiopie	9.8	6.1	6.3	6.4	7.2	6.1	6.5	13.5	19.9	20.2	33.7	32.6	27.0	29.9
Gabon	4.1	-1.8	1.5	3.1	2.4	3.1	2.4	1.9	1.6	1.1	4.3	3.7	2.4	2.3
Ghana	6.7	0.5	5.1	3.8	2.9	4.0	4.2	11.8	10.4	10.0	31.5	40.3	23.2	11.5
Guinée	6.1	4.7	5.6	4.0	6.7	5.3	6.0	11.8	10.6	12.6	10.5	7.8	8.3	7.9
Gambie	2.9	0.6	5.3	4.9	5.3	5.6	5.8	6.1	5.9	7.4	11.5	16.9	14.4	9.8
Guinée-Bissau	4.1	1.5	6.2	4.2	5.2	5.0	5.0	1.3	1.5	3.3	7.9	7.2	3.5	2.0
Guinée équatoriale	-3.3	-4.8	0.9	3.7	-5.7	4.7	-4.4	3.0	4.8	-0.1	4.9	2.4	2.9	3.3
Kenya	5.0	-0.3	7.6	4.9	5.6	5.0	5.1	7.1	5.3	6.1	7.6	7.7	5.0	5.0
Libéria	3.1	-3.0	5.0	4.8	4.7	5.3	5.7	12.0	17.4	7.8	7.6	10.1	7.7	6.0
Lesotho	1.6	-7.5	1.9	1.3	0.9	2.5	2.3	4.9	5.0	6.0	8.3	6.4	6.4	5.4
Madagascar	3.0	-7.1	5.7	4.0	3.8	4.5	4.6	7.3	4.2	5.8	8.2	9.9	7.4	7.1
Mali	4.4	-1.2	3.1	3.5	3.5	3.7	4.0	0.3	0.5	4.0	9.7	2.1	1.2	2.0
Mozambique	5.7	-1.2	2.4	4.4	5.4	4.0	4.0	7.8	3.1	6.4	10.3	7.1	3.1	2.8
Mauritanie	4.1	-0.4	0.7	6.8	6.5	6.5	7.8	2.0	2.4	3.6	9.6	4.9	2.7	2.0
Maurice	3.8	-14.5	3.3	8.9	7.0	5.6	4.4	3.0	2.5	4.0	10.8	7.0	4.2	3.5
Malawi	4.4	0.8	2.8	0.9	1.6	1.8	4.2	16.1	8.6	9.2	20.9	28.7	33.6	27.3
Namibie	3.1	-8.1	3.6	5.3	4.2	3.1	3.7	5.2	2.2	3.6	6.1	5.9	4.6	4.5
Niger	6.2	3.6	1.4	11.5	2.0	5.7	8.5	0.7	2.8	2.9	3.9	3.7	8.5	6.7
Nigéria	3.6	-1.8	3.6	3.3	2.9	3.3	3.5	11.8	13.2	17.0	18.8	24.7	31.7	23.5
Rwanda	7.2	-3.4	10.9	8.2	8.2	7.6	7.8	3.7	7.7	1.1	12.1	15.4	6.8	5.0
Soudan	-0.9	-3.6	-1.9	-1.0	-20.1	-15.1	1.3	32.1	163.3	359.7	164.2	65.8	180.2	89.4
Sénégal	4.8	1.3	6.5	3.8	4.6	6.1	9.7	1.1	2.5	2.2	9.7	5.9	2.0	2.5
Sierra Leone	5.2	-1.3	5.9	5.3	5.7	4.3	4.7	9.7	13.5	11.8	27.0	46.7	30.5	20.0
Sud Soudan	-5.8	9.5	-5.1	-2.3	-1.3	-7.8	-11.4	83.7	33.3	43.1	22.0	18.0	35.0	47.0
Sao Tomé et Príncipe	3.4	2.6	1.9	0.2	0.4	1.1	3.3	8.5	9.9	8.2	18.0	21.1	16.1	12.0
Eswatini	2.7	-1.6	10.7	0.5	4.8	4.6	3.5	5.7	3.9	3.7	4.8	5.0	4.4	5.4
Seychelles	6.1	-11.7	0.6	14.9	3.2	3.7	4.1	2.7	1.2	9.8	2.7	-1.1	1.2	2.3
Tchad	3.4	-1.6	-1.2	2.8	4.2	3.0	2.1	1.5	3.5	1.0	5.8	4.1	6.5	3.2
Togo	5.4	2.0	6.0	5.8	6.4	5.3	5.4	1.4	1.8	4.5	7.5	5.3	3.5	3.0
Tanzanie	6.3	2.0	4.3	4.6	5.1	5.4	5.8	7.1	3.3	3.7	4.3	3.8	3.2	3.4
Ouganda	5.4	3.0	3.4	4.7	5.3	6.0	6.2	6.2	2.3	2.5	3.7	8.8	3.2	4.6
Afrique du Sud	1.7	-6.2	5.0	1.9	0.7	1.1	1.5	5.2	3.3	4.5	6.9	6.0	4.8	4.5
Zambie	4.9	-2.8	6.2	5.2	5.4	2.0	6.1	8.8	15.7	22.0	11.0	10.9	15.0	12.1
Zimbabwe	6.1	-7.8	8.5	6.1	5.3	2.0	6.2	62.0	581.0	94.1	160.2	257.0	6.0	8.4

Source : Estimations des services de la Banque Mondiale. Note : e = estimé ; f = prévision ; PIB = Produit Intérieur Brut.

TABLEAU A.2 : Solde budgétaire (% du PIB) et Dette des administrations publiques (% du PIB)

	Solde budgétaire (% du PIB)							Dette des administrations publiques (% du PIB)						
	2010–19	2020	2021	2022	2023e	2024f	2025f	2010–19	2020	2021	2022	2023e	2024f	2025f
Angola	-1.2	-2.8	-0.4	3.3	-1.1	0.5	0.0	49.7	139.5	87.9	69.5	88.8	72.0	64.6
Burundi	-5.0	-6.6	-4.6	-10.7	-9.0	-7.1	-5.7	41.2	66.0	66.6	68.4	72.4	70.6	68.4
Bénin	-1.8	-4.7	-5.7	-5.5	-4.1	-3.7	-3.0	30.1	46.1	50.3	54.2	54.5	54.1	52.6
Burkina Faso	-3.2	-5.0	-7.5	-10.3	-6.5	-5.9	-5.3	30.8	43.8	55.4	56.4	53.4	54.2	54.8
Botswana	-1.4	-9.5	0.0	0.0	-3.2	-6.0	-1.6	22.3	24.6	22.4	20.6	22.7	24.5	22.7
République centrafricaine	-1.3	-3.7	-6.0	-5.3	-3.5	-2.8	-3.5	44.6	44.4	48.5	51.1	57.7	58.3	57.9
Côte d'Ivoire	-2.2	-5.4	-4.8	-6.7	-5.2	-4.0	-3.0	33.7	48.1	51.4	57.9	59.8	59.8	59.9
Cameroun	-2.8	-3.1	-2.9	-1.1	-0.8	-0.8	-1.0	28.1	46.0	48.1	45.3	44.6	42.2	39.2
Congo, Dem. Rep.	0.4	-3.3	-1.9	-0.5	-1.6	-2.2	-1.0	20.2	25.2	24.4	23.1	22.8	21.7	20.1
Congo, Rép.	2.7	-2.2	1.2	7.9	3.6	2.8	1.9	57.4	103.5	92.1	86.6	96.0	94.7	89.3
Comores	0.9	-0.5	-2.8	-4.0	-1.7	-2.7	-2.5	19.4	26.1	29.8	33.4	38.0	39.1	38.7
Cabo Verde	-5.5	-9.3	-7.3	-3.9	-0.3	-2.7	-2.4	98.4	145.6	146.8	122.8	112.2	107.1	102.4
Erythrée	-1.9	-6.5	-5.8	-5.6	-4.8	-4.0	-3.8	242.7	260.6	241.7	239.8	219.4	210.6	193.8
Éthiopie	-2.5	-2.9	-2.5	-4.2	-2.7	-1.8	-2.5	51.5	56.5	56.6	54.4	42.7	36.3	32.5
Gabon	0.2	-2.1	-1.9	-0.8	-1.0	-1.2	-6.0	40.1	78.3	68.5	57.0	72.1	71.5	77.3
Ghana	-4.8	-14.7	-11.4	-11.0	-3.5	-4.2	-3.8	46.6	74.4	76.7	88.7	86.1	82.4	79.4
Guinée	-3.1	-3.2	-1.8	-0.9	-1.8	-3.0	-2.6	42.6	47.4	42.4	40.1	41.8	42.1	40.9
Gambie	-4.3	-2.2	-4.8	-5.0	-3.7	-2.6	-0.5	67.6	85.9	83.9	83.4	75.6	69.3	64.3
Guinée-Bissau	-2.6	-9.6	-5.9	-6.1	-8.1	-4.4	-3.4	57.4	77.7	79.0	80.8	79.3	77.5	74.7
Guinée équatoriale	-5.0	-1.7	2.6	11.6	2.6	3.4	1.5	23.7	49.4	43.0	35.0	36.6	35.3	34.3
Kenya	-6.0	-7.6	-7.3	-5.9	-5.6	-5.0	-3.8	46.8	66.0	68.1	69.9	68.7	65.1	63.3
Libéria	-3.0	-3.7	-2.4	-5.6	-7.1	-3.6	-3.2	25.1	55.8	53.2	53.4	55.7	59.9	59.5
Lesotho	-1.2	11.4	-4.7	-5.7	6.1	5.2	5.8	39.7	50.1	57.8	57.7	55.8	59.9	59.7
Madagascar	-1.6	-4.0	-2.8	-5.5	-4.1	-3.8	-3.8	36.8	51.9	51.9	53.9	55.6	55.5	55.8
Mali	-2.7	-5.4	-4.9	-4.8	-3.9	-3.5	-3.3	30.9	46.9	50.4	51.8	55.9	57.0	57.2
Mozambique	-3.7	-7.7	-4.5	-4.1	-4.3	-2.4	-1.1	74.4	119.3	104.4	96.8	93.9	97.5	98.7
Mauritanie	-0.1	2.2	2.3	-3.8	-2.4	-1.5	-1.0	50.2	56.5	52.4	48.5	47.2	44.9	45.0
Maurice	-2.9	-11.4	-9.4	-5.2	-5.2	-5.6	-5.4	59.6	80.4	88.0	80.9	78.5	79.1	76.4
Malawi	-2.9	-7.5	-8.4	-10.3	-10.2	-7.7	-9.9	33.2	53.5	60.6	76.7	81.3	79.6	76.7
Namibie	-5.9	-9.4	-8.5	-5.3	-3.6	-4.3	-4.9	38.9	68.5	72.7	70.5	70.1	69.0	68.1
Niger	-2.8	-3.3	-3.4	-6.8	-5.4	-4.4	-3.9	27.9	45.0	51.3	51.7	54.7	53.3	51.3
Nigéria	-2.9	-5.2	-6.6	-4.6	-5.3	-4.3	-4.5	18.0	36.1	38.8	40.3	49.1	51.1	49.9
Rwanda	-4.1	-9.5	-8.4	-6.3	-5.2	-5.2	-5.2	35.5	72.4	74.4	69.9	73.0	76.0	75.1
Soudan	-5.3	-5.9	-0.3	-1.7	-3.8	-3.2	-3.5	113.8	281.4	215.6	183.6	167.3	146.5	147.4
Sénégal	-3.9	-6.4	-6.3	-6.5	-4.8	-7.3	-4.0	45.3	69.1	73.4	76.1	80.9	84.6	77.5
Sierra Leone	-3.1	-3.5	-3.9	-5.3	-4.9	-3.2	-2.2	31.2	47.4	48.6	53.5	46.2	43.1	41.5
Sud Soudan	-3.1	-9.8	-6.8	-5.9	1.8	-3.1	-7.1	34.9	40.7	57.6	56.9	40.3	43.3	52.3
Sao Tomé et Príncipe	-6.9	-3.7	-4.7	-4.6	0.1	-2.0	0.1	87.7	79.3	77.8	68.8	49.0	43.6	38.7
Eswatini	-4.5	-4.6	-4.6	-6.5	-2.1	-2.0	-2.2	18.9	39.6	37.9	42.2	41.0	39.7	38.7
Seychelles	0.9	-16.4	-5.8	-1.4	-1.2	-1.4	-0.9	65.9	80.2	73.6	61.1	58.4	61.0	60.6
Tchad	-1.4	1.7	-2.5	5.1	-3.5	-0.2	-2.2	39.6	49.9	55.9	42.3	38.5	41.4	41.8
Togo	-3.6	-7.0	-4.7	-8.3	-6.6	-6.1	-3.0	46.8	62.1	64.8	67.1	67.3	68.0	66.4
Tanzanie	-3.0	-1.8	-5.3	-3.7	-4.1	-3.4	-3.3	34.6	36.7	39.6	42.5	44.6	48.4	48.2
Ouganda	-3.8	-7.1	-9.5	-7.4	-5.0	-4.8	-5.7	28.1	40.4	49.6	50.7	48.3	50.5	52.1
Afrique du Sud	-3.6	-9.9	-4.6	-3.6	-5.8	-5.8	-5.9	43.5	70.1	67.6	70.5	74.1	74.7	76.8
Zambie	-5.5	-13.8	-8.1	-7.8	-6.5	-6.1	-2.8	50.0	150.3	112.1	110.9	133.4	107.5	88.5
Zimbabwe	-2.1	1.4	-2.2	0.1	-14.0	-2.9	-1.7	38.7	51.2	58.4	100.5	96.6	87.2	77.0

Source : Estimations des services de la Banque Mondiale. Note : e = estimé ; f = prévision ; PIB = Produit Intérieur Brut. Les projections pour la Zambie proviennent du rapport des services du FMI pour les consultations au titre de l'Article IV.

Appendice B : Classification des pays

TABLEAU B.1 : Pays d'Afrique de l'Ouest et centrale

Pays riches en ressources		Pays non riches en ressources	
Pétrole	Métaux et minerais		
Guinée Équatoriale	Guinée	Bénin	Gambie
Gabon	Libéria	Burkina Faso	Ghana
Nigeria	Mauritanie	Cabo Verde	Guinée-Bissau
République du Congo	Niger	Cameroun	Mali
Tchad	Sierra Leone	République centrafricaine	Sénégal
		Côte d'Ivoire	Togo

Remarque : Depuis juillet 2020, à des fins opérationnelles, la région Afrique de la Banque mondiale a été divisée en deux sous-régions : l'Afrique de l'Ouest et centrale et l'Afrique de l'Est et australe. L'analyse présentée dans ce rapport reflète cette situation. Les pays riches en ressources sont ceux dont les rentes tirées des ressources naturelles (forêts exclues) dépassent 10 % du produit intérieur brut. Les termes « pays riches en ressources » et « pays abondants en ressources » ont été utilisés de manière interchangeable tout au long du document.

TABLEAU B.2 : Afrique de l'Est et australe

Pays riches en ressources		Pays non riches en ressources	
Pétrole	Métaux et minerais		
Angola	Botswana	Burundi	Mozambique
Soudan du Sud	République Démocratique du Congo	Comores	Rwanda
	Namibie	Érythrée	São Tomé et Príncipe
	Afrique du Sud	Eswatini	Seychelles
	Zambie	Éthiopie	Somalia
		Kenya	Soudan
		Lesotho	Tanzanie
		Madagascar	Ouganda
		Malawi	Zimbabwe
		Maurice	

Remarque : Depuis juillet 2020, à des fins opérationnelles, la région Afrique de la Banque mondiale a été divisée en deux sous-régions : l'Afrique de l'Ouest et centrale et l'Afrique de l'Est et australe. L'analyse dans ce rapport reflète cette configuration. Les pays riches en ressources sont ceux dont les rentes tirées des ressources naturelles (forêts exclues) dépassent 10 % du produit intérieur brut. Les termes « pays riches en ressources » et « pays abondants en ressources » ont été utilisés de manière interchangeable tout au long du document.

Références

- Abdullah, A., H. Doucouliagos, et E. Mannin. 2015 « Does Education Reduce Income Inequality? A Meta-Regression Analysis. » *Journal of Economic Surveys* 29 (2) : 301–16. doi:10.1111/joes.12056.
- Abu-Ghaida, D. N., D. A. P. Bundy, L. Crouch, E. Cuadra, P. Hay, G.-J. Kim, Y. Koda, J. M. Moreno, Y. Nagashima, I. Psifidou, S. Sosale, Y. Wang, et T. Welsh. 2005 *Expanding Opportunities and Building Competencies for Young People: A New Agenda for Secondary Education*. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/632411468149962592/Expanding-opportunities-and-building-competencies-for-young-people-a-new-agenda-for-secondary-education>.
- ACLED (Armed Conflict Location and Event Data Project). 2023 « ACLED Data. » ACLED, Madison, WI. <https://www.acledata.com>.
- Ahmed, S. A., M. Cruz, D. S. Go, M. Maliszewska, et I. Osorio-Rodarte. 2016 « How Significant Is Africa's Demographic Dividend for Its Future Growth and Poverty Reduction? » *Review of Development Economics* 20 (1) : 154-73. doi:10.1111/rode.12227.
- Al-Samarrai, S., P. Cerdan-Infantes, et J. D. Lehe. 2019 « Mobilizing Resources for Education and Improving Spending Effectiveness: Establishing Realistic Benchmarks Based on Past Trends. » Rapport de recherches sur les politiques, Banque mondiale, Washington, DC.
- Allen, R., T. Chaponda, L. Fisher, et R. Ray. 2017 « Medium-Term Budget Frameworks in Sub-Saharan Africa. » Document de travail WP/17/203, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Angrist, N., D. K. Evans, D. Filmer, R. Glennerster, F. H. Rogers, et S. Sabarwal. 2020 « How to Improve Education Outcomes Most Efficiently? A Comparison of 150 Interventions Using the New Learning-Adjusted Years of Schooling Metric. » Document de travail de recherche politique 9450, Banque mondiale, Washington, DC. <http://hdl.handle.net/10986/34658>.
- Angrist, N., K. Winseck, H. A. Patrinos, et J. S. G. Zivin. 2023 « Human Capital and Climate Change. » Document de travail 31000, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Arbatli, E., et J. Escolano. 2015 « Fiscal Transparency, Fiscal Performance and Credit Ratings. » *Fiscal Studies* 36 (2) : 237-70.
- Arias Diaz, O. S., D. Evans, et I. V. Santos. 2019 *The Skills Balancing Act in Sub-Saharan Africa: Investing in Skills for Productivity, Inclusivity, and Adaptability*. Forum du développement de l'Afrique. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/558991560840574354/The-Skills-Balancing-Act-in-Sub-Saharan-Africa-Investing-in-Skills-for-Productivity-Inclusivity-and-Adaptability>.
- Arnhold, N., et R. M. Bassett. 2021 *Steering Tertiary Education: Toward Resilient Systems that Deliver for All*. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/394931632506279551/Steering-Tertiary-Education-Toward-Resilient-Systems-that-Deliver-for-All>.
- BAD (Banque africaine de développement) 2020 *African Economic Outlook: Developing Africa's Workforce for the Future*. Abidjan, Côte d'Ivoire : BAD.
- BAD (Banque africaine de développement) 2022 « Skills for Employability and Productivity in Africa (SEPA) Action Plan, 2022–2025. » BAD, Abidjan, Côte d'Ivoire. <https://www.afdb.org/en/documents/skills-employability-and-productivity-africa-sepa-action-plan-2022-2025>.
- Balwanz, D. A., et P. Darvas. 2013 *Basic Education beyond the Millennium Development Goals (MDGs) in Ghana: How Equity in Service Delivery Affects Educational and Learning Outcomes*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Bandiera, O., A. Elsayed, A. Heil, et A. Smurra. 2022 « Economic Development and the Organization of Labor: Evidence from the Jobs of the World Project. » *Journal of the European Economic Association* 20 (6): 2226–70. <https://doi.org/10.1093/jeea/jvac056>.
- Banerjee, A., R. Banerji, J. Berry, E. Duflo, H. Kannan, S. Mukherji, M. Shotland, et M. Walton. 2016 « Mainstreaming an Effective Intervention: Evidence from Randomized Evaluations of 'Teaching at the Right Level' in India. » Document de travail NBER No. 22746, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA. <https://www.nber.org/papers/w22746>.

- Banque mondiale. 2009 « Abolishing School Fees in Africa: Lessons from Ethiopia, Ghana, Kenya, Malawi, and Mozambique. » *Development Practice in Education* 48237, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale. 2017a. *The Africa Competitiveness Report 2017: Addressing Africa's Demographic Dividend*. Washington, DC : Banque mondiale Group. <http://documents.worldbank.org/curated/en/733321493793700840/The-Africa-competitiveness-report-2017-Addressing-Africa-s-demographic-dividend>.
- Banque mondiale, 2017b. *Africa's Pulse*, Volume 16, octobre. Washington, DC : Banque mondiale. <https://doi.org/10.1596/28483>.
- Banque mondiale. 2018 *World Development Report 2018: Learning to Realize Education's Promise*. Washington, DC: Banque mondiale. <http://hdl.handle.net/10986/28340>.
- Banque mondiale. 2019a. « Uganda Education Sector Report. » Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale. 2019b. *World Development Report 2019: The Changing Nature of Work*. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/391401552652470576/Main-Report>.
- Banque mondiale. 2020a. *The African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2020b. *The Human Capital Index 2020 Update: Human Capital in the Time of COVID-19*. Washington, DC : Banque mondiale. <http://hdl.handle.net/10986/34432>.
- Banque mondiale. 2020c. « Reimagining Human Connections: Technology and Innovation in Education at the World Bank. » Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale. 2021a. « Ending Learning Poverty and Building Skills: Investing in Education from Early Childhood to Lifelong Learning. » Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale. 2021b. « Loud and Clear: Effective Language of Instruction Policies for Learning. » Banque mondiale, Washington, DC. <http://hdl.handle.net/10986/37892>.
- Banque mondiale. 2022a. *Africa's Pulse*, Volume 25, octobre. Washington, DC : Banque mondiale. <https://doi.org/10.1596/36268>.
- Banque mondiale. 2022b. « The State of Global Learning Poverty: 2022 Update. » Conference Edition, June 23. Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale. 2023a. « Addressing Inefficient Distribution of Teachers Between Schools: The Case of Tanzania with Malawi and the Gambia. » *Case Studies of Successful Reforms to Address the Challenges of Financing Education Systems Effectively*. Banque mondiale, Washington, DC. <http://hdl.handle.net/10986/40630>.
- Banque mondiale. 2023b. *Africa's Pulse*, Volume 28, Octobre. *Delivering Growth to People through Better Jobs*. Washington, DC : Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099637110082319765/IDU1553d0bd51db401469d19f451ce9a7187b33a>.
- Banque mondiale. 2023c. « Case Studies of Successful Reforms to Address the Challenges of Financing Education Systems Effectively. Increasing the Adequacy of Education Finance through Private Sector Resource Mobilization: The Case of Côte d'Ivoire. » Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale. 2023d. « Human Capital for a Climate-Proof Future. » *Africa Human Capital Technical Briefs Series*, Africa Human Capital heads of State Summit. Banque mondiale, Washington, DC. <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/b466f98c4408a29ff21d5ca4a74859ca-0010012023/original/008-Human-Capital-for-a-Climate-Proof-Future.pdf>.
- Banque mondiale. 2023g. « Making Teacher Policy Work. » Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale. 2023e. « The State of Global Learning Poverty. » February 2023 Update. Banque mondiale, Washington, DC. <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/34035a49acb5700ce8b118aeda81a5cb-0510022023/original/TheStateOfLearningPoverty-Feb2023Update-03-08-23.pdf>.
- Banque mondiale. 2024a. *Global Economic Prospects*. Washington, DC : Banque mondiale.

- Banque mondiale. 2024b. « Regional Gender Action Plan for Eastern and Southern Africa (AFE)—FY24-28. » Banque mondiale, Washington, DC. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099720003042421894/IDU1e951cc1f1da4b1450618f67145956c62edae>.
- Banque mondiale. 2024c. *Global Education Policy Dashboard (GEPD)*. Washington, DC : Banque mondiale. <http://gepd.worldbank.org>.
- Banque mondiale. Forthcoming a. *Migration, Africa's Untapped Potential*. World Bank Africa Development Forum. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. A paraître b. *Pathways to Prosperity for Adolescent Girls in Africa*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale et FMI (Banque mondiale et Fonds monétaire international). 2024 « Debt-for-Development Swaps and the Potential Role of the World Bank: Technical Note. » Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale.
- Banque mondiale et UNESCO (Banque mondiale et Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) 2024 « Education Finance Watch 2023. » Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale, UNESCO et OIT (Banque mondiale, Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture et Organisation internationale du travail). 2023 « Building Better Formal TVET Systems: Principles and Practice in Low- and Middle-Income Countries. » Banque mondiale, Washington, DC.
- Bashir, S., M. Lockheed, E. Ninan, et J. Tan. 2018 *Facing Forward: Schooling for Learning in Africa*. Washington, DC : Banque mondiale. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1260-6>.
- Bastida, F., M. D. Guillamón, et B. Benito. 2017 « Fiscal Transparency and the Cost of Sovereign Debt. » *International Review of Administrative Sciences* 83 (1): 106-28.
- BCG (Boston Consulting Group). 2022 « Global Innovation Survey 2022: Most Innovative Companies. » BCG, San Francisco, CA. <https://www.bcg.com>.
- Becker, G. S., K. M. Murphy, et J. L. Spenkuch. 2013 « The Manipulation of Children's Preferences, Old Age Support, and Investment in Children's Human Capital. » *Journal of Labor Economics* 31 (1) : S53–S76. <https://doi.org/10.1086/667787>.
- Begazo, T., M. Blimpo, et M. Dutz. 2023 *Digital Africa: Technological Transformation for Jobs*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Behrman, J., R. Almeida, et D. Robalino. 2012 *The Right Skills for the Job? Rethinking Training Policies for Workers*. Human Development Perspectives. Washington, DC : Monde
- Banque. <http://hdl.handle.net/10986/13075>.
- Bendini, M., et A. Devercelli. 2022 *Quality Early Learning: Nurturing Children's Potential*. Washington, DC: Banque mondiale. <http://hdl.handle.net/10986/37371>.
- Bentaouet Kattan, R., M. M. Khan, et C. M. Merchant. 2023 « Achieving Gender Equality in Education: Examining Progress and Constraints. » Banque mondiale, Washington, DC. <https://documentsinternal.worldbank.org/search/34191196>.
- Beteille, T., et D. K. Evans. 2022 « Successful Teachers, Successful Students: Recruiting and Supporting Society's Most Crucial Profession. » Banque mondiale, Washington, DC. <https://documentsinternal.worldbank.org/search/33822712>.
- Bilal, A., et D. R. Känzig. 2024 « The Macroeconomic Impact of Climate Change: Global vs. Local Temperature. » NBER Working Paper 32450, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA. <https://www.nber.org/papers/w32450>.
- Birdsall, N. M., J. E. L. Campos, C.-S. Kim, W. M. Corden, L. MacDonald, H. Pack, J. Page, R. Sabor, et J. E. Stiglitz. 1993 *The East Asian miracle: economic growth and public policy*. Main Report. Washington, DC: Groupe de la Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/975081468244550798/Main-report>.
- Blimpo, M. P., O. Gajigo, et T. Pugatch. 2016 « Financial Constraints and Girls' Secondary Education: Evidence from The Gambia. » *World Bank Economic Review* 33 (1): 185-208.

- Bold, T., D. Filmer, G. Martin, E. Molina, B. Stacy, C. Rockmore, J. Svensson, et W. Wane. 2017 « Enrollment without Learning: Teacher Effort, Knowledge, and Skill in Primary Schools in Africa. » *Journal of Economic Perspectives* 31: 185-204.
- Breeding, M., T. Bêteille, et D. K. Evans. 2021 « Teacher Pay-for-Performance: What Works? Where? And How? » Banque mondiale, Washington, DC. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/183331619587678000/pdf/Teacher-Pay-for-Performance-What-Works-Where-and-How.pdf>.
- Bregman, J., et K. Bryner. 2003 « Quality of Secondary Education in Africa (SEIA). » In Biennial Meeting, Association for Development in Africa (ADEA), Maurice, décembre.
- Bregman, J. H., et S. Stallmeister. 2002 *Secondary Education in Africa (SEIA): A Regional Study of the Africa Region of the World Bank*. Africa Regional Educational Publications. Washington, DC : Groupe de Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/974151468201603022/Secondary-education-in-Africa-SEIA-A-regional-study-of-the-Africa-Region-of-the-World-Bank>.
- Brudevold-Newman, A. 2017. « The Impacts of Free Secondary Education: Maurice, décembre. » Education Evidence for Action, Nyeri, Kenya. econ.andrewbrudevold.com/downloads.
- Buera, F. J., J. P. Kaboski, et Y. Shin. 2011 « Finance and Development: A Tale of Two Sectors. » *American Economic Review* 101 (5) : 1964-2002.
- Calderon, C., C. Cantú, et A. Zeufack. 2020 « Trade Integration, Export Patterns, and Growth in Sub-Saharan Africa. » Document de travail de recherche sur les politiques 9132, Banque mondiale, Washington, DC
- Canning, D., S. Raja, et A. S. Yazbeck, eds. 2015 *Africa's Demographic Transition: Dividend or Disaster?* Washington, DC : Banque mondiale. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-0489-2>.
- Castro, L., M. Cruz, F. Molders, E. Salgado, et A. Volk. À paraître. « Firm Demographics in Africa. » Banque mondiale, Washington, DC.
- Chankrajang, T., et R. Muttarak. 2017 « Green Returns to Education: Does Schooling Contribute to Pro-Environmental Behaviours? Evidence from Thailand. » *Ecological Economics* 131: 434-48.
- Choi, J., M. Dutz, et Z. Usman. 2019 *The Future of Work in Africa: Harnessing the Potential of Digital Technologies for All*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Choi, S., et Y. Hashimoto. 2018 « Does Transparency Pay? Evidence from IMF Data Transparency Policy Reforms and Emerging Market Sovereign Bond Spreads. » *Journal of International Money and Finance* 88: 171-90.
- Chugunov, D. 2024. « Simulation Tool for Assessing the Needs in Teachers and Classrooms in Sub-Saharan Africa to Reach Sustainable Development Goal 4. » Banque mondiale, Washington, DC.
- Cicatiello, L., E. De Simone, S. Ercolano, et G. L. Gaeta. 2021 « Assessing the Impact of Fiscal Transparency on FDI Inflows. » *Socio-Economic Planning Sciences* 73: 100892
- Clemens, M. A. 2004. « The Long Walk to School: International Education Goals in Historical Perspective. » Document de travail 37, Center for Global Development, Washington, DC.
- Collier, P., et A. Hoeffler. 2004 « Greed and Grievance in Civil War. » *Oxford Economic Papers* 56 (4): 563-95.
- Comelli, F., P. Kovacs, J. J. Montoya Villavicencio, A. Sode, A. David, et L. Eyraud. 2023 « Navigating Fiscal Challenges in Sub-Saharan Africa: Resilient Strategies and Credible Anchors in Turbulent Waters. » Document des services 2023/007, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Coulibaly, B. S., et J. Page. 2021 « Addressing Youth Unemployment in Africa through Industries without Smokestacks: A synthesis on Prospects, Constraints, and Policies. » Working Paper, Brookings Institution, Washington, DC.
- Crawford, L. M., S. Hares, C. Lockhart, et R. Todd. 2023 « The Impact of Private Schools, School Chains and PPPs in Developing Countries. » Banque mondiale, Washington, DC. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099249302022487289/IDU14677dd571eaf9145bb1b3e61d6b3f27ee0a0>.

- CUA et OCDE (Commission de l'Union africaine et Organisation de coopération et de développement économiques). 2024 *Africa's Development Dynamics 2024: Skills, Jobs and Productivity*. Addis Abeba : CUA ; Paris : OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/df06c7a4-en>.
- CUA et Banque mondiale (Commission de l'Union africaine et Banque mondiale). 2022 *Support for Capacity Development of the AUC and Other African Union Organs*. Washington, DC : Banque mondiale.
- De Simone, M. E., et W. O. Mosuro. 2022 « Western and Central Africa Education Strategy—Fragility and Education in Western and Central Africa: Constraints and Opportunities. » Background Note. Banque mondiale, Washington, DC. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099925506212214693/P1761490c032670010984c058b2e31d99b5>.
- Devercelli, A. E., L. K. Bassett, A. D. Denboba, P. Mulet, S. M. Powers, et R. K. Sayre. 2017 « Promising Approaches in Early Childhood Development: Early Childhood Development Interventions from around the World. » Banque mondiale, Washington, DC. <http://documents.worldbank.org/curated/en/834961491301525121/Promising-approaches-in-early-childhood-development-early-childhood-development-interventions-from-around-the-World>.
- Duflo, E., Dupas, P., et M. Kremer. 2021 « The Impact of Free Secondary Education: Experimental Evidence from Ghana. » Document de travail 28937, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA. <https://doi.org/10.3386/w28937>.
- Dulvy, E. N., G. P. Gelande, M. Rakotomalala, J. C. Kika, A. Fraser, T. Z. Gebre, J. Franz, M. E. Lockheed, et S. Challa. 2021 « Eswatini Education Sector Analysis. » Banque mondiale, Washington, DC. <https://documentsinternal.worldbank.org/search/33169079>.
- Easterly, W., et A. Reshef. 2016 « African Export Successes: Surprises, Stylized Facts, and Explanations. » In *African Successes, Volume III: Modernization and Development*, edited by S. Edwards, S. Johnson, et D. N. Weil, 297-342. National Bureau of Economic Research. Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Echandi, R., M. Maliszewska, et V. Steenbergen. 2022 *Making the Most of the African Continental Free Trade Area: Leveraging Trade and Foreign Direct Investment to Boost Growth and Reduce Poverty*. Washington, DC : Banque mondiale.
- ECW (Education Cannot Wait). 2023 « Futures at Risk: Climate-Induced Shocks and Their Toll on Education for Crisis-Affected Children. » ECW, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York. https://www.educationcannotwait.org/sites/default/files/2023-10/f_ecw_appeals_background_paper_mech.pdf.
- Ekpa, O., N. Palacios-Rojas, G. Kruseman, V. Fogliano, et A. R. Linnemann. 2019 « Sub-Saharan African Maize-Based Foods: Processing Practices, Challenges and Opportunities. » *Food Reviews International* 35 (7): 609-39. <https://doi.org/10.1080/87559129.2019.1588290>.
- Enos, M., G. N. Leroy, M. Perseverance, M. Grant, et D. Tafadzwa. 2023 « Health Effects of Climate Change in Africa: A Call for an Improved Implementation of Prevention Measures. » *Eco-Environment & Health* 2 (2): 74-78. doi:10.1016/j.eehl.2023.04.004.
- Evans, D. K., et F. Yuan. 2022 « What We Learn about Girls' Education from Interventions That Do Not Focus on Girls. » *World Bank Economic Review* 36 (1): 244-67. <https://doi.org/10.1093/wber/lhab007>.
- Evans, M. O., D. M. Smith, A. T. Kress, R. J. Nadeau, D. J. Selig, D. Caridha, R. Racharaks, et al. 2024 « Plerixafor for Pathogen-Agnostic Treatment in Murine Thigh Infection and Zebrafish Sepsis. » *Clinical and Translational Science* 17 (7): e13876. <https://doi.org/10.1111/cts.13876>.
- FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS (*Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds international de développement agricole, Fonds des Nations unies pour l'enfance, Programme alimentaire mondial et Organisation mondiale de la santé*). 2024 *The State of Food Security and Nutrition in the World 2024: Financing to End Hunger, Food Insecurity and Malnutrition in All Its Forms*. Rome : FAO. <https://doi.org/10.4060/cd1254en>.
- Ferry, M., M. de Talancé, et M. Niño-Zarazúa. 2022 « Less Debt, More Schooling? Evidence from Cross-Country Micro Data. » *Journal of Comparative Economics* 50 (1): 153-73. <https://doi.org/10.1016/j.jce.2021.07.002>.

- Filmer, D. P., et M. L. Fox. 2014 *Youth Employment in Sub-Saharan Africa. Forum du développement de l'Afrique*. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/301371468003940792/Africa-Youth-employment-in-Sub-Saharan-Africa>.
- Filmer, D., H. Rogers, N. Angrist, et S. Sabarwal. 2020 « Learning-Adjusted Years of Schooling (LAYS): Defining a New Macro Measure of Education. » *Economics of Education Review* 77: 101971
- Garcia, J. L., J. J. Heckman, D. E. Leaf, et M. J. Prados. 2016 « The Life-Cycle Benefits of an Influential Early Childhood Program. » Document de travail NBER No. 22993, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Gassier, M., R. S. Pierotti, L. M. Rouanet, et L. Traore. 2022 « Addressing Gender-Based Occupational Segregation: Experimental Evidence from the Republic of Congo. » Gender Innovation Lab. Banque mondiale, Washington, DC. <http://documents.worldbank.org/curated/en/352141647327119360/Addressing-Gender-Based-Occupational-Segregation-Experimental-Evidence-from-the-Republic-of-Congo>.
- GCA (Global Commission on Adaptation). 2021 « Building Green Skills Will Be Crucial Both to Advance the Region's Own Climate Resilience Agenda and Also to Emerge as a Skills Supplier to Green Industries across the Globe. » GCA, Rotterdam, Pays-Bas.
- Gebre, T. Z., et E. N. Dulvy. 2023 « The Education-Employment Paradox: A Life Cycle Approach to Assess Gender Gaps in Education and Labor Market Outcomes in Lesotho. » Banque mondiale, Washington, DC.
- GEEAP (Global Education Evidence Advisory Panel). 2023 *2023 "Smart Buys" to Improve Global Learning Levels: Launch of Third Global Education Evidence Advisory Panel Report*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Giacobino, H., E. Huillery, B. Michel, et M. Sage. 2024 « Schoolgirls, Not Brides: Education as a Shield against Child Marriage. » *American Economic Journal : Applied Economics*, 16 (4): 109-43.
- Gilligan, D. O., N. Karachiwalla, I. Kasirye, A. M. Lucas, et D. Neal. 2018 « Educator Incentives and Educational Triage in Rural Primary Schools. » *Journal of Human Resources* 53 (2): 385-421.
- Gollin, D., R. Jedwab, et D. Vollrath. 2016 « Urbanization with and without Industrialization. » *Journal of Economic Growth* 21 (1): 35-70.
- Growth Lab at Harvard University. 2019 « Growth Projections and Complexity Rankings, V2 » [data set]. Harvard Kennedy School, Cambridge, MA. <https://doi.org/10.7910/DVN/XTAQMC>.
- Grujters, R. J., M. A. Abango, et L. Casely-Hayford. 2023 « Secondary School Fee Abolition in Sub-Saharan Africa: Taking Stock of the Evidence. » SocArXiv 8fa2c, Center for Open Science, Charlottesville, VA. <https://doi.org/10.1086/731496>.
- Hanushek, E. A., et L. Woessmann. 2008 « The Role of Cognitive Skills in Economic Development. » *Journal of Economic Literature* 46 (3): 607-68.
- Hanushek, E. A., et L. Woessmann. 2010 « The Economics of International Differences in Educational Achievement. » Document de travail NBER No. 15949, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés). 2023 *Mid-Year Trends Report 2023*. Genève : UNHCR. <https://www.unhcr.org>.
- Heckman, J. J. 2008. « The Case for Investing in Disadvantaged Young Children. » CESifo DICE Report, Institut für Wirtschaftsforschung an der Universität München, München, 6 (2): 3-8.
- Hopenhayn, H. A. 2014. « Firms, Misallocation, and Aggregate Productivity: A Review. » *Annual Review of Economics* 6 (1): 735-70.
- IFC et Banque mondiale (International Finance Corporation et Banque mondiale). 2019 *Digital Skills in Sub-Saharan Africa: Spotlight on the Future of Work*. Washington, DC : IFC et Banque mondiale
- IFC et Banque mondiale (International Finance Corporation et Banque mondiale). 2021 « Digital Skills in Sub-Saharan Africa: Key Findings from a Five-Country Study: Côte d'Ivoire, Kenya, Mozambique, Nigeria, and Rwanda. » IFC et Banque mondiale, Washington, DC.

- Institut de statistique de l'Unesco. 2024a. « UIS.Stat. » Institut de statistique de l'Unesco, Montréal, Québec, Canada. <http://data.uis.unesco.org/>.
- Institut de statistique de l'Unesco. 2022 « Spotlight on Basic Education Completion and Foundational Learning in Africa. » UNESCO, Paris. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000383289>.
- IRENA (International Renewable Energy Agency). 2023 « Renewable Power Generation Costs in 2022. » IRENA, Abu Dhabi, Émirats Arabes Unies. <https://www.irena.org/Publications/2023/Aug/Renewable-Power-Generation-Costs-in-2022>.
- Johnstone, D. B. 2015. « Making Student Loans Work in Africa. » *International Journal of African Higher Education* 2 (1): 55-67.
- Jung, I. 2023. « Nigeria's Tax Revenue Mobilization: Lessons from Successful Revenue Reform Episodes. » Selected Issues Paper SIP/2023/019, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Kassa, W., et A. Woldemichael. 2024 « Hotter Planet, Hotter Factories: Uneven Impacts of Climate Change on Productivity. » Document de travail de recherche sur les politiques 10762, Banque mondiale, Washington, DC <https://openknowledge.worldbank.org/>.
- Kempis, M., T. Ogden, A. Heyer, et T. Cook. 2023 « Kenya Country Overview: Data from the Small Firm Diaries. » Financial Sector Deepening, Nairobi, Kenya. <https://www.smallfirmdiaries.org/kenya>.
- Kerr, K., et M. Baxter. 2020 « Rethinking Secondary Education in Africa: How to Prepare Youth for the Future of Work. » Africa Portal. Afrique du Sud. Policy Commons, Washington, DC. <https://coilink.org/20.500.12592/5j63fj> on 30 Sep 2024. COI: 20.500.12592/5j63fj.
- Kraay, A. C. 2018. « Methodology for a World Bank Human Capital Index. » Document de travail de recherche sur les politiques 8593, Banque mondiale, Washington, DC. <http://documents.worldbank.org/curated/en/300071537907028892/Methodology-for-a-World-Bank-Human-Capital-Index>.
- Krueger, A. B., et M. Lindahl. 2002 « Education for Growth: Why and for Whom? » *Journal of Economic Literature* 39 (4): 1101-36.
- Krugman, P., et A. J. Venables. 1996 « Integration, Specialization, and Adjustment. » *European Economic Review* 40 (3-5): 959-67.
- Kubota, M., et A. G. Zeufack. 2020 « Assessing the Returns on Investment in Data Openness and Transparency. » Document de travail de recherche sur les politiques 9139, Banque mondiale, Washington, DC.
- Lam, D., G. Sedlacek, et S. Duryea. 2016 « Increases in Women's Education and Fertility Decline in Brazil. » *Anais* 20 (1): 89-118.
- Lazard. 2021 « Lazard's Levelized Cost of Energy Analysis. » Version 15.0. Lazard, Hamilton, Bermuda. <https://www.lazard.com/media/sptlfats/lazards-levelized-cost-of-energy-version-150-vf.pdf>.
- Lederman, D., et W. F. Maloney. 2007 « Trade Structure and Growth. » In *Natural Resources: Neither Curse nor Destiny*, édité par D. Lederman et W. F. Maloney, 15-39. Washington, DC : Banque mondiale.
- Lee, J. D., et O. Medina. 2019. « Results-Based Financing in Education: Learning from What Works. » Banque mondiale, Washington, DC.
- Manu, A., F. Ewerling, A. J. D. Barros, et G. Victora. 2019 « Association between Availability of Children's Books and the Literacy-Numeracy Skills of Children Aged 36 to 59 Months: Secondary Analysis of the UNICEF Multiple-Indicator Cluster Surveys Covering 35 Countries. » Global Book Alliance, Washington, DC.
- Manuel, M., D. Coppard, A. Dodd, H. Desai, R. Watts, Z. Christensen, et Manea. 2019 « International Investment in Human Capital. » Overseas Development Institute, Londres. <https://hdl.handle.net/10419/206744>.
- Masuda, K., et F. Yamauchi. 2019 « How Does the Expansion of Education Affect the Transition from School to Work? » Document de travail de recherche sur les politiques 8720, Banque mondiale, Washington, DC
- Mensah, J. T. 2023. « Jobs! Electricity Shortages and Unemployment in Africa. » Document de travail de recherche sur les politiques 8415, Banque mondiale, Washington, DC
- Montenegro, C. E., et H. A. Patrinos. 2014 « Comparable Estimates of Returns to Schooling around the World. » Document de travail de recherche sur les politiques 7020, Banque mondiale, Washington, DC

- Morsy, H., et A. Musaka. 2021 « Education Finance in Africa: Trends and Lessons for Future Policy. » Groupe de la Banque Africaine de développement, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Muralidharan, K., et V. Sundararaman. 2011 « Teacher Performance Pay: Experimental Evidence from India. » *Journal of Political Economy* 119 (1): 39-77.
- Muralidharan, K., et V. Sundararaman. 2013 « Contract Teachers: Experimental Evidence from India. » Document de travail w19440, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Nadeau, S., et R. Hasan. 2016 « Early Childhood Development: A Review of the Global Evidence. » Policy Brief: Malawi. World Bank, Washington, DC. <http://hdl.handle.net/10986/24575>.
- Nalumenya, B., M. Rubinato, M. Kennedy, et J. Catterson. 2023 « Identifying Gaps within the Education System in Uganda to Prepare Students for More Sustainable Water Management in the Future. » *Education Sciences* 13 (6): article 564.
- ND-GAIN (Notre Dame Global Adaptation Initiative). 2024 « Climate Change Vulnerability Index. » ND-GAIN, Université de Notre Dame, Notre Dame, IN. <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/methodology/>.
- Nguyen, T. 2008. « Information, Role Models, and Perceived Returns to Education: Experimental Evidence from Madagascar. » Document de travail de recherche sur les politiques 4973, Banque mondiale, Washington, DC.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2018 *Africa's Development Dynamics: Growth, Jobs and Inequalities*. Paris : OECD.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2019, PISA 2018 Results (Volume I): What Students Know and Can Do, PISA, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/5f07c754-en>.
- OIT (Organisation internationale du travail). 2020 *ILO World Employment and Social Outlook*. Genève : OIT.
- Olney, W. W. 2022. « Intra-African Trade. » *Review of World Economics* 158: 25-51.
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 2020 « Improving Early Childhood Development: WHO Guideline. » OMS, Genève.
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 2024 « Joint Monitoring Programme for Water Supply, Sanitation and Hygiene. » OMS, Genève. www.washdata.org.
- Organisation des Nations unies. 2023 *The Sustainable Development Goals Report 2023: Special Edition Towards a Rescue Plan for People and Planet*. New York : Organisation des Nations unies.
- Osili, U. O., et B. T. Long. 2008 « Does Female Schooling Reduce Fertility? Evidence from Nigéria. » *Journal of Development Economics* 87 (1): 57-75. https://scholar.harvard.edu/files/btl/files/osili_long_2008_does_female_schooling_reduce_fertility_-_jde.pdf.
- Page, J. 1994. « The East Asian Miracle: Four Lessons for Development Policy. » *NBER Macroeconomics Annual* 9 (1994): 219-69.
- Patrinos, H., et N. Tanaka. 2024 « Education: Innovative Financing in Developing Countries. » Education Document de travail N° 1, Banque mondiale, Washington, DC. <http://hdl.handle.net/10986/41476>.
- Philip, K. A. 2024. « The Socioeconomic Impact of Climate Change in Developing Countries in the Next Decades: A Review. » CGD Working Paper 681, Center for Global Development, Washington, DC. <https://www.cgdev.org/publication/socioeconomic-impact-climate-change-developing-countries-next-decades-review>.
- Piper, B., L. Schroeder, et B. Trudell. 2016 « Oral Reading Fluency and Comprehension in Kenya: Reading Acquisition in a Multilingual Environment. » *Journal of Research in Reading* 39 (2): 133-52. <https://doi.org/10.1111/1467-9817.12052>.
- PNUD, (Programme des Nations unies pour le développement). 2023 « *Journey to Extremism in Africa*. » PNUD, New York. <https://journey-to-extremism.undp.org/>.
- Purfield, C. M., M. Hanusch, Y. Algu, G. Begazo, P. Tania, L. Martinez, M. Licetti, et S. Nyman. 2016 « South Africa Economic Update: Promoting Faster Growth and Poverty Alleviation through Competition. » *South Africa Economic Update* (8). Washington, DC : Banque mondiale.

- Savchenko, Y., M. E. De Simone, J. A. Weaver, H. D. Rasolonjatovo Andriamihamina, E. N. Bentil, J.-P. Tan, E. Baranshamaje, M. Dahal, W. O. Mosuro, K. T. Silva, et E. Y. Yukseker. 2022 « From School to Jobs: A Journey for the Young People of Western and Central Africa. » *Western and Central Africa Education Strategy*. Banque mondiale, Washington, DC. <https://www.worldbank.org/en/region/afr/publication/afw-from-school-to-jobs-a-journey-for-the-young-pe ople-of-western-and-central-africa>.
- Schady, N., A. Holla, S. Sabarwal, J. Silva, et A. Y. Chang. 2023 *How the COVID-19 Pandemic Eroded Human Capital and What to Do about It*. Washington, DC : Banque mondiale.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) 2015 *UNESCO Science Report: Towards 2030*. Paris : UNESCO.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) 2021a. *Global Education Monitoring Report 2021: Non-State Actors in Education: Who Chooses? Who Loses?* Paris : UNESCO.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) 2021b. « Right to Pre-Primary Education: A Global Study. » UNESCO, Paris.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) 2022 « New Estimation Confirms Out-of-School Population Is Growing in Sub-Saharan Africa. » Factsheet 62, Policy Paper 48, UNESCO, Paris. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000382577>.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) 2023a. « Education Starts Early: Progress, Challenges and Opportunities. » UNESCO, Paris. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000383668>.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) 2023b. *Global Education Monitoring Report*. Paris : UNESCO.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) 2024b. « Educating Girls and Ending Child Marriage in Africa: Investment Case and the Role of Teachers and School Leaders. » UNESCO, Paris. <https://www.iicba.unesco.org/sites/default/files/medias/fichiers/2024/01/STUDY%202024-2%20Africa%20Teachers%20Reports%20Series.pdf>.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) 2024c. *Global Education Monitoring Report 2024: Education at a Crossroads*. Paris : UNESCO.
- UNESCO IIEP (UNESCO Institute for Educational Planning). 2021 « IIEP Policy Toolbox: Supporting Education Policy Development. » IIEP-UNESCO, Paris <https://policytoolbox.iiep.unesco.org>.
- UNESCO et OIT (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture et Organisation internationale du travail.) 2018. « Taking a Whole of Government Approach to Skills Development. » UNESCO, Paris.
- Union africaine 2015 « Agenda 2063: The Africa We Want. » Commission de l'Union africaine, Addis Abeba, Éthiopie. https://au.int/en/Agenda2063/popular_version.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) 2017 « UNICEF's Programme Guidance for Early Childhood Development. » Division des programmes de l'UNICEF, UNICEF, New York. <https://www.unicef.org/documents/unicefs-programme-guidance-early-childhood-development>.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) 2020 « Malawi: Education Statistics. » UNICEF, New York.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) 2021 « Early Childhood Development and Education in Emergencies: Building Resilient Education Systems. » UNICEF, New York.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) 2022 « Child Marriage in West and Central Africa. » UNICEF, New York.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) 2023 « 45 Million Children at Risk of Poor Health, Malnutrition, Displacement & Learning Loss in Eastern and Southern Africa Due to Climate Crisis. » UNICEF, New York. <https://www.unicef.org/>.
- Verspoor, A. 2008. *At the Crossroads: Choices for Secondary Education in Sub-Saharan Africa*. Washington, DC : Banque mondiale.

- Wang, Q., G. Niu, X. Gan, et Q. Cai. 2022 « Green Returns to Education: Does Education Affect Pro-Environmental Attitudes and Behaviors in China? » *PloS One* 17 (2): e0263383.
- WEF (World Economic Forum). 2017 *The Global Competitiveness Report 2017-2018*. Genève : WEF. <https://www.weforum.org/reports/the-global-competitiveness-report-2017-2018>.
- WEF (World Economic Forum). 2023a. « COP28: Bridging the Climate Finance Gap in Africa and Beyond. » World Economic Forum, Genève. <https://www.weforum.org/>.
- WEF (World Economic Forum). 2023b. *The Future of Jobs Report 2023*. Genève : WEF.
- Welmond, M. J., et L. Gregory. 2021 *Educational Underachievement among Boys and Men*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Yao, J. 2021. « Electricity Consumption and Temperature: Evidence from Satellite Data. » Working Paper 2021/022, International Monetary Fund, Washington, DC.



**RAPPORT DU BUREAU DE L'ÉCONOMISTE
EN CHEF DE LA RÉGION AFRIQUE**

<https://www.banquemondiales.org/africaspulse>